

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37, 2034 Pesoux
(Fabrique Dubied) ☎ 038 31 34 30

Choix exceptionnel de tissus de confection et de rideaux à des prix imbattables

Grand conseil neuchâtelois
Ce que coûterait au canton l'aboutissement de l'initiative sur la pénétration étrangère
(PAGE 3)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

National: les articles conjoncturels limités aux secteurs classiques

De notre correspondant à Berne : Le Conseil national a voté hier l'article conjoncturel 31 quinzième 1er article par 73 voix en faveur de la proposition de la commission limitant les compétences de la Confédération aux trois secteurs classiques de la monnaie, des finances publiques et du commerce extérieur. M. Schürmann (PDC-SO) qui proposait d'ajouter « à titre exceptionnel d'autres domaines » n'a recueilli, en votation finale que 58 voix.

Le Parlement a donc témoigné de sa réticence à l'égard des pouvoirs globaux demandés par la Confédération pour faire face aux nécessités d'une politique conjoncturelle à long terme qui ne peut se satisfaire de la procédure d'urgence actuellement disponible par « l'article 89 bis » de la Constitution.

M. BRUGGER INTERVIEWÉ
En conclusion d'un long débat où les réticences se sont données libre cours,

mais où personne n'a contesté vraiment le besoin impérieux d'une politique conjoncturelle, le président de la Confédération et chef du département de l'économie publique, M. E. Brugger, a relevé que les délibérations donnaient l'impression que les articles conjoncturels impliquaient l'octroi de pouvoirs généraux au Conseil fédéral.

J.-P. G.
(Suite page 13)



LE BUS DU SILENCE

Le premier bus électrique de Grande-Bretagne a été présenté à Londres. Il peut transporter 50 passagers et parcourt 64 km avant de recharger ses batteries. Il est évidemment silencieux et antipolluant, avantages appréciables surtout aux heures de pointe.

(Téléphoto AP)

Les effets de la pilule

LONDRES (AP). — Dans une lettre au très officiel « Lancet », journal médical britannique, une équipe de médecins du centre de recherche sur la reproduction humaine de Szeged (Hongrie) a constaté que les mères qui ont pris la pilule ont beaucoup de chances d'avoir des filles.

La proportion est de 54% pour les femmes qui n'ont jamais pris de contraceptifs oraux alors qu'elles passent à plus de 75% pour les mères qui ont utilisé dans leur vie la pilule.

Les médecins de l'organisation mondiale de la santé estiment qu'une telle répercussion risque d'avoir des conséquences sociales importantes.

«DC 10» TURC: TROIS HYPOTHÈSES

PARIS (AFP). — L'enquête sur la catastrophe du «DC 10» de la Turkish Airlines qui s'est écrasé dimanche en forêt d'Ermenonville, causant la mort de 345 personnes, laisse toujours le champ ouvert à deux hypothèses: attentat ou accident.

Pompiers et secouristes de l'Oise continuent inlassablement à ratisser le secteur où s'est produite la catastrophe. Actuellement, plusieurs hypothèses sont retenues par les enquêteurs:

— la première est fondée sur la découverte, lundi soir, près de Saint-Pathus c'est-à-dire à 14 kilomètres des lieux de l'accident, de la porte de la soute à bagages qui, sur le «DC 10» est située à l'arrière.

Or, l'ouverture de cette porte — pour des raisons encore indéterminées, aurait inévitablement entraîné une dépressurisation brutale de la soute à bagages et provoqué ainsi le déclinement de la partie arrière de la carlingue.

PRÉCÉDENT

Il existe un précédent: le 13 juin 1972, un «DC 10» de la compagnie «American Airlines» dut se poser en catastrophe à la suite de l'ouverture accidentelle de la porte de sa soute à bagages, qui avait failli provoquer une catastrophe. Depuis lors, des modifications ont été apportées aux dimensions de cette porte.

— Seconde hypothèse: un incident technique qui serait survenu au réacteur arrière. Plusieurs témoins ont remarqué de la fumée s'échappant de l'arrière de l'avion alors qu'il volait encore. Les experts vont examiner minutieusement ce réacteur pour tenter de déterminer s'il ne serait pas à l'origine de la catastrophe.

— Troisième et dernière hypothèse enfin: celle d'un acte criminel. L'explosion aurait pu être provoquée par un engin dissimulé dans une valise. Or, on sait que les bagages de soute n'ont pas été fouillés.



Service funèbre sur les lieux de la tragédie à la mémoire des victimes japonaises.

(Téléphoto AP)

Banque dévalisée à Genève: cent mille francs de butin

Deux hommes d'une trentaine d'années ont attaqué mercredi matin une banque de Genève, et ont pu repartir avec un butin de 100.000 francs.

Les deux hommes se sont présentés à 9 h 30 dans la succursale d'une Banque zuricoise, la Banque Kunzler, à la place des Alpes, près de la gare de Cornavin, et, sous la menace de leurs armes, ont obligé l'employé qui se trouvait derrière le guichet à se coucher à terre. L'un était armé d'un pistolet, l'autre d'un fusil à canon scié.

(Lire également en page 13)

LES IDÉES ET LES FAITS

L'Angleterre aux abois...

Ainsi la reine Elisabeth a confié le soin à M. Wilson, vieux cheval de retour du parti travailliste et qui, dans le passé, a tant fait pour dégrader le visage de l'Angleterre, le soin de constituer le ministère. C'était inévitable, puisque le chef des conservateurs, M. Heath, n'avait pas su s'entendre avec M. Jeremy Thorpe, le « leader » des libéraux qui lui auraient apporté l'appui de leurs voix, avec en sus quelques suffrages de nationalistes gallois, écossais ou nord-irlandais. Dès lors, M. Heath, avec 298 élus « tories » seulement, mais une majorité de voix obtenue dans le pays (12 millions contre 11.600 mille aux travaillistes) ne pouvait sortir de l'impasse. Mais les libéraux qui ne sont que 14 au Parlement, forts pourtant de leurs six millions d'électeurs, réclamaient avant tout l'établissement de la proportionnelle qui les eût portés à 122 sièges.

Mais le système est tel en Grande-Bretagne que les députés aux Communes qui ont obtenu au premier tour la majorité même relative dans leur arrondissement (qu'il s'agisse d'une ville de plus de 300.000 électeurs ou d'un bourg pourri qui n'en compte que 2000) est automatiquement élu! Le système présente des avantages et des inconvénients. Les premiers, c'est qu'il n'y a que bipartisme, un parti l'emporte au détriment de l'autre et doit, par conséquent, assumer les responsabilités gouvernementales. Les seconds, c'est que lorsqu'il y a émiettement de partis, comme au temps de MacDonald, qui dut avoir recours à de fâcheuses coalitions pour sauver la livre sterling, déjà compromise par sa politique précédente, dans la ligne de son action révolutionnaire de 1916, de telles coalitions ne permettent plus la cohésion ministérielle, indispensable pour mener à chef la législature qui, en principe Outre-Manche, est de cinq ans. L'Angleterre « mère des parlements » que Montesquieu nous donnait en modèle, n'en est plus un aujourd'hui.

En effet, Wilson va gouverner avec un parti minoritaire qui ne dispose plus aux Communes que de 301 voix, alors qu'il en faudrait 318 pour constituer la majorité. Lui aussi aurait besoin de l'appui des libéraux et de quelques suffrages supplémentaires. Mais M. Jeremy Thorpe est hostile aux travaillistes pour deux raisons essentielles. Il s'oppose à tout retour aux nationalisations, prévu par le programme du « Labour » et il est hostile à toute négociation concernant la rupture avec le Marché commun que n'a cessé de réclamer M. Wilson.

Aussi, de deux choses l'une. Ou, pour durer, le nouveau premier ministre renoncera à ses prétentions électorales et, dans ce cas, il trompera — ce n'est pas la première fois — la confiance du pays. Ou il s'enfoncera davantage dans son idéologie, ce qui fera renouer les prétentions des grévistes mineurs et des autres syndicats, et ce qui ne fera que confirmer l'affaiblissement économique de l'Angleterre et son marasme social. Nous ne croyons pas nous tromper. Mais entre la semaine où s'est déroulé le scrutin de la semaine dernière et le période où se dérouleront de nouvelles élections, il ne passera pas beaucoup d'eau sous les ponts de la Tamise.

René BRAICHET

Selon la revue «Finanz und Wirtschaft» L'essence augmenterait de douze centimes en Suisse

ZURICH (ATS). — Le litre d'essence super augmentera de 12 centimes, révèle la revue économique «Finanz und Wirtschaft» dans sa dernière édition. Dorénavant, les compagnies pétrolières intégrées fixeront le prix du litre super à 97 centimes. La revue souligne que les « raisons de cette augmentation seront connues cette semaine encore. Aucune confirmation à cette nouvelle n'a cependant pu être obtenue. Le préposé à la surveillance des prix, M. Léo Schürmann, a expliqué à l'Agence télégraphique suisse que l'augmentation sur le prix de l'essence était à l'examen, et ne pouvait pas attendre que la commission des cartels ait terminé son enquête sur les compagnies pétrolières internationales.

«Finanz und Wirtschaft» précise à ce propos que la Suisse attendra cependant que ses voisins d'Europe occidentale aient procédé à leur propre augmentation. En Suisse cette hausse était certes attendue mais pas dans de telles proportions.

DEUX FACTEURS

Deux facteurs essentiels justifient cette majoration du prix de l'essence, en Suisse. D'une part, assurer l'approvisionnement de notre pays en carburant et d'autre part maintenir notre position concurrentielle sur le marché. Actuellement, poursuit la revue, l'essence est vendue aux prix suivants en Europe occidentale: France 1,75 ff (1,16 francs suisse), Allemagne fédérale 97 pfennig (1,14 fr. s.), Autriche 6,5 schillings (1,04 fr. s.), Belgique 11,74 francs belges (92 centimes s.) et Suisse 85 centimes. Malgré cette forte hausse, notre pays restera celui où l'essence est la meilleure marché.

MISE AU POINT

Rien n'a été décidé jusqu'ici ni concernant le moment d'une augmentation du prix de l'essence, a déclaré mercredi M. B. Schmidhauser, de la commission des cartels, interrogé par l'ATS. M. Schmidhauser a précisé qu'il ne pouvait « absolument pas s'imaginer » d'où pouvaient provenir des informations d'un contenu différent. Il existe bien depuis quelque temps des propositions pour une augmentation du prix de l'essence « de cinq à dix centimes », mais il ne faut attendre aucune décision pour le moment — en tout cas pas dans le courant de cette semaine, comme l'annonçait l'hebdomadaire économique «Finanz und Wirtschaft» dans sa dernière édition. Au début de la semaine prochaine, a ajouté M. Schmidhauser, différents entretiens à ce sujet sont encore prévus.

Métallos allemands en grève



BRÈME (AFP). — Quelque 52.300 ouvriers métallurgistes de 67 entreprises de Brème et de Bremerhaven, des chantiers navals surtout, se sont mis en grève mercredi matin.

Les grévistes avaient réclamé une augmentation de salaire de 18%, mais ils avaient accepté un compromis sur la base de 14%. Ce dernier avait été refusé par les représentants du patronat de la métallurgie (Gesamtmetall) et c'est à la suite de ce refus que 94% des métallos groupés dans le syndicat «Ig-Metall» se sont prononcés en faveur de la grève.

Notre téléphoto AP: des grévistes devant leur usine à Brème

L'actualité régionale :

pages 2, 3, 7, 9, 11 et 21

L'actualité suisse :

page 13

Tous les secteurs :

pages 15 et 17

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV :

page 25

Dernière heure et bourses :

page 27

Laufon : un ouvrier asphyxié dans un collecteur d'égout

Jura et plébiscite : la Troisième force et les checs des autres (Page 11)

Abandon du tronçon Yverdon-Berne ? Une nécessité: l'aménagement rapide de l'axe Neuchâtel-Chiètres (Page 27)

Un commissionnaire attaqué et dévalisé à Lausanne (Page 13)

Le coût social de l'auto

La nouvelle hausse du prix de l'essence à laquelle il faut s'attendre, ainsi que l'augmentation générale du coût de l'automobile pour l'utilisateur, qu'il s'agisse pour des besoins professionnels ou pour son plaisir, conduisent bien des gens à s'interroger. Ne fait-on pas de l'auto un usage excessif? Le moment n'est-il pas venu de définir une sorte de code de l'emploi raisonnable de ce mode de locomotion?

Ceux qui se posent ce genre de questions ne perdent pas de vue l'utilité de l'auto, « baromètre de la prospérité ». Le véhicule motorisé, c'est indéniable, est un puissant facteur de progrès, en accroissant la liberté de mouvement de l'individu.

Mais il est non moins irréfutable que tout instrument de progrès se transforme en frein et en facteur nuisible, dès lors que les hommes abusent du pouvoir qu'il leur confère. S'agissant de l'automobile, à une semaine du prochain « salon » de Genève, on méditera avec un intérêt mitigé, selon le point de vue auquel on se place, les conclusions d'une étude que deux professeurs de l'Université de Fribourg, MM. Wittmann et Bulte, viennent de consacrer au « coût social » du véhicule.

Aux deux milliards de francs de revenus annuels que l'Etat se procure en Suisse sous forme de taxes sur les autos et sur l'essence, les deux enquêteurs opposent les trois milliards de francs que coûte l'automobile à la communauté, sous forme de dommages facilement mesurables. Parmi ces derniers, ils citent plus d'un milliard et demi par an pour la construction et l'entretien des routes helvétiques; pour les accidents et leurs conséquences, près d'un milliard et demi; pour le contrôle de la circulation, cent quarante millions.

L'estimation du coût — et du déficit d'un milliard — est modérée: elle ne tient pas compte des dépenses pour l'aménagement de places de stationnement privées, pour la mise à la ferraille des véhicules hors d'usage, pour les retards et inconvénients résultant des embouteillages, pour la pollution, etc...

La mesure de la charge infligée aux dépenses publiques de l'automobile se trouve « dramatisée » par la comparaison à d'autres dépenses publiques: un milliard de francs, différence entre le « coût social » de l'auto et le revenu que tirent les finances publiques de l'auto, c'est l'équivalent de la somme nécessaire au paiement annuel des services sociaux fédéraux. Autre indication: quelque deux milliards de francs ont été versés en 1970 aux cantons à titre de subventions. Un milliard et demi a été consacré dans la même année par la Confédération et les cantons à la santé publique.

On ne s'étonnera pas dans ces conditions que, outre le renchérissement dû à la crise du pétrole, la perspective d'autres hausses sur le « coût individuel » de l'auto soit évoquée.

R.A.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Cinq rues interdites à la circulation

Parce que le parcage y était chaotique au point d'empêcher toute intervention des véhicules des premiers-secours, parce qu'aussi l'augmentation croissante du nombre des véhicules à moteur et, par conséquent, de la circulation dans ces rues y devenait problématique, la police a décidé de prendre de nouvelles mesures restrictives.

Dès aujourd'hui, et la signalisation mise en place hier le dit clairement, il est interdit de circuler dans les rues suivantes :

- Chavannes
- Neubourg
- Fausse-Brayes
- Greniers
- Dublé

Seuls les véhicules de livraison et ceux des services publics pourront s'y aventurer, et stationner dans les cases jaunes disposées à cet effet et qui remplaceront les dix cases bleues qui seront nécessairement sacrifiées, parce que devenues inutiles.

Au sens de l'ordonnance sur la signalisation routière, seuls les conducteurs de véhicules à moteur ayant à décharger ou à charger des personnes ou des marchandises auront le droit de circuler dans ces rues. Le stationnement ne sera autorisé qu'à l'intérieur des cases jaunes et seulement durant le temps nécessaire aux opérations de chargement ou de déchargement.

En outre, la rue des Chavannes ne pourra être utilisée qu'à la descente. Le passage des Arbalétriers, quant à lui, ne pourra être emprunté que dans le sens ouest-est avec obligation de tourner à droite au débouché dans la rue des Terreaux. Enfin, la ruelle Dublé ne sera utilisable qu'ouest en est.

La commission consultative de circulation au centre (qui ne fut pas créée pour la N5 mais bien pour régler le trafic

dans la boucle et étudier l'interdiction d'y circuler, contrairement à ce que l'on a entendu dire au Conseil général l'autre soir) a ratifié ces nouvelles mesures.

Quant à savoir à quel moment interviendra l'interdiction générale de circuler dans la boucle, non plus seulement le samedi mais tous les jours, tout dépend de la création des parcs à voiture près du centre. La position du commerce local n'a pas changé à cet égard. Actuellement, le samedi, c'est une cinquantaine de bénéficiaires d'autorisations dûment délivrées par la police, qui peuvent franchir les barrières pour pénétrer au cœur de la cité, le samedi de 7 h 30 à 17 h 30.

Ce n'est que lorsque l'interdiction sera générale que la police étudiera la mise en vigueur de dérogations horaires, à l'instar de ce qui s'est fait à Lausanne et à Berne, où les livraisons ne peuvent avoir lieu que dans un horaire bien précis.

A Neuchâtel, l'expérience du samedi est concluante, à tous égards, et la vie de la cité y a gagné pour le plus grand plaisir des piétons.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 2 mars, Di Torrice, Jean-Louis, fils de Matteo, infirmier, Boudry, et de Pia, née Quattrociochi. 3. Châlard, Dominique-Alain, fils de Daniel-Alain, surveillant, le Landeron, et d'Elyette-Suzanne, née Perret. 4. Boado, Elisabeth, fille d'Antonio, ouvrier de fabrique, Neuchâtel, et d'Ernelinda, née Marques. 5. Sandoz, Marion-Catherine, fille de Bertrand-Edouard-Albert, inspecteur d'assurances, Vilars, et de Suzanne-Marie, née Uske; Nussbaum, Carole, fille de Jacques-Alain, fonctionnaire, Marin, et d'Anita, née Oberinger; Picci, Fabio, fils de Cosimo, ouvrier de fabrique, Neuchâtel, et de Lucia, née Pellico.

Décès. — 5 mars, Wyss, Paul-Ernest, né en 1891, ancien commerçant, Neuchâtel, veuf de Barthe-Henriette, née Rupli; Haenggli, née Maury, Adrienne-Marguerite, née en 1905, ménagère, la Neuveville, épouse de Haenggli, Carlo.

AVIS TARDIFS

Fr. 270 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

VISITE

du centre de production des **FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S. A.**, à Serrières **SAMEDI 9 MARS à 9 heures et 10 heures**

Nouveau collège de MARIN

Rue des Tertres **CE SOIR jeudi 7 mars, à 20 h 30 GRAND GALA DE MAGIE** par le Club des magiciens de Neuchâtel Location : tél. 33 17 32 et à l'entrée Organisation : Société d'émulation, Marin

Corsaire

Ce soir, concours de « ROCK AND ROLL » **Finale 28 mars** Patronné par le club « ZOU »

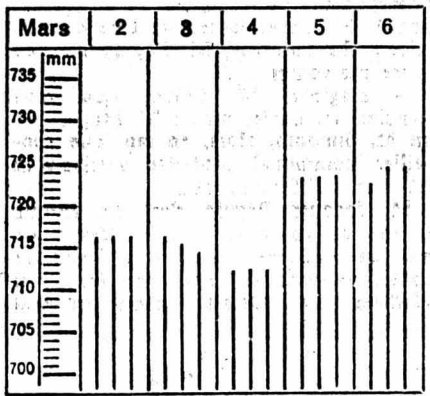
STATION MIGROS SAINT-BLAISE OUVERTE ESSENCE - DIESEL



Des scènes que l'on ne reverra plus dans cinq rues de la ville. (Avipress - J.-P. Baillod)

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 6 mars Température : moyenne : 1,8; min. : 1,0; max. : 5,5. Baromètre : moyenne : 723,0. Vent dominant : direction : est-nord-est; force : modéré. Etat du ciel : couvert à très nuageux.



Niveau du lac du 6 mars 1974 : 428,93
Température de l'eau du 6 mars : 6°

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : dans la moitié est du pays, les chutes de neige régionales cesseront progressivement et des éclaircies se développeront, surtout en montagne. Dans la moitié ouest, le temps sera en partie ensoleillé avec une nébulosité changeante, souvent abondante le matin sur le Plateau. La température en plaine atteindra 2 à 7 degrés l'après-midi. Le vent du nord-est sera faible ou modéré. Temps probable pour vendredi et samedi. — Sur le Plateau, temps souvent couvert par stratus, ailleurs en général ensoleillé. Température en hausse en montagne.

VIGNOBLE

CORTAILLOD
Le C.E.P. organisera le prochain championnat suisse de cross

(c) En décembre, la Fédération suisse d'athlétisme a confié au C.E.P. Cortaillod le soin d'organiser le prochain championnat suisse de cross. L'importance de cette manifestation fixée en mars 1975 à Planeyse suppose une préparation de longue haleine; c'est la raison pour laquelle à eu lieu déjà la première séance constitutive du comité d'organisation. Le C.E.P. s'est assuré la collaboration de personnes compétentes qui, à la tête de commissions diverses, se répartiront la tâche.

PLATEAU DE DIESSE

PRÊLES
Concert de la fanfare

(c) La société de musique « L'Harmonie » de Prêles a donné son concert annuel devant une nombreuse assistance. Sous la baguette de son nouveau directeur, M. Weibel de Bienné, « L'Harmonie » a produit un répertoire très apprécié. Plusieurs morceaux, dont le célèbre « Jésus-Christ Superstar », de Webber-Hautvast, la Suite « In Sommerset », de Jack Harvey et des mélodies de jazz et espagnoles, ont été jouées avec éclat. Le paso doble « E Viva España » a été bissé.

La soirée s'est poursuivie par un grand bal conduit par l'orchestre neuchâtelois « Trois Etoiles », dont le nouveau répertoire de musique hawaïenne et populaire a donné une note gaie et exotique à cette fin de soirée.

DIESSE

Un règlement vieux de plus de 50 ans

Les autorités de Diesse ont désigné une commission pour l'étude d'un nouveau règlement d'administration et d'organisation de la commune. Celui qui est en vigueur fut arrêté par l'assemblée communale du... 15 février 1921 et porte la signature de MM. Arnold Carrel et Arnold Bourquin, respectivement maire et secrétaire communal! C'est suite à la nouvelle loi sur les communes approuvées par les citoyens du canton de Berne le 20 mai 1973 et entrée en vigueur au début de cette année, que cette révision devint nécessaire.

La commission que préside M. C. Bourquin, ancien maire, est composée de MM. A. Decrauzat, vice-maire, des anciens membres du Conseil communal, MM. J. Carrel et R. Lecomte, ainsi que de M. W. Lauber, qui fut pendant de nombreuses années secrétaire-caissier. Les travaux sont déjà bien avancés et bientôt le règlement sera transmis au Conseil communal puis, après que ce dernier l'aura étudié, soumis au vote des citoyens et citoyennes.



Enfant imprudent renversé

● ALORS qu'il circulait mardi vers 17 h au volant de sa voiture rue de Champréveyres, M. P. S. de Peseux s'est soudain trouvé en présence, à la hauteur de l'immeuble No 43, du petit Marc Laubscher, 6 ans, domicilié en ville, qui s'était élançé sur la chaussée en courant. Renversé par l'auto et blessé, l'enfant a été transporté à l'hôpital des Cadolles par l'automobiliste.

Centenaire fêté

● HIER en fin d'après-midi, le Centre industriel de développement (CID) de Bienné offrait un apéritif à Neuchâtel.

Cette petite manifestation marquait l'ouverture au chef-lieu du centième cours CID, Neuchâtel figurant sur le programme de cette institution de formation professionnelle depuis 1972, l'entreprise ayant été fondée en 1966.

En sept ans, c'est un total de 1370 personnes (13.800 jours-participants) qui ont bénéficié de ces cours de recyclage.

Ce centième cours auquel participent des cadres de toute la Suisse, au nombre de quatorze, est consacré à l'étude des méthodes de contrôle statistique de la qualité et à leur utilisation rationnelle.

25 ans aux TP

● RÉCEMMENT M. Frédy Guye, égoutier a été accueilli et remercié à l'hôtel de ville par M. R. Allemann, directeur des travaux publics, entouré de quelques collaborateurs.

Le jubilaire bien connu sous le sobriquet de Tintin est entré en fonctions le 21 février 1949 et fêta ainsi 25 ans d'activité professionnelle.

Dix communes aux abattoirs

● SUR demande du Conseil communal de Bevaix, le Conseil communal a signé une convention quant à l'utilisation des abattoirs de Serrières par les bouchers de Bevaix et l'inspection des viandes de cette commune.

Il s'agit, en fait, de la dixième commune qui, dans un but de rationalisation et pour éviter des investissements dans la construction d'un abattoir, préfère bénéficier des installations modernes mises à la disposition des bouchers du chef-lieu.

Cette collaboration intercommunale mérite d'être soulignée car elle constitue, en l'occurrence, la solution idéale en attendant la construction d'un abattoir régional, voire cantonal.

Rappelons qu'à ce jour les communes suivantes ont signé une telle convention : Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Cortaillod, Cressier, Bôle, Saint-Blaise, Cornaux, Hauterive, Valangin et Bevaix.

Du nouveau au palais DuPeyrou

● LA rénovation de la Maison des Halles se poursuit normalement. L'intérieur est en voie d'achèvement et la restauration des deux façades sud et ouest avance. On sait qu'une fois rénovée, l'illustre maison abritera un restaurant à vocation nettement gastronomique au premier étage, mais dans un nouveau décor et un snack-brasserie au rez-de-chaussée.

La gérance, on le sait, a été remise à deux spécialistes éminents gastronomes MM. Bolli et Bindella qui ont promis de redonner à cet établissement public sa renommée.

Changement également au palais DuPeyrou dont s'occupera également M. Bolli, les gérants actuels M. et Mme Ganguillet, devenant ses collaborateurs. D'ores et déjà est annoncée la venue en juin dans cet illustre édifice, de l'Académie Brillat-Savarin, qui comprendra une centaine de gastronomes.

Ecoles catholiques Neuchâtel-Dijon

● UNE imposante délégation de l'Amicale des anciens et parents d'élèves des écoles catholiques de Neuchâtel séjournera les samedi 16 et dimanche 17 mars à Dijon.

Le but de cette visite : la célébration du jumelage avec l'Ecole technique Saint-Joseph scellé déjà à Neuchâtel lors du récent repas traditionnel. Au programme de ces deux journées placées sous le signe de l'amitié franco-suisse : concerts donnés par la « Manécanterie de Bourgogne », le « Groupe des chanteurs », de Langres, les « Amis bragards », de Saint-Dizier, « L'Harmonie », courses-surprise, sport, sauterie, assemblée précédée d'une messe et, bien entendu, banquets et visite de caves. Une rencontre qui en annonce d'autres des deux côtés de la frontière (P).

Modification des délais de réception des annonces

	Dernier décal
Numéro du lundi	jeudi 15 heures
Numéro du mardi	vendredi 15 heures
Numéro du mercredi	lundi 15 heures
Numéro du jeudi	mardi 15 heures
Numéro du vendredi	mercredi 15 heures
Numéro du samedi	jeudi 15 heures

Service des annonces FAN

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Bienheureux ceux qui endurent l'épreuve avec patience.

Jacques 5 : 11.

Monsieur Charles Bron ;
Madame veuve André Bron, à la Chaux-de-Fonds, et ses enfants :
Madame et Monsieur Jean-Claude Roulin, à Clarens,
Monsieur Charles-André Bron, à Neuchâtel,
Mademoiselle Francine Bron, à Genève,
Monsieur Olivier Bron, à Boncourt ;
Monsieur et Madame Jean-Maurice Bron et leurs fils :
Monsieur Pierre-Alain Jaussi, à Genève,
Monsieur Janick Bron ;
Madame Emile Habertur, au Landeron ;
Madame et Monsieur Hermann Fesselet, à Fontainemelon, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Georges Zybach, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Jean Bron, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Maurice Diacon, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Louis Bron, à Neuchâtel, et leur fils, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Charles BRON

née Antoinette ZYBACH

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 77^{me} année.

2208 les Hauts-Geneveys, le 5 mars 1974.
(Jonquilles 4)

Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.

Jean 15 : 13.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 8 mars.

Culte à la chapelle, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Betty Blanchard-Weber, à Vevey ;
Monsieur et Madame Armin Blanchard, à Villiers ;
Monsieur et Madame Philippe Blanchard, à Colombier ;
Monsieur et Madame Emile Reymond, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame Blanche Weber, à Genève ;
Madame Yvonne Lavanchy, à Genève, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre BLANCHARD

photographe

leur très cher époux, fils, beau-fils, frère, beau-frère, neveu, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection, le 5 mars 1974, après une grave maladie dans sa 47^{me} année.

Nous sommes pressés de toutes manières, mais non désespérés : abattus, mais non perdus.

L'incinération aura lieu à Vevey le jeudi 7 mars.

Culte à 15 heures à la chapelle du crématoire.

Honneurs à 15 h 20.

Domicile de la famille : rue de la Madeleine 35, 1800 Vevey.

Ne pas envoyer de fleurs, mais penser à « Terre des Hommes », c.c.p. 10-11504

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité directeur de Neuchâtel Xamax F.C. a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Paul WYSS

membre honoraire du club.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité des Contemporains 1891 a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de leur cher ami,

Monsieur Paul WYSS

Pour la cérémonie funèbre, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Conseil communal de Villiers a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre BLANCHARD

fils de Monsieur Armin Blanchard, conseiller général.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité des Vétérans de l'A.S.F., section de Neuchâtel-le-Bas, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Paul WYSS

membre du groupement.

Incinération jeudi 7 mars, à 14 heures, à Beaugard.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Léon JAQUET-MERZ

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Bôle - Le Locle, mars 1974.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Anna BIELSER

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, mars 1974.

La famille de

Mademoiselle Germaine LINIGER

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leur envoi de fleurs ou de leur message, et leur exprime sa très sincère reconnaissance et sa profonde gratitude.

Neuchâtel, mars 1974.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Marguerite Challandes-Camponovo

très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants.

Saint-Aubin, mars 1974.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Abel FROIDEVAUX

très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants.

Neuchâtel, mars 1974.

La famille de

Monsieur Arnold SAUSER

très touchée des nombreux témoignages de sympathie, remercie toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin.

Peseux, février 1974.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Pierre ROBERT

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, l'ont entourée lors de son grand deuil.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 6.50
* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 27.—
* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 68.—

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 23.— ; 6 mois Fr. 44.— ; 1 an Fr. 84.—

(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Fin de la session extraordinaire du Grand conseil neuchâtelois D'INSURMONTABLES DIFFICULTÉS ATTENDENT LE CANTON SI L'INITIATIVE SUR LA PÉNÉTRATION ÉTRANGÈRE ABOUTIT

La mode est de dénoncer l'« emprise étrangère ». Et les auteurs de telles initiatives ne ratent pas une occasion d'exploiter ce merveilleux flon que sont les sentiments xénophobes, exprimés ou latents, qui grouillent sous la peau d'une certaine couche de la population. C'est à la fin de cette année que le peuple devra se prononcer sur la troisième initiative de ce genre et, déjà, d'autres sont dans l'air !

— Depuis la votation de juin 1970, ce type de distraction fait recette... disait hier M. Ch.-H. Augsburg, auteur d'une interpellation demandant que le Conseil d'Etat se prononce sur les retombées d'une telle initiative au cas où elle devrait aboutir.

Et M. Augsburg signalait entre autres que si le peuple venait à l'accepter, 20.800 ressortissants étrangers devraient quitter progressivement le canton, 6000 départs étant enregistrés pour la seule ville de la Chaux-de-Fonds.

M. Jean-Pierre Béguin ayant posé une question touchant au même problème, M. René Meylan fut faire d'une pierre deux coups, répondre au précontentieux du député socialiste et du député libéral. Y a-t-il une pénétration étrangère dans le canton ? Arithmétiquement oui, estime le président du Conseil d'Etat. De 1963 à 1973, les effectifs de la population étrangère ont passé de 25.000 à 35.000 personnes. Cette augmentation n'est pas étonnante en soi, d'autres cantons fortement industrialisés connaissent des proportions semblables. Mais si la pénétration étrangère pose un certain problème, le Conseil d'Etat est d'avis qu'il ne l'est que dans certains milieux, les couches ouvrières notamment. Il conteste en revanche qu'il y ait, pour reprendre le verbiage cher à M. Schwarzenbach ou aux autres formations xénophobes, une « emprise » et que la Suisse soit menacée au plus profond de ses racines. Il y a simplement des problèmes psychologiques ou de cohabitation qui se posent.

Quant aux conséquences de cette initiative sur l'économie cantonale, elles seraient désastreuses. Qu'on en juge ! Que les « oul » l'emportent et dans un délai de trois ans, 20.000 personnes devraient quitter le canton. Vingt mille personnes, cela représente 13.000 postes de travail... Autrement dit, chaque année, le canton devrait se passer de 4000 personnes actives. Les représentants des milieux syndicaux et patronaux peuvent imaginer le marasme et les difficultés de toutes sortes qui en découleraient.

Et M. Meylan n'a pas mâché ses mots :

— Si cette initiative est acceptée nous ne voyons pas comment nous pourrions décamer rester chef du département de l'Industrie et assister sans pouvoir dire un mot au démantèlement de l'économie du canton.

INITIATIVE ANTICONSTITUTIONNELLE

Cette initiative est-elle constitutionnelle ? M. Meylan ne le pense pas car est-ce constitutionnel que de permettre à un peuple de laisser cours à ses plus basses passions et pousser les gouvernements à démanteler l'économie de leur propre canton. L'année dernière le contingent de main-d'œuvre étrangère accordé au canton était de 144 personnes. A la fin du mois de février dernier, le canton disposait de dix personnes, contingent qui lui est attribué jusqu'à l'automne et avec lequel il devra tenter de faire front. On imagine quelle est la situation !

En ce qui concerne les mesures à prendre pour faciliter l'assimilation de la population étrangère résidente, M. René Meylan a annoncé qu'à la suite des motions qui avaient été acceptées par le Grand conseil, le Conseil d'Etat présenterait, au mois de juin, un rapport détaillé sur les mesures qu'il compte proposer. Elles touchent notamment à deux secteurs : comment faciliter les naturalisations et problèmes posés par l'attribution du droit de vote sur le plan cantonal.

BERNE OU PAS BERNE ?

Le Conseil d'Etat ne voit jamais d'un bon œil tous les projets de résolution et d'initiatives que les députés lui demandent de transmettre à Berne. Non pas qu'il veuille couper l'herbe sous le pied du Grand conseil mais parce que cette procédure lui semble peu efficace. Déjà, les papiers s'amontent sur le bureau de l'Assemblée fédérale. Mais aussi, qui prête attention aux demandes et propositions venues des cantons ? En disant cela hier matin, le président du gouvernement se souvenait d'avoir entendu M. Gaston Clottu, qui présida le Conseil national, lui dire dans quel abâttement le plongeaient toutes ces résolutions qui laissaient les députés de glace, parfaitement indifférents. S'il conteste la forme utilisée, M. René Meylan partage cependant le fond, et les préoccupations des autres. Les problèmes qu'ils soulèvent et qu'ils voudraient voir résolus à Berne sont réels et manifestes.

Trois députés, MM. Kaufmann (lib), Maurer (rad) et Simon-Vermot (PPN) se souciaient ainsi du malaise paysan, malaise particulièrement tangible dans le canton de Neuchâtel où deux exploitations agricoles sur trois se trouvent en zone de montagne. Afin d'augmenter la portée de leur démarche, les trois députés décidèrent de fonder leur propre projet de résolution en un seul qui, après un amendement socialiste, a la teneur suivante :

« Le Grand conseil neuchâtelois constate que la situation de l'agriculture suisse, particulièrement dans les régions de montagne, reste préoccupante malgré les récentes adaptations de prix accordées par le Conseil fédéral.

» De la forte augmentation des coûts des moyens production, il résulte que

le revenu du paysan suisse reste insuffisant. Cette différence est particulièrement ressentie par les agriculteurs de montagne. Il est temps de combler cette lacune.

» Il prie donc le Conseil d'Etat d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour que tous les moyens légaux à sa disposition soient employés afin d'adapter les conditions de travail des agriculteurs à celles des autres professions et de compenser les effets du renchérissement.

Au vote, ce projet de résolution passa facilement le cap de la majorité des deux-tiers et fut approuvé par 79 voix.

CRAINTES NON FONDÉES ?

De son côté, M. Hatt (soc), utilisait la même arme pour évoquer un autre problème. Son projet de résolution rappelait que la commission consultative pour la surveillance des prix, des salaires et bénéfices a élaboré un projet qui fixe les augmentations totales des charges salariales pour douze mois à 10 %. Or, si les propositions de la commission étaient imposées aux travailleurs par le Conseil fédéral, il en résulterait une perte sur le pouvoir d'achat des salariés au cas où l'indice du coût de la vie augmenterait comme en 1973. Selon M. Hatt, le Conseil d'Etat était donc prié d'intervenir auprès du Conseil fédéral « pour que tous les moyens à sa disposition soient employés afin que rien n'empêche la compensation intégrale du renchérissement et une augmentation réelle de salaire selon le taux de croissance de la productivité globale de l'économie ».

MM. Ray (rad), Donner (rad) ou Jaggi (PPN) estimant l'un que cette proposition est superflue, les autres qu'il ne s'agit là que de vaines alarmes. M. Sandoz (soc) n'aimerait pas voir les parlements cantonaux abdiquer leur droit d'émettre une opinion sur les problèmes vitaux. Pour sa part, le président du Conseil d'Etat a insisté sur le fait que les arrêtés fédéraux urgents de décembre 1973 ne donnaient pas le droit au Conseil fédéral de décider de bloquer les salaires. Il a mis en garde le Grand conseil contre le climat de méfiance né de la période d'inflation et redit sa confiance envers les négociations entre partenaires sociaux. Cependant, M. René Meylan n'a pas caché que ceux qui paieront les pots cassés de l'inflation ne seront pas les nantis mais, bien au contraire, et pour reprendre sa propre expression, les « petits carnets d'épargne de la Banque cantonale ».

Au vote, le projet de résolution n'a pas atteint la majorité des deux-tiers, ne recueillant que 42 voix.

PLUS DE COURSES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLISTES ?

M. Jean-Claude Barbezat (lib), avait soulevé il y a quelques mois le pro-

blème des courses de côte. A nouveau, en compagnie de M. J. Chiffelle, il a demandé au Conseil d'Etat de prendre des mesures immédiates pour interdire toutes les compétitions automobiles et motocyclistes dans le canton. Cette motion étant assortie de la caluse d'urgence, M. Barbezat agit au plus vite pour ne pas voir s'ajouter d'autres victimes à une liste déjà longue. Au vote, cette urgence lui est accordée par 42 voix contre 30 et le député précise alors que les épreuves de moto-cross ne sont pas visées par cette mesure. Il explique les courses automobiles et motocyclistes sont aussi dangereuses qu'inutiles et coûteuses et évoque les précédents de Lignières, insistant notamment sur le bruit causé par cette piste et sur le comportement inquiétant des spectateurs qui en reviennent. La motion n'étant pas combattue, le Conseil d'Etat étudiera de quelle façon il peut faire supprimer ces épreuves.

OUVERTURE DES MAGASINS

Le dernier débat a été consacré à l'ouverture en nocturne des magasins. Développant une motion déposée en 1961 par M. J.-P. Mauler (lib), M. Hubert Donner (rad) a rappelé que les commerçants de Cornier qui désiraient ouvrir leur magasin régulièrement un soir par semaine n'avaient pu le faire, cette disposition étant contraire à la loi du 1er octobre 1968 sur la fermeture des magasins. Or, depuis cinq ans, les idées et les mœurs ont bien évolué. Il était donc demandé au Conseil d'Etat d'étudier une modification de la loi afin de permettre un horaire d'ouverture plus libre des magasins si les commerçants en expriment le désir.

Cela n'est pas du goût de M. J.-P. Gendre (soc) qui trouve particulièrement malvenu de favoriser des achats souvent inconsidérés et qui pense que le syndicat F.C.T.A. n'acceptera pas une telle modification de la loi d'autant plus qu'après les ouvertures de fin d'année, la compensation des heures de travail supplémentaire n'a pas été respectée par certains commerçants. Pourquoi, dans la situation actuelle, vouloir encore tenter le consommateur ? M. Blaser (POP) se range de ce côté, déclarant que ces ouvertures ne profitent qu'aux hypermarchés ou commerçants. Il rappelle aussi les grands magasins mais non aux petits conditions de travail souvent pénibles du personnel, les maigres salaires qui lui sont octroyés.

Pour M. Fred Wyss (lib), la loi fédérale sur le travail doit donner au personnel les garanties indispensables. Il ne s'oppose pas à une modification de la loi cantonale telle qu'elle est envisagée par M. Donner et pense que le principe de l'autonomie communale dans ce domaine pourrait être étendu. Quant à M. Donner, il s'étonne d'enten-

dre M. Gendre parler de la F.C.T.A., celle-ci ne s'étant jamais plainte par écrit...

De plus, il pense que l'ouverture hebdomadaire en nocturne est une solution souple qui permettrait aux acheteurs de faire leurs courses dans le canton encore que « l'économie n'ait pas de frontières » et qu'on ne peut empêcher les consommateurs d'aller où ils veulent.

PROBLÈME COMPLEXE

— ... J'admire la certitude des uns et des autres, enchaîne M. Meylan. Le Conseil d'Etat, s'il peut accepter cette motion, n'ira pas jusqu'à se prononcer aujourd'hui car ce dossier est particulièrement complexe.

Le président du Conseil d'Etat donne un exemple pour illustrer la complexité du problème. Que l'on révisé la loi et que les commerçants de Cornier, puisqu'il s'agit d'eux à l'origine, soient autorisés à ouvrir un soir par semaine ! Alors, les commerçants des localités voisines voudront en faire autant et cela fera boule de neige. L'affaire doit donc être envisagée au niveau cantonal. Autre exemple cité par M. René Meylan et qui illustre les écueils que l'on peut rencontrer : la venue de Migros dans le canton :

— ... Si le Conseil d'Etat et le Grand conseil avaient pu le faire, ils s'y seraient opposés. La majorité du Grand conseil aurait, à cette époque, subi les pressions des petits commerçants et, de leur côté, les socialistes auraient défendu les intérêts des coopératives. Or, il faut le reconnaître et les petits commerçants le reconnaissent aujourd'hui, la venue de Migros a apporté quelque chose au canton.

M. Meylan devait encore ajouter qu'il était exact que les grandes surfaces poussent les consommateurs à acheter plus qu'ils ne le veulent. Pour terminer, il s'étonnera de la déclaration de M. Gendre concernant la F.C.T.A. Depuis quatre ans qu'il dirige le département de l'Industrie, il n'a pas reçu de plainte écrite de cette fédération. En revanche, lors de la procédure de consultation touchant à ces ouvertures nocturnes, la F.C.T.A. lui a envoyé une lettre « soite, peu polie et dont les arguments ne tiennent pas au point de vue juridique ». A la proposition de M. Blaser de signaler le cas de certains magasins au service de médecine du travail et d'hygiène industrielle, M. René Meylan admet qu'il faut poursuivre les études entreprises et déclare qu'il contactera personnellement ce service.

Au vote, le Conseil d'Etat ne la repoussant pas, bien au contraire, la motion Donner fut finalement acceptée par 64 voix contre 27.

Cl.-P. CHAMBAT

Quelles seraient les incidences d'une harmonisation fiscale intercantonale sur la législation fiscale neuchâteloise ?

Dans une question posée au Conseil d'Etat, trois députés libéraux, MM. J.-P. Béguin, Jean Carbonnier et F. Wyss demandaient quelles seraient les incidences d'une harmonisation fiscale intercantonale sur la législation fiscale neuchâteloise. Par une réponse écrite très détaillée, le Conseil d'Etat précise déjà que la procédure de consultation a été introduite auprès des gouvernements cantonaux, des partis politiques et des organisations économiques intéressées, le délai de réponse échéant le 15 octobre prochain.

L'adoption intégrale de la loi harmonisée sur les impôts directs des cantons et des communes modifierait la législation fiscale neuchâteloise sur les points suivants :

Personnes physiques

a) **IMPOT SUR LE REVENU**
— Introduction d'un impôt spécial frappant les gains sur participations, c'est-à-dire les bénéfices provenant de l'aliénation de droits patrimoniaux de toutes sortes qui sont liés à des participations importantes. Cela est le cas lorsque le propriétaire possède au moins 20 % du capital social d'une entreprise.

Actuellement, ne sont imposables que les gains provenant de la vente d'actions de sociétés immobilières ou de celles dont l'actif brut constitué par des immeubles sis sur territoire neuchâtelois représentent au moins 25 % de l'actif brut total.

— Les gains immobiliers obtenus lors de la réalisation d'immeubles sont imposés séparément de la taxation ordinaire, mais l'impôt est calculé selon le tarif ordinaire de l'impôt sur le revenu et non plus selon un tarif dégressif en fonction de la durée de possession de l'immeuble.

— L'attribution d'actions gratuites et l'augmentation gratuite de la valeur nominale des actions ne constitue plus un revenu imposable, pour autant que l'on ait affaire à des éléments d'une fortune privée.

— L'imposition des diverses prestations en capital est traitée fiscalement légèrement différemment que dans le droit fiscal neuchâtelois actuel (modifications de détail). Il est prévu notamment l'exonération des indemnités en capital versées suite de décès, de dommage corporel grave ou d'atteinte durable à la santé.

— Exonération des prestations bénéficiaires de des institutions d'intérêt public ou de pure utilité publique jusqu'à concurrence de 10 % du revenu net des

personnes physiques ou du bénéfice net des personnes morales.

— Possibilité de déduire les pertes qui n'ont pas été prises en considération de une telle déduction que lorsque de deux années précédentes. Actuellement, cette possibilité n'existe pas en droit neuchâtelois.

— La déduction légale sur le gain de la femme mariée est également accordée lorsque l'épouse exerce une activité lucrative indépendante ou qu'elle seconde son mari dans son commerce ou son entreprise. Le droit neuchâtelois n'accorde de une telle déduction que lorsque la femme mariée exerce une activité dépendante.

— Suppression du montant franc d'impôt sur les cadeaux pour ancienneté de service.

— Les mineurs sont imposables sur le produit de leur travail dès l'âge de 18 ans révolus. Le droit neuchâtelois ne prévoit aucune limite d'âge.

— Exonération des indemnités de service de la protection civile, au même titre que la solde du service militaire.

— Introduction de tarifs distincts pour les personnes mariées d'une part et les autres contribuables d'autre part, ou octroi d'une déduction proportionnelle, comprise entre un minimum et un maximum, sur le montant d'impôt dû par les personnes mariées. Une telle disposition permet de tenir compte plus équitablement qu'actuellement, du fait qu'un couple vivant en ménage commun a une capacité économique plus forte que deux personnes seules disposant chacune de la moitié du revenu du couple, et que la capacité économique d'un couple qui vit en ménage commun est plus faible que celle d'une personne seule ayant le même revenu nominal.

— Imposition à la source des travailleurs étrangers séjournant dans le canton et des personnes physiques et morales à l'étranger qui reçoivent des prestations déterminées de source suisse.

Les retenues comprennent les impôts fédéral, cantonal et communal, ce dernier correspondant à la charge fiscale moyenne des communes du canton. Le barème s'applique à tout le canton. (Système applicable actuellement dans de nombreux cantons).

L'impôt à la source, dont le barème tient compte des frais proportionnels, des primes et cotisations d'assurances, ainsi que des charges de famille est un impôt qui se substitue aux impôts perçus selon la procédure ordinaire. Ainsi, les cantons qui, tel Neuchâtel, considèrent actuellement l'impôt à la source comme un simple mode de perception, devront le considérer comme définitif. Toutefois, pour les revenus élevés dépassant 60.000 fr., une taxation après coup, sur la base

Sur le bureau du Conseil d'Etat

Problèmes énergétiques

« Etant donné la dépendance croissante de l'étranger dans laquelle se trouve notre pays en matière de sources d'énergie, compte tenu des difficultés rencontrées ces derniers mois et probablement dans l'avenir et en prévision de l'accroissement des besoins, nous demandons au Conseil d'Etat :

1. de nous donner connaissance du bilan énergétique du canton de ces dix dernières années pour les sources d'énergie que sont les forces hydroélectriques, les combustibles solides, les combustibles liquides, les carburants, le gaz et l'uranium, dans les secteurs domestique, industriel, des transports et des centrales thermiques (Cressier) ;

2. de nous faire part de ses intentions quant à la répartition de ces sources d'énergie dans ces secteurs pour les vingt prochaines années ;

3. de nous donner les grandes lignes de la politique énergétique à venir des Forces motrices neuchâteloises (F.M.N.) et de l'Electricité neuchâteloise (ENSA). »

(Interpellation de MM. Jean Carbonnier et consort)

Faut-il vraiment un casino ?

« Le Conseil d'Etat n'a pas pu répondre le 5 mars aux questions posées dans l'interpellation concernant l'intention d'exploiter un casino-kursaal à Neuchâtel ; nous demandons au Conseil d'Etat de bien vouloir nous dire dès qu'il le pourra, s'il estime possible et souhaitable la construction d'un casino-kursaal avec jeu de boule dans le canton de Neuchâtel, dans la conjoncture actuelle. »

La N5 à la Béroche

« Le tracé de la route nationale No 5 au travers de la Béroche, dernière version, touchera des sites archéologiques. Le Conseil d'Etat peut-il donner des assurances que ceux-ci seront, dans la mesure du possible, recensés avant les travaux ? »

(Question de M. R. Pierrehumbert)

Hauterive, toujours et encore...

Comme il ne se passe pas de session sans que l'on parle d'Hauterive et des tarifs d'électricité, M. Frédéric Blaser (POP) a de nouveau attaché ce grelot, demandant au Conseil d'Etat de faire le point sur cette affaire dont le seul nom fait courir celui de Marcel E. Grancher sur les lèvres de maints députés ! Avant de développer son interpellation, M. Blaser a donné lecture de la lettre de M. Léon Simonin, un des « lésés », lettre qui n'avait fait que passer, lundi, entre les mains du président. Et comme cet habitant, M. Blaser crie au scandale et demande au chef du département de l'intérieur où on en est et ce que compte faire le Conseil d'Etat. Surtout, qu'il prenne ses responsabilités. Le député terminera par une déclaration qui lui vaudra une riposte cinglante :

— Si la majorité de cette commune était plus à gauche, je pense que le Conseil d'Etat aurait mis moins de temps à se prononcer...

M. Blaser exagère. Oublie-t-il qu'à chaque session ou presque le chef du département de l'intérieur a bien été obligé de donner la température de l'affaire ? En tout cas, M. Béguin ne s'en laisse pas conter :

— Imaginez, M. Blaser, que vous tombiez, au Locle, sur un M. Magnin ou un M. Simonin, alors, en tant que conseiller communal peut-être verriez-vous les choses différemment...

M. Jacques Béguin s'est dit ensuite surpris de constater que le député ait mis en évidence certaines affirmations contenues dans la lettre sans les avoir vérifiées. Le Grand conseil n'ayant

entendu qu'un son de cloche, il faudrait aussi demander à la commune ce qu'elle en pense. Le conseiller d'Etat, après avoir relevé quelques inexactitudes, rappelle ensuite que l'expert-comptable mandaté par le Conseil d'Etat a avoué être incapable d'éclaircir certains points. Après mille et un palabres, la commune a pu liquider tous les litiges sauf avec MM. Magnin et Simonin. Le Conseil d'Etat, voulant en terminer avec cette rocambolesque histoire, a organisé, au château, une rencontre entre les deux parties. Malgré tant de bonne volonté, l'accord n'a pu être trouvé. Le fait, poursuit M. Béguin, que M. Magnin veuille à tout prix que le Conseil d'Etat condamne la gestion de la commune durant une période donnée a freiné et fait capoter cette tentative de conciliation.

Le chef du département donne ensuite lecture d'une lettre envoyée le 5 novembre dernier aux irréductibles, c'est-à-dire MM. Magnin et Simonin. Dans cette lettre, le département rappelle l'échec de la tentative de conciliation et prie chacun des deux recourants de lui faire parvenir un mémoire avec pièces et preuves à l'appui. Le département transmettra ces mémoires au mandataire de la commune et il insiste sur le fait que toutes les autres personnes s'estimant elles aussi lésées peuvent adopter la même procédure. Une note finale précise à M. Magnin que les pièces qu'il avait jointes à ses lettres lui sont restituées par ce même courrier.

Dans sa lettre, M. Simonin parlait de pièces introuvables, de dossiers égarés... M. Béguin est formel. Ces pièces ont été adressées à son auteur par envoi recommandé. M. Magnin déclare maintenant ne les avoir retrouvées qu'en partie, qu'un dossier était déchiré, etc...

— Où est la bonne foi ?, demande M. Béguin.

Passage à piétons éclairé sur la N5

La commune d'Hauterive a pris une heureuse initiative : faire éclairer le passage à piétons qui franchit la N5 à la hauteur des Rouges-Treris 15.

L'installation a été mise en place dans la nuit de lundi à mardi. Le passage de sécurité sera déplacé de deux mètres à l'est (direction Saint-Blaise) pour qu'il vienne se placer juste au-dessous des lampes jaunes, destinées à l'éclairer et à signaler sa présence aux automobilistes, à bonne distance.

Pour sauver quelques arbres à la Marnière

Les habitants de l'extrémité de la rue de la Marnière, à Hauterive, sont fermement décidés à sauver de l'abatage quelques arbres qui agrémentent leur environnement immédiat. Ils sont menacés par le projet d'élargissement du chemin de la Marnière pour lequel le Conseil général a récemment voté un crédit.

Ces habitants ont écrit à la commune pour lui faire remarquer qu'en déplaçant de quelques mètres au nord la nouvelle route ces arbres, qu'apprécient les habitants et leurs enfants ainsi que les nombreux promeneurs dominicaux, auraient la vie sauve.

Les habitants souhaitent n'avoir pas à imiter les Genevois qui s'opposent à l'abatage sauvage d'arbres en les occupant littéralement !

CORNAUX

De la chance tout de même !

M. M.V., de Bienne, circulait hier vers 6 h 30 au volant de sa voiture de Saint-Blaise en direction de Cornaux. Dans le virage à gauche de la Maladière, il a perdu la maîtrise de sa machine, ce qui a heurté le bord droit de la chaussée, zigzagué sur plusieurs dizaines de mètres avant de finir sa course contre un talus et de se retourner. Le conducteur n'a pas été blessé, mais les dégâts sont importants.

● VOUS lirez aussi : une conférence à la faculté des lettres de l'Université, un concert et une conférence du conseiller national Aubert à Auvier et d'autres informations neuchâteloises en page 21.

Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat communique : Dans sa séance du 26 février, le Conseil d'Etat a autorisé M. Pierre-Alain Rebetez, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin-dentiste.

AVIS OFFICIELS



Ville de La Chaux-de-Fonds

L'hôpital de la Ville de la Chaux-de-Fonds cherche :
1. Pour son centre de traitement électronique des informations,

UNE PERFOREUSE-VÉRIFIEUSE

sur machine IBM, système 3, 96 colonnes.

Entrée en fonctions : 1er avril 1974 ou à convenir.
Traitement : classification communale selon formation et expérience.

La préférence sera donnée aux candidates possédant une ou deux années d'expérience mécanographique.

2. Pour ses services de maison et « Exploitation hôtelière ».

UNE INTENDANTE DE MAISON

Formation : école d'intendante ou formation équivalente.
Exigences : diplôme d'intendante de maison ou certificat équivalent.
Age minimum : 25 ans.
Traitement : classe 10 - 9 - 8 éventuellement 9 - 8 - 7, selon qualifications.

Entrée en fonctions : 1er mai 1974 ou à convenir.
Horaire : selon règlement communal.

Ces emplois permettent aux titulaires de bénéficier des avantages sociaux offerts par l'administration communale.

Adresser offres de service écrites au Chef du personnel, jusqu'au 20 mars 1974.

Tous renseignements peuvent être obtenus au numéro suivant : (039) 21 11 91, interne 406.

IMMEUBLES

SAVAGNIER
Les Prayes

Appartements à vendre

3 pièces, à partir de Fr. 98.000.—

4 pièces, à partir de Fr. 130.000.—

ainsi que des garages

Prêts hypothécaires 70 % garantis

SITUATION : très tranquille, au centre du village, vue très étendue et ensoleillement maximal.

CONSTRUCTION : très soignée, insonorisation parfaite, pièces de bonnes dimensions.

AMÉNAGEMENTS : modernes, cuisines complètement équipées, balcons, grandes surfaces de verdure.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : dès le 1er juin 1974.

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION : **FIDUCIAIRE**
Antonietti
et Böhlinger
Gérance d'immeubles
G. Monnier
Tél. (038) 24 25 25
13, rue du Château
NEUCHÂTEL

A vendre à Cortailod : 14 villas

Situation exceptionnelle.

Vue imprenable s'étendant de Saint-Blaise à Cortailod.

Ensoleillement toute la journée.

Emplacement choisi tenant compte de la protection de l'environnement.

à « CHANÉLAZ »

Prix à partir de Fr. 303.000.—

Nous offrons prêts hypothécaires de 75 % du coût total.
5 - 6 pièces habitables. Cheminée de salon. Balcon - terrasse. Porche d'entrée avec patio. Place de parc et garage.

Chaque villa bénéficie d'environ 700 m² de terrain.

Sols recouverts de tapis. Machines modernes et cuisine entièrement agencée.

Renseignements :

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR

Trésor 9 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 24 59 59

A vendre à l'est de Neuchâtel
immeuble locatif

de 16 logements.
Rentabilité brut 6 1/2 %.
Nécessaire pour traiter :
400.000 fr.

Faire offres sous chiffres
BI 602 au bureau du journal.

A vendre, dans le Valais central,
rive gauche,
magnifique chalet

3 chambres, séjour, bain, W.-C.,
cuisine, meublé.
Fr. 140.000.—

Tél. (078) 5 39 27.

A vendre, éventuellement à louer,
petite maison

en très bon état, bien située.
Convientrait pour les week-ends.
Pour tous renseignements :
A. Gacond, 1111 Echichens.
Tél. (021) 71 54 39 (le soir).

Particulier cherche à acheter
maison
familiale

ou

villa

région Bevaix à
Auvier.
Adresser offres
écrites à BK 634 au
bureau du journal.

A LOUER

A louer à Areuse,
appartement
de 3 pièces
libre dès le 24 mars
1974.

Prix de location :
450 fr. (charges
comprises).

S'adresser à
Fidimobil S.A.,
Saint-Honoré 2,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 03 63.

A louer à
CHEZ-LE-BART,
pour le 24 mars ou
date à convenir,

1
appartement
de
3 pièces
avec tout confort.
Tél. (038) 24 70 52.

STUDIO

meublé rustique,
près du centre,
grand balcon
(dernier étage), libre
rapidement.
Tél. 24 10 60,
Journée ; 24 05 16,
soir.

A louer à Cressier

2 STUDIOS

avec cuisine et
salle de bains.
S'adresser à l'étude
Guido Spichy,
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 77 22.

A louer à Cornaux,
dès le 31 mars 1974,

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces avec garage.

Location mensuelle avec charges ;
625 fr. Garage 60 fr.

Fiduciaire Seiler & Mayor,
Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A LOUER A BOLE
un appartement
de 4 1/2 pièces

cuisine agencée, tapis tendus,
cave et grenier. Situation tran-
quille. Rez-de-chaussée avec ter-
rasse gazonnée.
Prix : 470 fr. plus charges, éven-
tuellement garage 60 fr.
Parc 10 fr.
Tél. 41 28 62, de 19 à 20 heures.
Fondation Maret, Daniel Bugnon,
gérant.

CRESSIER

appartements 3 pièces

370 ou 400 fr. + charges, libres
tout de suite ou pour date à
convenir. Appartement 4 pièces
490 fr. + charges, libre fin avril.

Tél. (038) 47 18 33.

A louer aux Fahys, à Neuchâtel,
garages chauffés

dans parc collectif.
S'adresser à
l'étude Jacques Ribaux,
Promenade-Noire 6, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à la rue des Parcs, à Neuchâtel,
appartement de 4 pièces avec hall

agencé.
Loyer : 700 fr. charges non comprises.

S'adresser à :
Etude J. Ribaux, avocat et notaire,
Promenade-Noire 6. Tél. 24 67 41.

DOMBRESSON

allée des Peupliers 4-4a
A louer, dès le 31 mars 1974 ou pour date à
convenir,
appartements tout confort
de 2, 3 et 4 pièces
Cuisines équipées, service de conciergerie, etc.
S'adresser à :
Gérance des Immeubles de l'Etat, rue du Seyon 10,
2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, Interne 454.

A louer à MARIN

appartement de 2 pièces

à 600 m du trolleybus de Saint-Blaise.

Loyer mensuel : Fr. 425.— plus charges.

Fiduciaire L. Robert, Neuchâtel, tél. (038) 24 17 17.

A louer à Neuchâtel

5 pièces avec hall

complètement agencé, à l'état de neuf.
Loyer : 850 fr. charges non comprises.

S'adresser à :
Etude J. Ribaux, avocat et notaire,
Promenade-Noire 6. Tél. 24 67 41.

A louer tout de suite ou pour date à convenir,
aux Fahys,

APPARTEMENT NEUF

de 3 pièces. Loyer 530 fr. plus charges.

S'adresser à l'étude Jacques Ribaux,
Promenade-Noire 6, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer au Landeron
appartements
tout confort

dès le 24 février 1974

4 pièces Fr. 625.—

dès le 24 mai 1974

3 pièces Fr. 485.—

charges comprises.

S'adresser à la gérance Bruno
Müller, Temple-Neuf 4, 2000 Neu-
châtel. Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel
LOCAL COMMERCIAL

d'environ 30 m² avec lave-mains
et W.-C.

S'adresser à
l'étude Jacques Ribaux,
Promenade-Noire 6, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à la Neuveville

grand appartement
neuf de 3 1/2 pièces

Fr. 435.— + charges.

Renseignements :
tél. (038) 51 21 91.

DEMANDES À LOUER

Famille solgneuse et cultivée (1
enfant de 8 ans) cherche, pour le
15 mai ou date à convenir,

appartement d'environ
4 pièces

aux Geneveys-sur-Coffrane ou à
proximité.
Prière de s'adresser à
Bruno Valsangiacomo,
Sihmatte 22,
8134 Adliswil. Tél. (01) 91 84 17.

ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES
DE LIVRES DE LUXE

Mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 mars 1974, dès 20 h 30

SALLE DES VENTES

29, rue du Rhône, 3^{me} étage

Livres anciens et modernes

MONTERLANT, éditions originales
VOLTAIRE : 70 volumes richement reliés
LA VARENDE, LA FONTAINE, COCTEAU, VILLON, VERLAINE,
VALERY, etc.

Nombreux ouvrages illustrés par DALI
Ouvrages illustrés et numérotés de Braque, Delaunay, Dignimont,
Dubout, Dufy, Erni, Ferrero, Fini, Foujita, Kandinsky, Kislring,
Lhote, Lydis, Picasso, Rouault, Survage, Steinlen, Terechkovitch,
Trémois, Van Dongen, Vlaminck, Waraquier.
600 livres catalogués

Hors catalogue : plus de 200 éditions originales brochées et nom-
breux livres d'art.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

EXPOSITION :

lundi 18 et mardi 19 mars, de 16 à 21 heures

Me Christian ROSSET

29, rue du Rhône, 1204 GENÈVE, tél. 25 82 75

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie
d'enchères publiques,

le jeudi 14 mars 1974, dès 14 h 15

pour le compte de la maison Clément S.A., tapis d'Orient en gros,
rue des Jeunes 23, à Genève, dans
la grande salle du Casino de la Rotonde, à Neuchâtel,
un important lot de

TAPIS D'ORIENT

authentiques, noués à la main, de diverses dimensions, comprenant
notamment des pièces de :
Mehed, Kachan, Tébriz, Afghan, Chiraz, Hamadan, Bakhtiar,
Kirman, Afchar, Ghom tapis de chasse en laine et soie, Bouchara,
Belouch, Abadeh, Pakistan, Chine, ainsi que quelques pièces
anciennes et rares de l'Iran, du Caucase (Kasak) et de la Turquie.
Conditions : paiement comptant - échutes réservées.
Exposition : jeudi 14 mars 1974, de 13 h 30 à 14 h 15.

Greffe du tribunal



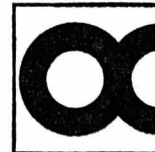
OFFRES D'EMPLOIS

CONVERT, MULLER + Cie S.A. - CRESSIER

Matériaux de construction
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

UN CHEF MAGASINIER

Appartement de 4 pièces à disposition pour couple.
Prière de s'annoncer par téléphone au (038) 47 10 22 pendant
les heures de bureau.



Asam Informatique S.A.
6, fbg du Lac, 2501 Bienne.
Tél. (032) 3 42 21

Société de services en informatique affiliée à la Société générale de
l'Horlogerie suisse S.A., Groupe ASUAG, cherche, pour entrée à
convenir :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

qui seront responsables de la réalisation technique des applications

PROGRAMMEURS D'APPLICATION CONFIRMÉS

avec expérience pratique dans les langages de programmation COBOL
ou Assembleur

MONTRICE PERFOREUSE-VÉRIFIEUSE

de caractère vif et méthodique, capable de diriger notre service de
saisie des données (matériel IBM).

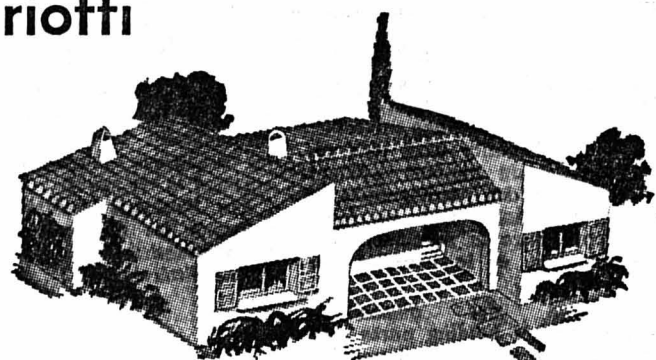
Nous sommes à même d'offrir une activité variée au sein d'une
équipe jeune, de réelles possibilités de formation et de promotion,
ainsi que des rémunérations et prestations sociales dignes d'une
entreprise moderne et adaptées aux exigences actuelles.

Nous assurons la plus stricte discrétion aux candidats de nationalité
suisse ou avec permis qui voudront bien nous adresser leurs offres,
avec curriculum vitae, ou prendre contact téléphoniquement avec nous
au (032) 3 42 21.



Asam Informatique S.A.
6, fbg du Lac, 2501 Bienne
Tél. (032) 3 42 21

Mario
Mariotti



A la Costa Blanca (ESPAGNE), nous vous proposons par exemple :
Construction comme cliché Fr. 40.400.—
700 m² de terrain à 28.— le m² Fr. 19.600.—
Equipement et meubles Fr. 6.000.—

Votre villa Fr. 66 000.—

Plus de 30 plans de villas, modifiables au gré du client.
Villas terminées, prêtes à être habitées, de Fr. 75.000.— à Fr. 160.000.—
Terrain compris.
Financement possible. Service de location efficace.

Retournez le talon à IMMO Mario Mariotti, place de la Gare 7,
case 538, 2501 BIENNE, ou appelez le (032) 6 75 51.

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ NP-Ville : _____
Tél. privé : _____ Tél. bureau : _____ I.G.



Rôti de bœuf I
mariné, poids égoutté
les 100 g **140**

Rôti de bœuf II
mariné, poids égoutté
les 100 g **110**

Ragoût de veau
les 100 g **150**

Steak de bœuf
les 100 g à partir de **180**

BOUCHERIES MIGROS

Printemps-Eté 1974

La sensation d'être belle...

La révélation après la cure de beauté aux sources naturelles de la mode !
Traitements uniquement externes, au prix de printemps, par le choix incomparable que met à votre disposition la boutique



Faubourg de l'Hôpital 9
Tél. 25 20 18

Revue permanente dans nos vitrines spéciales

En croisière comme en vacances, la différence tient à ceux qui vous accompagnent!

Croisière en Grèce

suivie de vacances balnéaires à Corfou ou à Kusadasi

15 jours, dès Fr. 940.-

En vacances, pour ne songer à rien d'autre qu'aux vacances, il faut se fier à ceux qui savent. A bord de l'«Atalante» comme ailleurs où les animateurs Kuoni sauront vous faire passer une délicieuse semaine. Vous faire découvrir les beautés de la mer Egée, d'Athènes et du Pirée. Vous pouvez aussi compter sur eux pour passer une autre semaine, tout aussi merveilleuse, à vous prélasser au soleil, au bord de l'eau, à Corfou ou à Kusadasi (Turquie). Bonnes vacances!

Réjouissez-vous d'avance et procurez-vous dès maintenant notre brochure «Festival de vacances 1974».




Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

Dans ce prix, le supplément pour la hausse du carburant n'est pas compris.

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00
Tél. (032) 2 99 22


2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 2 99 22



Eugenio Beffa
couleurs et vernis
papiers peints - carrosserie - outillage

17, rue du Parc, 2300 la Chaux-de-Fonds tél. (039) 22 54 70
4, rue des Draïzes, 2000 Neuchâtel. tél. (038) 24 36 52

MERCURE



SERVEZ-VOUS

Ce Bonbon est important. Cherchez Tante Claire.

La consommation de la Lancia Beta est un luxe supplémentaire.

Quand pour la première fois vous ouvrez la porte d'une Lancia Beta, dans l'épaisseur de la porte il y a une lumière. Ce n'est pas essentiel mais cela permet aux autres automobilistes de voir votre portière, même la nuit.

Puis vous vous asseyez. Tout d'abord, vous avancez ou reculez le siège. Il y a 10 positions. Ensuite vous réglez la hauteur du dossier. Comme il n'y a pas de positions fixes vous pouvez le placer exactement comme vous voulez. Finalement vous allongez les bras et vous réglez le volant à la meilleure place par rapport à votre corps. Ainsi les distances entre les pédales, le siège, le volant et le changement de vitesses sont parfaites. Vous pourrez conduire en toute sécurité, puisque ni votre dos, ni vos bras, ni vos jambes ne se fatigueront.

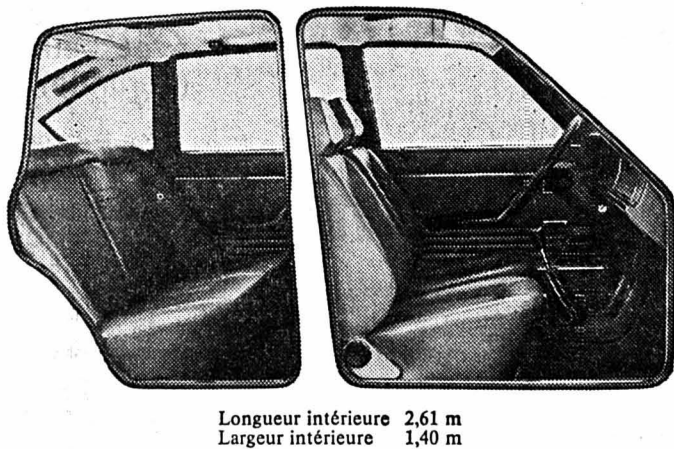
Comme la voiture est chargée, la hauteur des phares se règle automatiquement, en fonction de la charge.

Maintenant vous mettez le contact. Lancia vous propose un luxe de plus: Le choix entre 3 moteurs: 1,4 l, 1,6 l ou 1,8 l.




Tous les 3, sont équipés avec la même boîte à 5 vitesses.

Cela leur donne un couple idéal, ce qui se traduit sur le plan de la conduite par des accélérations supérieures ou égales à ses concurrentes les plus luxueuses.

Mais cela surtout leur permet d'être plus économiques que n'importe quelle autre voiture de leur catégorie:

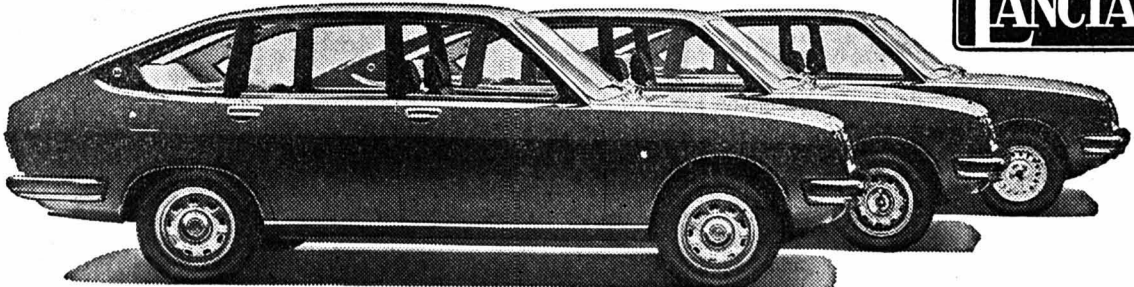


Longueur intérieure 2,61 m
Largeur intérieure 1,40 m

Consommation sur 100 km à 100 km/h		
	Lancia Beta 1,4	7,7 l
	Lancia Beta 1,6	8,0 l
	Lancia Beta 1,8	8,0 l

Ce qui pour des voitures de ce prix est si inattendu que cela risque de devenir le luxe le plus important.

- Lancia Beta 1,4 Fr. 14100.-
- Lancia Beta 1,6 Fr. 15700.-
- Lancia Beta 1,8 Fr. 16800.-



GARAGE DES 3 ROIS

J.-P. et M. Nussbaumer

NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 83 01
LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. (039) 26 81 81
LE LOCLE - Tél. (039) 31 24 31

Acheter tôt, c'est acheter deux fois avantageusement.

Bon d'une valeur de **Fr. 10.-**

valable à l'achat, en supplément, d'une cisaille à batterie WOLF pour bordures. Cet achat avec bon à effectuer plus tard (jusqu'au 31.7.74).
pour le même magasin sous Visa du magasin spécialisé.
dans le même magasin de votre magasin spécialisés. Les talons sans visa ne sont plus valables après le 30.3.74.

Fr. 5.- en espèces ou un

Engrais gazon Scotts

Offre avant-saison

- 1. Meilleur marché,** parce que nous récompensons les décisions rapides de commandes (voir bon).
- 2. Encore plus avantageux,** parce que l'achat d'un gros paquet a toujours été meilleur marché. Pour les engrais Scotts, vous économisez, selon la grandeur du paquet, jusqu'à 40%. Et si cette quantité n'est pas employée d'une fois, vous ne perdez rien, les paquets entamés se conservent longtemps.

Cette offre avant-saison vaut pour chacun de ces engrais de qualité Scotts:

SN - à effet prolongé
Libère régulièrement les aliments indispensables en un laps de temps prolongé. 22% de matière azotée.

SE - le Super-engrais
Effet à 3 phases à action extrêmement prolongée: verdissement rapide, forte croissance en largeur et vert durable. 34% de matière azotée. 1 sac SE contient la force fertilisante de 2 sacs d'engrais SN: donc double efficacité à prix avantageux.

SO - avec herbicide
Une pelouse garantie sans mauvaises herbes en 2 à 3 semaines (véronique exceptée).



Le plus grand programme d'Europe pour l'entretien moderne du jardin.



SUPER-CENTRE PORTES-ROUGES



Qui a gagné la voiture?

Samedi 9 mars 10 h remise de la Peugeot 104

Papier W.-C.

4 rouleaux **1.10**

Mouchoirs **FAY**

le paquet 6 X10 **1.-**

Moutarde **AMORA**

chope 250 g **1.95**

Choux-fleurs **1.60**

kg

Poires **-.95**

kg

Carottes **1.-**

kg

Concombres **1.-**

pce

Ananas **2.50**

kg

Horaire du magasin

	Matin	Après-midi
Lundi fermé		13 h 30 - 18 h 30
Mardi	8 h 30 - 12 h 15	13 h 30 - 18 h 30
Mercredi	»	»
Jeudi	»	»
Vendredi	8 h 30	non stop 18 h 30
Samedi	7 h 30	non stop 16 h 30

Horaire du centre de bricolage

	Matin	Après-midi
Lundi fermé		13 h 30 - 18 h 30
Mardi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h 30
Mercredi	»	»
Jeudi	»	»
Vendredi	»	»
Samedi	7 h 30	non stop 16 h 30

Duster **14.-**

New-Look pce

Armoire **39.-**

antimite dès

Pouf **20.-**

à linge

Nains **3.90**

pour le jardin dès

A la cafétéria
Pizza

diverses de **3.80**
à **4.80**

Cassette C 60 4 pièces **12.-**

Cassette C 90 3 pièces **13.50**

Cassette C 120 3 pièces **16.50**

Bicoh **155.-**

lecteur de voiture avec haut-parleur (garantie)

Jumbo **95.-**

lecteur portatif 4 pistes avec cassette musique

Ele opal

lampe clignotante selon rythme de la musique

145.-

OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise des arts graphiques de Suisse romande cherche

REPRÉSENTANT

afin de compléter son équipe de vente.

Connaissances techniques de la branche souhaitées.

La formation d'un débutant dans la vente serait éventuellement assurée par nos soins.

La préférence sera accordée à un candidat ayant de bonnes notions d'allemand.

Ambiance de travail agréable avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo, sous chiffres 267-16, Publicitas, 1000 Lausanne.

Securitas

engage des

HÔTESSES

à temps partiel, particulièrement durant le week-end

- services de contrôle
- services de caisse
- service d'accueil.



Ecrire ou téléphoner à SECURITAS S.A., rue de Prébarreau 8, 2004 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 45 25.

Nous engageons immédiatement, ou pour date à convenir, un

PROGRAMMEUR

Notre offre s'adresse à des candidats qualifiés, déjà au bénéfice d'une certaine pratique.

Si notre proposition vous intéresse, si vous désirez travailler dans un domaine en constante évolution et dans une atmosphère agréable, nous vous remercions d'adresser vos offres à :

PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A.

Experts en matière d'assurance, case postale 62, 2034 Peseux-Neuchâtel.

MIGROS

cherche

— pour sa succursale rue des Parcs, à Neuchâtel,

vendeuse-caissière

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police

IVRESSE AU VOLANT: D'UNE FRANCHISE DÉSARMANTE

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé hier toute la journée, sous la présidence de M. Frédy Boand. Audience plutôt calme, où dans l'ensemble les affaires furent rapidement épuisées. Comme d'habitude, l'ivresse sous toutes ses formes fut omniprésente dans bien des cas. C'est ainsi qu'il fallut juger un automobiliste qui accusait un taux d'alcoolémie de 3,85 gr. pour mille. Un record, sans doute, pour la Métropole horlogère. Ce conducteur avait été intercepté par une patrouille de police qui avait constaté qu'il roulait par trop lentement... Heureusement, d'ailleurs, pour les autres usagers de la route.

H. V., lui aussi, comparait sous la prévention d'ivresse au volant à laquelle s'ajoutait une perte de maîtrise, une vitesse inadéquate aux conditions de la chaussée et le fait d'avoir roulé avec des pneus à clous alors que le disque 80 km/h ne figurait pas à l'arrière du véhicule. Le 18 décembre, peu après minuit, le prévenu circulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, en direction de la rue Fritz-Courvoisier. Rue du Grenier, H. V. perdit la maîtrise de sa machine qui monta sur un trottoir avant d'être projetée contre le mur d'un immeuble sis, en face. Choc violent, s'il en fut.

L'état du conducteur semblant quelque peu douteux, il fut procédé à un examen par le « breathalyzer » (1,5 gr pour mille), puis à une prise de sang (1,93 gr. pour mille). Ce qui, il faut le reconnaître, dépasse et de loin la limite autorisée!

A l'audience, le jeune conducteur avec une rare franchise, admet d'emblée toutes les infractions. Il ne cherchera nullement à minimiser ses actes, laissant au tribunal le soin de trancher.

— Je reconnais avoir fait une faute, avouera-t-il, tout en la regrettant. Tenant compte de l'ensemble des circonstances, du fait également que le prévenu se trouvait dans une période ascendante (au moment de l'accident, il devait avoir entre 1,4 et 1,5 gr d'alcool pour mille dans le sang), le président condamna H. V. à dix jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, à 150 fr. d'amende et aux frais, se montant à 200 francs.

Ph. N.

AUTRES JUGEMENTS
Sont condamnés: M. B., pour infrac-

tion à la LCR, à 30 fr. d'amende et à 65 fr. de frais.

E. M., pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, à dix jours d'arrêts, avec sursis pendant un an, et à 30 fr. de frais. Le tribunal a subordonné l'octroi du sursis à la condition que le condamné s'acquitte de la somme de 344 fr. 40 jusqu'au 30 avril.

Mme L. F., pour détournement d'objets mis sous main de justice, à une amende de 50 fr. (qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an) et à 35 fr. de frais. Le tribunal a en outre renoncé à révoquer le sursis accordé le 12 octobre 1972 par le tribunal de Bienne, mais a prolongé le délai d'épreuve d'un an.

R. K., poursuivi pour filouterie d'auberge, a fait défaut pour la deuxième fois. Le jugement du 31 octobre 1973 (trente jours d'emprisonnement) est définitif et exécutoire.

P. L. et A. C. étaient prévenus, le premier de voies de fait, dommages à la propriété, ivresse publique et infraction à la loi cantonale sur les établissements publics, et le second d'ivresse publique et d'infraction à la loi cantonale sur les établissements publics. La plainte dirigée contre eux ayant été retirée, ils devront payer chacun 20 fr. de frais. Le dossier a été classé.

L. G., pour ivresse au volant, à quinze jours d'emprisonnement et à 200 fr. de frais.

D. Z., pour infraction à la LCR, à 30 fr. d'amende et à 30 fr. de frais.

R. S., pour ivresse au guidon et infraction à la LCR, à dix jours d'arrêts, à 60 fr. d'amende et à 200 fr. de frais. Le tribunal a ordonné la révocation de la possibilité de la radiation dont était assortie l'amende prononcée par le ministère public de Neuchâtel, le 27 octobre 1972.

M. C., poursuivi pour vol, a vu la plainte dirigée contre lui être retirée. Les frais, de 30 fr., sont à sa charge.

C. B., pour tentative d'escroquerie et infraction à la LAMA, à 150 fr. d'amende et à 50 fr. de frais.

E. B., pour infraction à la LCR, à 30 fr. d'amende et à 30 fr. de frais.

J. N.-V., prévenu d'outrage public à la pudeur, a été condamné à 150 fr. d'amende et à 30 fr. de frais. Le président a ordonné la radiation de l'amende du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an.

A. C. et F. R. étaient poursuivis, le premier pour lésions corporelles simples ou voies de fait et le second pour voie de fait. La plainte ayant été retirée, le tribunal met à la charge de chacun 20 fr. de frais.

Introduction de la « zone bleue » au centre cette année encore

De notre correspondant:

L'Association des détaillants du district de la Chaux-de-Fonds s'est réunie en assemblée générale, au Club 44, sous la présidence de M. Louis Mayer-Stehlin. Cette soirée sur laquelle nous reviendrons dans une prochaine édition, aura permis au président de faire un large tour d'horizon de l'année écoulée et des préoccupations actuelles des détaillants. Recherches d'apprentis, heures d'ouverture, éclairage des vitrines, ainsi que l'ordre du jour courrant ont longuement retenu l'attention des participants.

Une déclaration de M. Mayer-Stehlin est à retenir tout particulièrement. « Cette année verte, dit-il en substance, l'introduction de la « zone bleue » au centre de la ville. Tout le monde sera largement renseigné. Les commerçants sont favorables à cette introduction qui libérera le centre des voitures « ventouses ».

En revanche, le CID est intervenu avec force contre la fermeture éventuelle à la circulation avenue Léopold-Robert, sur tout son parcours, les samedis de 8 à 17 heures, comme cela avait été proposé lors d'une séance du Conseil général.

Polper aux conférences du mardi

Une vie de clown, une moisson de souvenirs

Devant une salle bien remplie, un Chaux-de-Fonnier insolite était mardi l'hôte des conférences du mardi: Paul Perrenoud; profession: maître de dessin à l'École d'Art; violon d'Ingres: clown. Ou peut-être est-ce l'inverse: Paul Perrenoud, l'Auguste Polper a deux métiers, qu'il pratique avec bonheur. Vocation précoce, à l'âge de 10 ans, il va pour la première fois au cirque, y voit les clowns Cavallini; masque blanc et tête d'Auguste, ces visages le poursuivent. Sur une affiche, il découpe la tête de l'Auguste, la dessine pour s'en souvenir à jamais. Il se met alors à aimer le dessin et à adorer les clowns.

Touty, son frère, sera son partenaire dans les entrées clownesques des divertissements réservés aux copains et déjà se prépare « Les Frérotis », duo de clowns qui enchante public chaux-de-fonnier et romand, malades hospitalisés, soldats mobilisés, et bien sûr enfants de partout des années 30 à 50.

Entre-temps, Paul avait terminé ses études à l'école d'art, était « monté à Paris », y avait travaillé comme graphiste et avait réalisé plusieurs affiches de théâtre, de cinéma et de cirque, renouant avec les clowns. « C'est par le dessin que je les ai approchés, que je les ai bien connus », dit-il. Dans leurs loges, observant leurs maquillages, bavardant, il les resuscita à traits vifs, avec un don pour la caricature, le détail. Tour à tour, Grock, ses chers Cavallini sont ses modèles, et lorsque le cirque Médrano rouvre ses portes, c'est par tout Paris, dans les couloirs du métro, dans les rues, qu'une affiche signée Paul Perrenoud l'annonce.

De retour en Suisse, les vocations enfantines se font impérieuses. L'amour du dessin le conduit à l'enseignement, et l'attrait du clown en fait un Auguste, l'ahuri victime de tous les malheurs, compagnon inséparable du clown blanc, beau parleur, dresseur, acrobate, représenté par Gaston Perrenoud, dit Tony.

Malheureusement, ce dernier est terrassé fort jeune, par la maladie; après quelque temps, Paul se remet au métier, et cette fois en compagnie de sa femme, Lyl. Elle est le « faire-valoir » du clown, habillée d'une robe noire, simple, suscitant la remarque, provoquant les situations. Depuis 20 ans, Polper et Lyl amusent enfants et adultes, à la Chaux-de-Fonds et dans le canton, en Suisse romande et ailleurs.

Un tel métier ne peut donner que moisson de souvenirs. Polper en a évoqué de nombreux lors de cette soirée, et ils seraient tous à relever, dénotant soit une grande humanité, un véritable amour du métier, un respect de ce travail que Grock a élevé au niveau d'un art, sans compter toutes les réminiscences

d'un temps passé à l'évocation de grands noms et de clowns célèbres rencontrés par notre concitoyen.

Rappelons peut-être les Cavallini, Rodolpho et Roberto, qui furent les premières idoles enfantines de Paul Perrenoud. Quand ils s'assirent une fois parmi les spectateurs des « Frérotis », Paul et Tony étaient tremblants comme à des examens. Les frères célèbres ajoutèrent la considération à leur amitié pour les jeunes amateurs et lorsqu'un jour, lors d'une représentation à Bienne, ils firent appel à Polper pour remplacer Rodolpho malade, le public ne s'en aperçut point. « Et j'ai eu le sentiment de recevoir mon diplôme de clown professionnel, lorsque ce soir-là, après le spectacle, Roberto m'a dit: « Paul, tu es un bon clown et pas un gâte-métier », raconte Polper.

Grock, ce Jurassien qui est resté, du moins dans son caractère et son accent, a une place de choix dans les souvenirs de Polper. Lorsque ce clown mondiallement célèbre vint fêter ses 50 ans de métier au Locle, Paul Perrenoud était de la fête et Grock lui remit ensuite deux places pour le spectacle, « celles que je réserve en général à mon ami Charlie Chaplin ».

Tant d'autres encore, et le livre reste ouvert. Car Polper et Lyl continuent. Ils perpétuent la tradition du clown classique selon les règles, préparant chaque chose minutieusement, réglant les gags avec précision. Les deux passions s'entremêlent, sur scène il dessine aussi des caricatures, des sujets comiques. A quel- qu'un qui lui demandait une fois où il avait appris à dessiner si bien, « A l'École d'Art de la Chaux-de-Fonds », répondit-il. L'interlocuteur donna une bourrade à cet Auguste pince-sans-rire, ponctuée d'un « Sacré farceur ».

Pourtant, Paul Perrenoud est un maître apprécié, d'autant plus peut-être avec ce second métier original. N'en a-t-il pas dit en conclusion: « Il y a 42 ans que je fais le clown. C'est un métier très sérieux »!

IF

LE LOCLE

Carnet de deuil

(c) On a rendu hier les derniers devoirs à M. Charles Béguin qui vient de décéder dans sa 75^{me} année. M. Béguin était particulièrement bien connu au Locle, pour avoir tenu une pharmacie place du Marché.

Mais M. Béguin n'avait pas l'âme d'un simple commerçant, c'était un homme curieux de toute chose, d'une profonde culture tant littéraire que scientifique. Il avait d'ailleurs fait de brillantes études, obtenant un doctorat en pharmacie. Il fut aussi chargé de cours à l'Université de Neuchâtel, président de l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens et enfin président de la Société suisse de pharmacie. M. Béguin laissera un excellent souvenir dans la Mère commune des Montagnes à laquelle il était resté très attaché, après s'être occupé activement de la vie locale, notamment de la Société des conférences et du Club jurassien, dont il fut le président cantonal. Rappelons encore que M. Charles Béguin était le frère d'Albert Béguin, éminent écrivain, et de M. Pierre Béguin, journaliste émérite.

W

Le Locle

CINÉMA

Casino: 20 h 30, « Les Charlots font l'Espagne ».

Pharmacie de service: Mariotti, 38, Grand-Rue, dès 21 h, tél. 17.

Pharmacie médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Le Locle



VALANGIN

La soupe des quatre-jeudis

(c) Dès cette semaine, pour marquer le temps du Carême, la paroisse organise « la soupe des quatre-jeudis » au profit de diverses œuvres dont « Caritas » et « Pain pour le prochain ». Ces repas sont fixés aux 7, 14, 21 et 28 mars et les habitants de Boudevilliers et de Fontaines y sont également conviés.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piervigiani, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire: Votre médecin habituel.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: de 20 h à 24 h.

VIGNOBLE

Au tribunal de police de Boudry

EPILOGUE JUDICIAIRE D'UN ACCIDENT MORTEL

De notre correspondant:

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, qui assumait les fonctions de greffier.

Un accident mortel, évoqué lors de la dernière audience, trouve son épilogue judiciaire. Le conducteur de la moto M. M., de Bevaix, est condamné à une amende de 1000 et paiera 600 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire après deux ans.

J. S., pour perte de maîtrise de son véhicule payera 50 fr. d'amende et 160 fr. de frais. G. N. et S. Z. sont impliqués dans le même accident, le premier payera 80 fr. d'amende et 125

fr. de frais alors que le second est acquitté. Encore un acquittement avec L. B. qui avait disposé d'objets sous séquestre.

Après la lecture de ces jugements comparait S. P. de Neuchâtel, qui, vivant séparé de sa femme, trouvait amusant de l'importuner sans cesse au téléphone et surtout de l'injurier. Il prend l'engagement de ne plus recommencer et la plainte est retirée.

ACCIDENT DE TRAVAIL

S. Q., de Neuchâtel, sur un rapport du contrôle cantonal du travail et par suite d'un accident, est prévenu de ne pas avoir pris toutes les précautions de sécurité pour le montage d'un échafaudage mobile. Or, ce n'est pas le

prévenu qui est fautif, mais un ouvrier qui commit même plusieurs fautes graves, d'abord en bloquant pas les roues, puis en plaçant le plateau plus haut que le niveau autorisé et, enfin, en appuyant une échelle contre le tout qui bascula et provoqua ainsi l'accident. S. Q. est donc acquitté.

UNE PÉRIODE DIFFICILE

M. B., de Neuchâtel, répondait de trois accusations: non paiement de la taxe militaire d'une pension alimentaire pour ses enfants et utilisations de voitures placées sous séquestre. Le prévenu a eu une période difficile après une faillite et ne disposait pratiquement d'aucun revenu. Au lieu de prendre des engagements, il laissa aller les choses. Cependant, il est reconnu qu'il avait le droit de disposer des voitures, mais devait en remettre le montant immédiatement à l'Office des poursuites. Il ne le fit que trop tardivement. D'autre part, sa situation s'est améliorée. Il a réglé sa taxe militaire ainsi qu'une grande partie de l'arriéré pour la pension alimentaire. Tenant compte de tous ces éléments qui sont autant de circonstances atténuantes, le tribunal le condamnera qu'à un jour d'arrêt et 25 fr. de frais, pour la taxe militaire et à une amende de 70 fr. qui sera radiée dans deux ans et 180 fr. de frais pour les autres inculpations.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Deux cas de chargement excessif de camions sont reprochés à G. P. du Locle et P. T., de la Chaux-de-Fonds. Comment déterminer la culpabilité de chauffeurs qui n'ont pratiquement pas la possibilité de connaître exactement le poids de leur chargement qui, au cubage, peut énormément varier, selon les matières et les conditions. Le tribunal rendra son jugement dans huit jours.

Le véhicule conduit par A. S., de Grandson, a heurté une voiture en stationnement et ne s'est pas arrêté, or le prévenu devait déjà purger une peine de cinq jours de prison pour ivresse au volant. A. S. est également accusé d'ivresse ce qu'il conteste et qu'on ne peut pas prouver. En revanche, il admet la perte de maîtrise et la fuite. Le tribunal ne retiendra pas l'ivresse au volant, ni la publication du jugement, mais condamnera le prévenu à une amende de 750 fr. et à 150 fr. de frais.

G. S., de Sion, est dispensé de comparaître. Il reconnaît avoir heurté, en reculant avec son camion, l'avant d'une voiture et d'avoir au cours de la journée dépassé à plusieurs reprises la vitesse autorisée. Il écope d'une amende de 100 fr. assortie de 55 fr. de frais.

W

VAL-DE-RUZ

Dombresson - Villiers - le Pâquier: une paroisse vivante et généreuse

De notre correspondant:

La paroisse réformée évangélique de Dombresson-Villiers-le Pâquier avec ses 499 foyers, au 31 décembre, est vivante et généreuse ainsi qu'on a pu s'en rendre compte lors de la récente assemblée annuelle qui s'est tenue sous la présidence du pasteur Claude Schaefer.

L'année dernière, grâce aux dons, le caissier, M. Raymond Cuche, a pu verser une somme de 13.419 fr. 45 à diverses œuvres (« Pain pour le prochain », « EPER ») dont 7269 fr. à la mission. Par ailleurs, les frais de port et l'abonnement à l'organe de l'Eglise ont coûté 2211 francs. A fin 1973, le passif atteignait 40.202 fr. 80 et l'actif 44.673 fr. 95. Le solde en faveur de la paroisse se montait à R471 fr. 15.

STATISTIQUES

A Pentecôte 1973, quinze catéchumènes ont été confirmés dans l'alliance de leur baptême. L'année dernière, six enfants ont été baptisés, six mariages ont été célébrés et l'évangile de la résurrection a été annoncé lors de 22 services funéraires. Les cultes sont célébrés régulièrement à Dombresson, une fois par mois au Pâquier, pendant l'hiver à la chapelle des Bugnèts et tous les quinze jours au home « Mon foyer ».

Un dimanche par mois, à l'église, enfants et adultes sont réunis pour le culte. Les autres dimanches, les jeunes sont accueillis par le pasteur et par les moniales qui se retrouvent régulièrement pour préparer ces cultes.

La jeunesse paroissiale se retrouve chaque mercredi soir pour pique-niquer et tous les quinze jours elle prolonge la soirée par des entretiens. Les jeunes sont actifs: préparation et animation du souper communautaire, visite des aînés, participation aux cultes, campagne « Pain pour le prochain », etc.

Plus d'une centaine de Kiwaniens se sont donné rendez-vous récemment à la Rôtisserie du « Grenier », aux Geneveys-sur-Coffrane, pour une « ladies night » des trois clubs de la région.

La partie oratoire, fort brève d'ailleurs, fut animée par MM. Jean-Pierre Grandy (section de Neuchâtel), Roland Châtelain (Montagnes neuchâteloises) et Claude Marty (Val-de-Ruz) qui apportèrent leurs souhaits de bienvenue. Il appartient au lieutenant gouverneur de la Suisse romande de remettre à cette occasion le certificat d'organisation au benjamin des trois clubs. M. Georges Felder se félicita de la création d'un « Kiwanis-club » du Val-de-Ruz qui s'est déjà révélé l'enfant terrible du district Suisse-Italie-Liechtenstein!

Ce fut ensuite la partie gastronomique qui permit à chacun d'apprécier le talent des maîtres-queux du « Grenier ». Une œuvre de Claude Loewer fut vendue à la mise américaine au profit d'une œuvre de bienfaisance. Le bal emmené par l'orchestre « Les Copains » conduisit les Kiwaniens neuchâtelois et leurs invités au petit matin.

Cette première manifestation des trois Kiwanis-clubs neuchâtelois a ouvert la saison 1974 qui sera riche en événements. Signalons la célébration du dixième anniversaire de la fondation du « Kiwanis-club » de Neuchâtel dont les festivités se dérouleront le 29 juin et la remise de la charte au « Kiwanis-club » du Val-de-Ruz qui aura lieu le 14 septembre.

VALANGIN

La soupe des quatre-jeudis

(c) Dès cette semaine, pour marquer le temps du Carême, la paroisse organise « la soupe des quatre-jeudis » au profit de diverses œuvres dont « Caritas » et « Pain pour le prochain ». Ces repas sont fixés aux 7, 14, 21 et 28 mars et les habitants de Boudevilliers et de Fontaines y sont également conviés.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piervigiani, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire: Votre médecin habituel.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: de 20 h à 24 h.

VIGNOBLE

Au tribunal de police de Boudry

EPILOGUE JUDICIAIRE D'UN ACCIDENT MORTEL

De notre correspondant:

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, qui assumait les fonctions de greffier.

Un accident mortel, évoqué lors de la dernière audience, trouve son épilogue judiciaire. Le conducteur de la moto M. M., de Bevaix, est condamné à une amende de 1000 et paiera 600 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire après deux ans.

J. S., pour perte de maîtrise de son véhicule payera 50 fr. d'amende et 160 fr. de frais. G. N. et S. Z. sont impliqués dans le même accident, le premier payera 80 fr. d'amende et 125

fr. de frais alors que le second est acquitté. Encore un acquittement avec L. B. qui avait disposé d'objets sous séquestre.

Après la lecture de ces jugements comparait S. P. de Neuchâtel, qui, vivant séparé de sa femme, trouvait amusant de l'importuner sans cesse au téléphone et surtout de l'injurier. Il prend l'engagement de ne plus recommencer et la plainte est retirée.

ACCIDENT DE TRAVAIL

S. Q., de Neuchâtel, sur un rapport du contrôle cantonal du travail et par suite d'un accident, est prévenu de ne pas avoir pris toutes les précautions de sécurité pour le montage d'un échafaudage mobile. Or, ce n'est pas le

prévenu qui est fautif, mais un ouvrier qui commit même plusieurs fautes graves, d'abord en bloquant pas les roues, puis en plaçant le plateau plus haut que le niveau autorisé et, enfin, en appuyant une échelle contre le tout qui bascula et provoqua ainsi l'accident. S. Q. est donc acquitté.

UNE PÉRIODE DIFFICILE

M. B., de Neuchâtel, répondait de trois accusations: non paiement de la taxe militaire d'une pension alimentaire pour ses enfants et utilisations de voitures placées sous séquestre. Le prévenu a eu une période difficile après une faillite et ne disposait pratiquement d'aucun revenu. Au lieu de prendre des engagements, il laissa aller les choses. Cependant, il est reconnu qu'il avait le droit de disposer des voitures, mais devait en remettre le montant immédiatement à l'Office des poursuites. Il ne le fit que trop tardivement. D'autre part, sa situation s'est améliorée. Il a réglé sa taxe militaire ainsi qu'une grande partie de l'arriéré pour la pension alimentaire. Tenant compte de tous ces éléments qui sont autant de circonstances atténuantes, le tribunal le condamnera qu'à un jour d'arrêt et 25 fr. de frais, pour la taxe militaire et à une amende de 70 fr. qui sera radiée dans deux ans et 180 fr. de frais pour les autres inculpations.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Deux cas de chargement excessif de camions sont reprochés à G. P. du Locle et P. T., de la Chaux-de-Fonds. Comment déterminer la culpabilité de chauffeurs qui n'ont pratiquement pas la possibilité de connaître exactement le poids de leur chargement qui, au cubage, peut énormément varier, selon les matières et les conditions. Le tribunal rendra son jugement dans huit jours.

Le véhicule conduit par A. S., de Grandson, a heurté une voiture en stationnement et ne s'est pas arrêté, or le prévenu devait déjà purger une peine de cinq jours de prison pour ivresse au volant. A. S. est également accusé d'ivresse ce qu'il conteste et qu'on ne peut pas prouver. En revanche, il admet la perte de maîtrise et la fuite. Le tribunal ne retiendra pas l'ivresse au volant, ni la publication du jugement, mais condamnera le prévenu à une amende de 750 fr. et à 150 fr. de frais.

G. S., de Sion, est dispensé de comparaître. Il reconnaît avoir heurté, en reculant avec son camion, l'avant d'une voiture et d'avoir au cours de la journée dépassé à plusieurs reprises la vitesse autorisée. Il écope d'une amende de 100 fr. assortie de 55 fr. de frais.

W

De notre correspondant:

La paroisse réformée évangélique de Dombresson-Villiers-le Pâquier avec ses 499 foyers, au 31 décembre, est vivante et généreuse ainsi qu'on a pu s'en rendre compte lors de la récente assemblée annuelle qui s'est tenue sous la présidence du pasteur Claude Schaefer.

L'année dernière, grâce aux dons, le caissier, M. Raymond Cuche, a pu verser une somme de 13.419 fr. 45 à diverses œuvres (« Pain pour le prochain », « EPER ») dont 7269 fr. à la mission. Par ailleurs, les frais de port et l'abonnement à l'organe de l'Eglise ont coûté 2211 francs. A fin 1973, le passif atteignait 40.202 fr. 80 et l'actif 44.673 fr. 95. Le solde en faveur de la paroisse se montait à R471 fr. 15.

STATISTIQUES

A Pentecôte 1973, quinze catéchumènes ont été confirmés dans l'alliance de leur baptême. L'année dernière, six enfants ont été baptisés, six mariages ont été célébrés et l'évangile de la résurrection a été annoncé lors de 22 services funéraires. Les cultes sont célébrés régulièrement à Dombresson, une fois par mois au Pâquier, pendant l'hiver à la chapelle des Bugnèts et tous les quinze jours au home « Mon foyer ».

Un dimanche par mois, à l'église, enfants et adultes sont réunis pour le culte. Les autres dimanches, les jeunes sont accueillis par le pasteur et par les moniales qui se retrouvent régulièrement pour préparer ces cultes.

La jeunesse paroissiale se retrouve chaque mercredi soir pour pique-niquer et tous les quinze jours elle prolonge la soirée par des entretiens. Les jeunes sont actifs: préparation et animation du souper communautaire, visite des aînés, participation aux cultes, campagne « Pain pour le prochain », etc.

Plus d'une centaine de Kiwaniens se sont donné rendez-vous récemment à la Rôtisserie du « Grenier », aux Geneveys-sur-Coffrane, pour une « ladies night » des trois clubs de la région.

La partie oratoire, fort brève d'ailleurs, fut animée par MM. Jean-Pierre Grandy (section de Neuchâtel), Roland Châtelain (Montagnes neuchâteloises) et Claude Marty (Val-de-Ruz) qui apportèrent leurs souhaits de bienvenue. Il appartient au lieutenant gouverneur de la Suisse romande de remettre à cette occasion le certificat d'organisation au benjamin des trois clubs. M. Georges Felder se félicita de la création d'un « Kiwanis-club » du Val-de-Ruz qui s'est déjà révélé l'enfant terrible du district Suisse-Italie-Liechtenstein!

Ce fut ensuite la partie gastronomique qui permit à chacun d'apprécier le talent des maîtres-queux du « Grenier ». Une œuvre de Claude Loewer fut vendue à la mise américaine au profit d'une œuvre de bienfaisance. Le bal emmené par l'orchestre « Les Copains » conduisit les Kiwaniens neuchâtelois et leurs invités au petit matin.

Cette première manifestation des trois Kiwanis-clubs neuchâtelois a ouvert la saison 1974 qui sera riche en événements. Signalons la célébration du dixième anniversaire de la fondation du « Kiwanis-club » de Neuchâtel dont les festivités se dérouleront le 29 juin et la remise de la charte au « Kiwanis-club » du Val-de-Ruz qui aura lieu le 14 septembre.

VALANGIN

La soupe des quatre-jeudis

(c) Dès cette semaine, pour marquer le temps du Carême, la paroisse organise « la soupe des quatre-jeudis » au profit de diverses œuvres dont « Caritas » et « Pain pour le prochain ». Ces repas sont fixés aux 7, 14, 21 et 28 mars et les habitants de Boudevilliers et de Fontaines y sont également conviés.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piervigiani, Fontaines.
Perman

OFFRES D'EMPLOIS

LE COIN

Extrait de «L'Emploi», bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Vous pouvez vous annoncer à l'avance pour des places qui deviendront libres. Demandez à cet effet la formule d'offre de services (tel. 031/61 55 95).

Universitaires

Etudes universitaires complètes ou inscription au Registre suisse des ingénieurs ou des architectes

Fonctionnaire scientifique, évl. adjoint scientifique

Collaborateur au service de planification. Traiter de manière indépendante des problèmes variés et complexes de planification concernant l'instruction et la formation militaires. Officier. Connaissance de deux langues officielles. Etat-major du Groupement de l'instruction. Papiermühlestrasse 14, 3000 Berne 25, tél. (031) 67 23 35

Juriste

Collaborateur à la section III de droit international privé. Spécialisation dans le domaine du droit international privé. Langue: le français ou l'allemand; connaissance approfondie d'une deuxième langue officielle. Division fédérale de la Justice, 3003 Berne, tél. (031) 61 24 95

Professions administratives

a) Formation commerciale supérieure, apprentissage complet d'employé de commerce ou formation équivalente
b) Formation sommaire (personnel semi-qualifié) ou activité pratique

Chef de bureau

Chef du bureau des contrôles. Surveiller la tenue des contrôles de la troupe (sous-officiers et soldats). Habile organisateur. Talent de négociateur. Langues: le français et l'allemand. Possibilités d'avancement. Service de l'artillerie, case postale, 3000 Berne 25, tél. (031) 67 25 71

Fonctionnaire d'administration, évl. secrétaire

Direction du service administratif de l'office du commissaire de campagne en chef. Exécution de tâches administratives comportant certaines exigences; travaux de comptabilité et révisions. Activité indépendante et variée au sein d'un petit groupe. Langue: le français ou l'allemand; connaissance approfondie de l'autre langue. Direction de l'Administration militaire, fédérale, division organisation et service du personnel, 3003 Berne, tél. (031) 67 50 73

Fonctionnaire d'administration

Correspondance allemande et française variée ainsi que travaux de secrétariat pour le service des finances, du personnel et de la revision. Service du téléphone. Langue: le français ou l'allemand; très bonne connaissance de l'autre langue. Conseil des écoles polytechniques fédérales, coordination administrative, case postale, 8028 Zurich, tél. (01) 32 62 11

Fonctionnaire d'administration

Collaborateur (trice) à l'enregistrement. Avoir de l'intérêt pour les travaux d'enregistrement, d'archives et de chancellerie en général. Travail consciencieux exigé. Langue: le français ou l'allemand, bonne connaissance de l'autre langue. Service des troupes de protection aérienne, chef du personnel, case postale, 3000 Berne 25, tél. (031) 67 33 16

Sans apprentissage (travaux de bureau simples)

Employé, évl. fonctionnaire d'administration

Etre capable de collaborer aux examens psychotechniques pour les automobilistes (essentiellement service extérieur). Bonne instruction générale. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue. Service des transports et des troupes de réparation, 3000 Berne 25, tél. (031) 67 28 64

Employée, évl. fonctionnaire d'administration

Exécuter la correspondance française et divers travaux de bureau. Ecole de commerce ou formation équivalente et pratique de bureau. Sténodactylographe habile et consciencieuse. Langue: le français; connaissances en allemand. Direction de la Régie fédérale des alcools, 3000 Berne 9, tél. (031) 23 12 33

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

TAILLEUR

pour travail sur mesures en atelier est demandé par la maison PKZ, à Neuchâtel. Entrée immédiate ou date à convenir. Bon salaire. Se présenter ou faire offres à PKZ, Vêtements, rue du Seyon 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 29 88.



Nous cherchons pour notre Section export une

secrétaire

(éventuellement à la demi-journée.)

A côté de travaux généraux de bureau, elle aurait à liquider surtout de la correspondance en allemand, en français et en anglais avec le dictaphone ou sous dictée.

Notre bureau se trouve à la Zieglerstrasse 34, dans le quartier du Mattenhof, à 10 minutes de la gare principale.

Si vous appréciez une collaboration agréable au sein d'une petite équipe, alors téléphonez-nous. Un simple appel téléphonique ne vous engage à rien et c'est volontiers que nous vous accorderons un entretien.

Aerni-Leuch S.A., fabrique de papier technique, Zieglerstrasse 34, 3000 Berne 14. Tél. (031) 53 93 31.

UN OPÉRATEUR-PUPITREUR ou UN PROGRAMMEUR

auquel elle désire offrir le poste de

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Cette personne de confiance assure :

- la révision et le respect du planning d'exploitation ;
- des contacts suivis avec les utilisateurs de langue française et allemande ;
- le contrôle de la mise en place des nouvelles applications et la sécurité du traitement ;
- la supervision de la saisie (décentralisée) des données et de l'operating.

MM. Amaducci et Kunzli sont à votre disposition pour examiner avec vous les caractéristiques de cette opportunité. (Référence 4045).

INFORAMA SA (SUISSE)

CARRIÈRES DE L'INFORMATIQUE

8, rue Charles-Humbert - 1205 GENEVE - Tél. (022) 20 93 06

Conseils en informatique • assistance • programmation • recherche de personnel

GENÈVE, ZÜRICH, BRUXELLES



PARIS, LONDRES, NEW YORK

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

cherche pour son service des annonces

EMPLOYÉ (E)

ayant des connaissances de dactylographie, à temps plein ou à mi-temps.

Nous offrons : semaine de 5 jours, horaire libre. Ambiance de travail agréable dans des locaux modernes, salaire adapté au coût de la vie.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, à la Direction de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice.

MOKA-BAR

Concert 4, tél. (038) 25 54 24, cherche

SERVEUSE

Fermé le dimanche. Entrée : date à convenir.

COLLABORATEUR

au chef de secteur. 20-25 ans. Contacts humains, permis A.

Faire offres sous chiffres 87-50091 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Petite clinique générale cherche :

infirmière-sage-femme
infirmière-instrumentiste
infirmière lingère

Faire offres à :
Clinique générale des Forges,
Numa-Droz 208,
2300 la Chaux-de-Fonds.

Etes-vous la nouvelle

secrétaire de groupe

pour nos filiales de Berne, Neuchâtel et du Tessin (siège à Berne) ?

Ce que notre dynamique équipe de vente attend de vous :

- bonne formation commerciale
- sérieux dans le travail
- aptitude à exercer une tâche en toute indépendance
- ouverture et souplesse d'esprit
- maîtrise du français et de l'allemand.

En contrepartie, nous vous offrons :

- poste à responsabilités
- ambiance sympathique
- bureau personnel moderne
- salaire en fonction des prestations
- période programmée pour la mise au courant.

Veillez envoyer votre offre de service à :
SCM (Switzerland) S.A., case postale, 8031 Zurich ou appeler le (01) 44 62 22 pour davantage de renseignements.



Pour la photocopie
dans le monde entier

C.I.P. - PESEUX

Centrale Industrielle de production de mouvements d'horlogerie, avenue Beauregard 3, engagé à temps complet ou partiel :

remonteuse de rouages
poseuse d'ancre
visiteuse de mise en marche

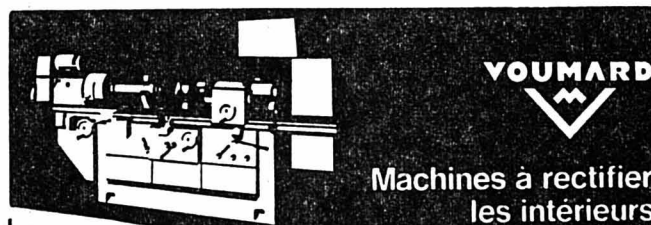
ainsi que

personnel féminin

si nécessaire formé par nos soins.

Téléphoner
au 31 57 31

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.



Machines à rectifier
les intérieurs

Depuis 35 ans, nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision, destinées, entre autres, à l'industrie automobile. Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication NOUS CHERCHONS, pour notre usine d'Hauterive, des :

mécaniciens monteurs

en machines-outils pour travaux de montage et essais ;

mécaniciens

pour notre groupe outillage et prototypes ;

fraiseurs

NOUS OFFRONS : des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique, en particulier mensualisation généralisée horaire libre.

Notre bureau du personnel vous donnera volontiers de plus amples renseignements. En cas d'intérêt, veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone au (038) 25 88 41 ou vous présenter les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures, à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 Hauterive (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.

2068 HAUTERIVE / Neuchâtel

SUISSE

Atelier de réglages en pleine expansion cherche des

ouvrières en atelier

Horaire continu ou normal. Tél. 24 57 47.

Nous cherchons, pour entrée à convenir,
chauffeur de camion basculant

Adresser offres écrites ou téléphoner chez Fischer, Transports, Marin (NE). Tél. (038) 33 25 21.

Agence générale d'assurance de Neuchâtel, de moyenne importance, cherche pour le 1er mai ou date à convenir :

UNE SECRÉTAIRE

très qualifiée et expérimentée ;

DEUX DACTYLOS

ayant de bonnes connaissances des travaux de bureau en général.

Nous offrons :

- un salaire correspondant aux exigences ;
- la semaine de 5 jours à 40 heures ;
- d'excellentes prestations sociales ;
- un bon climat de travail.

Faire offres sous chiffres OY 625 au bureau du journal.



Fabrique d'appareils de mesure électroniques-mécaniques désire engager pour son usine de Cormondrèche

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Conditions de travail agréables et avantages sociaux d'une entreprise moyenne. Horaire variable.

Prière de faire offres écrites à :

Movomatic S. A., case postale 50, 2034 Peseux, ou de téléphoner au (038) 31 44 33 (M. Eggmann).



OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

MONTEUR

SERVICE APRÈS-VENTE

pour la mise en service des différents appareils électroniques de notre fabrication, de même que la réparation du matériel chez le client ou dans notre usine.

Nous cherchons un monteur d'appareils électroniques et de télécommunication, éventuellement un radio-électricien, capable et dynamique, avec quelques années de pratique. Un permis de conduire est nécessaire. La connaissance de l'allemand est souhaitée.

Les intéressés voudront faire leurs offres à :

OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel, Brévards 15, 2002 Neuchâtel 2. Tél. (038) 25 85 01, interne 37.

Maison affiliée à Ebauches SA
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

AGULA

La fabrique Agula engage tout de suite ou pour date à convenir du

personnel féminin

pour ses différents ateliers de fabrication des

jeunes ouvriers de fabrication

responsables du chargement et du contrôle des machines.

Prière de se présenter ou de téléphoner à :

AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel. Tél. (038) 31 19 02.

URGENT
Nous cherchons
aide-comptable
Tél. (038) 24 74 14.

URGENT
Nous cherchons
AIDES-MONTEURS en électricité
Tél. (038) 24 74 14.

URGENT
Nous cherchons
PERFO-VÉRIF.
Tél. (038) 24 74 14.

URGENT
Nous cherchons
FACTURIÈRE
Tél. (038) 24 74 14.

cojo Neuchâtel engage:

BOUCHERS

VENDEUSES EN CHARCUTERIE

Prestations sociales d'une grande entreprise. Salaires intéressants. Faire offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21, Interne 21.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Vers la redécouverte du folklore et des traditions du Vallon

De l'un de nos correspondants :

La semaine passée a pris fin à Fleurier l'avant-dernier cours de la saison organisée par la section régionale de l'Université populaire neuchâteloise. Confié à M. Jacques-André Steudler, professeur au collège régional, il portait sur un sujet rarement traité : « Folklore et traditions du Val-de-Travers et des Montagnes neuchâteloises », et a été suivi par une cinquantaine d'auditeurs, pour la plupart du Vallon et de la région de la Brévine, région englobée dans l'aire géographique auscultée par le conférencier, lui-même étant natif de ces hauts jurassiens.

Dans une déclaration préliminaire, M. Steudler a eu soin de préciser que les quatre séances de son cours devaient être considérées comme un point de départ vers la redécouverte d'un patrimoine encore bien en vie, mais quelque peu oublié de nos jours, comme une incitation à poursuivre individuellement cette observation longue et patiente qui conduit à retrouver les sources et les racines qui nous retiennent dans ce coin de pays et qui assurent l'alimentation de nos existences actuelles.

D'autant plus que pour lui, le folklore n'est autre que « l'étude des us et coutumes, cérémonies, croyances, légendes, chansons, etc., des temps anciens qui persistent dans les classes populaires » jusqu'au moment présent. D'où, aussi, la nécessité de faire souvent appel à l'histoire pour conférer un cadre temporel à ces éléments de vie quotidienne qui ont conditionné tous les faits et gestes de nos aïeux et qui nous conditionnent encore aujourd'hui, dans une moindre mesure sans doute, surtout hors des zones rurales et forestières, plus conservatrices des traditions que les cités industrielles à fort brassage démographique.

UN INCONSCIENT COLLECTIF

Rattachant sa quête folklorique à la lignée des Hérodote, des Ovide, des troubadours, des Perrault, des frères Grimm et des George Sand, M. Steudler a montré que ce fonds de coutumes, de traditions, etc., repose en fait sur un inconscient collectif, psychanalysé par un Freud ou un Jung. Quelques auteurs locaux, tels que le maire David-Guillaume Huguenin, de la Brévine (dans ses « Lettres

d'un buveur d'eau » ou sa « Juridiction de la Brévine ») ou le pasteur-conseiller d'Etat Edouard Quartier-la-Tente (dans sa vaste monographie sur le Val-de-Travers), ainsi que Jean-Jacques Rousseau (dans sa « Lettre à d'Alembert ») et sa correspondance avec le maréchal de Luxembourg ont apporté naguère leur contribution à l'étude de ce folklore valloisier et brévinier. Mais rien ne vaut l'approche personnelle et les récits de bouche à oreille recueillis par soi-même pour véritablement sentir la densité de notre patrimoine ethnologique régional. Rien ne saurait mieux restituer le rythme bûcheron et le rythme paysan qui cadencent la vie haut-jurassienne que d'écouter M. Steudler parler de sa ferme des Petits-Brayards, où il a, habité, manière de vivre son pays et d'assumer sa terre et son climat.

EGLISE ET SATAN

Autre volet à ne point négliger : la spiritualité, constamment tiraillée entre l'Eglise et Satan. Et M. Steudler évoque l'implantation du christianisme au Val-de-Travers avec l'érection du prieuré Saint-Pierre de Môtiers ; le partage diocésain qui fit entrer la mairie des Verrières dans l'orbite de l'évêque de Besançon, alors que la chapellenie du Vauxtravers et la seigneurie de Travers demeuraient rattachées au diocèse de Lausanne ; la crise de la Réforme ; la longévité peu ordinaire de Thomas Pettipierre comme curé, puis comme pasteur de Buttes ; les trois versets bibliques quotidiens que l'orateur devait apprendre par cœur quand il était l'élève en 3^e année de Mlle Matthey de l'Etang de la Brévine ; le schisme protestant de 1873 ; le rôle assez conventionnel joué au sein des familles par le baptême, la confirmation, le mariage, le service funèbre ; l'apparition des sobriquets « Britchbon » (diminutif d'Abraham) pour désigner les Neuchâtelois ou « Dzodzet » (issu de Joseph) pour qualifier les Fribourgeois... Du côté de Satan, on retiendra le phénomène « sorcellerie », analysé par Janine Guibert dans « L'affaire Jean Hory » et romancé par Jacques-Edouard Chable dans « Parti pour la gloire » ; la légende de la Vivrière au passage de la tour Bayard, entre Saint-Sulpice et les Verrières ; ou encore l'usage du jeu de cartes à l'église décrit par Charles-Henry Perroud des Verrières au XVIII^e siècle. Sans omettre le fameux « grand grimoire », cette

anti-Bible contenant toutes les recettes pour envouter, maudire, déclencher des épidémies parmi les humains, des épizooties parmi les animaux...

UN ABC DE LA MARGINALITÉ

Au même registre appartient ce que M. Steudler nomme « le triangle hors-la-loi », un ABC de la marginalité puisqu'il se compose de l'absinthe (A), de la braconnie (B) et de la contrebande (C). A ce triangle, on peut annexer des figures quasi légendaires comme celles de la distillatrice bayardine, feu la Malote (« ma voisine de bise pendant treize ans », note le conférencier qui l'a donc fort bien connue) ; le braconnier haut en couleur de Derrière-les-Haies, le père Perrenoud-Bindy ; et le contrebandier James Barbezat de Chincul. Autant de personnages à étudier plus à fond pour mieux comprendre le pourquoi de leur originalité.

JEAN DES PANIERS, ENTRE LA RÉALITÉ ET LA FICTION

Lors de son avant-dernière « leçon », M. Steudler a ressuscité quelques Valloisiers que les particularités ou les péripéties de l'existence ont d'ores et déjà placés à mi-chemin entre la réalité et la fiction : le vannier-oiseleur et clarinetiste des Bayards, Jean des Paniers, héros d'un roman de Louis Favre ; la Verrière Sophie Kapp, guérie de ses rhumatismes articulaires par un homérique passage dans un grand four à pain ; le domestique de campagne Ulysse Linder qui se croyait riche car il prenait le numéro de son carnet d'épargne (618.380) pour le montant de ses économies ; M. Gaffner qui avouait avec sérénité avoir trouvé le poêle plus chaud le jour où, par inadvertance, sa femme y brûla les billets de la paie mensuelle !

Et pour redonner à ses auditeurs l'envie de se plonger dans la littérature neuchâteloise, M. Steudler a terminé son cours en lisant des extraits d'œuvres de Louis Favre (« Le fer à gaudes »), d'Os-car Huguenin (« Le solitaire des Sagnes »), de Jean-Paul Zimmermann (« Les Vieux-Prés »), de Léon Savary (« Le fonds des ressuscités »), d'Arthur Nicolet (« La Sabole des Borgognons »), de Blaise Cendrars (« Pâques à New-York ») et de Le Corbusier (« Poème de l'angle droit »). Pour certains de ces auteurs, il a mis en évidence la saveur toute régionaliste, tandis que pour d'autres, il a relevé l'influence persistante de la tradition calviniste, même dans des pages qui ne concernent pas directement le Jura neuchâtelois.

POUR UNE PRISE DE CONSCIENCE

Conteur plein de saveur, riche d'expériences vécues et de contacts aussi étroits que fréquents avec le microcosme qu'il se plaît à ausculter avec l'intérêt et la patience de l'entomologiste, M. Jacques-André Steudler doit avoir atteint dans le mille le but qu'il s'était fixé : provoquer chez ses auditeurs une prise de conscience en face d'un folklore et de traditions dont peu de gens de chez nous font quelque cas, certainement parce qu'ils appartiennent à leur propre terroir et non pas à telle réputée vallée des Alpes ou à telle savane africaine peuplée de « primitifs » méconnus !

MÔTIERS

La vie paroissiale

(c) L'assemblée générale de la paroisse réformée de Môtiers-Boveresse se tiendra à la cure de Môtiers vendredi 15 mars et non pas demain soir.

Assises de la Société neuchâteloise de tir au petit calibre à Fleurier

De notre correspondant :

Les délégués de la Société cantonale neuchâteloise de tir au petit calibre ont siégé à Fleurier sous la présidence de M. André Evard, de la Chaux-de-Fonds. Une quarantaine de délégués étaient présents ainsi que le capitaine Turnheer, commandant d'arrondissement, le lieutenant-colonel René Petitpierre, officier fédéral de tir et MM. Arthur Grossenbacher, vice-président de la société et Eddy Cuany, représentant les tireurs vaudois.

Les différents rapports d'activité ont été approuvés de même que la proposition du comité de modifier le déroulement du championnat de groupe, qui comprendra désormais un tour supplémentaire et une finale à trois groupes au lieu de deux. Le championnat cantonal, a été fixé au 21 avril. Pour l'organisation du prochain tir cantonal, en 1975, aucune société ne s'est mise sur les rangs. Aussi le comité a-t-il été chargé de reporter éventuellement d'une ou de deux années cette manifestation.

LES JOURNÉES CANTONALES A PÉSEUX ET MONTMOLLIN

En revanche, les journées cantonales de tir au petit calibre seront organisées à Péseux et à Montmollin. Enfin, la prochaine assemblée annuelle se déroulera à Neuchâtel.

A Colombier une sous-section de tir à air comprimé a été créée sous la direction de M. Samy Renaud et une

sous-section, a aussi vu le jour au Locle, grâce à l'initiative de M. Marcel Berner. Les deux sections ont été admises. Après la partie officielle, le capitaine Turnheer apporta le salut du département militaire cantonal et remercia les sections de se préoccuper de la formation de jeunes. M. Cuany, se fit l'interprète des tireurs

«L'Espérance» fêtera son 100^e anniversaire

De notre correspondant régional :

L'harmonie «L'Espérance» a tenu son assemblée générale mardi soir à Fleurier, pour préparer les fêtes qui marqueront le centième anniversaire de sa fondation. Cette manifestation a été fixée aux 28 et 29 juin. Le comité d'organisation est formé ainsi : président : M. Gérard Delagrave ; vice-président : M. Daniel Vuilleumier ; secrétaire : Mlle Katia Bosaglia ; caissier : M. Jacques Borel ; tenanciers de la cantine : M. et Mme André Grand. Ont été nommés à la tête des différentes commissions : MM. Fernand Cattin, Marcel Gogniat, Reynold Meylan, Martial Leiter, André Vaucher et Jacques Perrin.

IL Y A UN SIÈCLE

Au moment de sa fondation, «L'Espérance» était présidée et dirigée par Charles-Ulysse Guye, juge de paix. Par la suite, la société put compter sur des directeurs de talent comme le

vaudois pour adresser d'aimables paroles aux Neuchâtelois et M. Arthur Grossenbacher, souligna les bonnes relations qui existent entre les fédérations de grande et de petite distance. Enfin, M. Louis Béguin, au nom des autorités communales, invita les participants à un vin d'honneur.

professeur Gaiani, l'instructeur-trompette Albert Miéville, Albert Jeannin, Albert Fornara le professeur Liegme, le compositeur Sciboz, Henri Chaillet et Claude Trifoni.

A cette société sont liés dans le passé les noms des Piazzale, des Donzé, des Rémy, des Bornand, des Moser, des Trifoni, des Leiter et de tant d'autres. «L'Espérance», en cent ans a changé quatre fois d'uniformes. La société a passé ces dernières années par une période critique, mais elle paraît l'avoir maintenant surmontée et son centième anniversaire sera pour elle une eau de Jouvence.

Présence de Mgr Mamie

(c) La confirmation aura lieu le 30 mars dans l'après-midi à l'église catholique de Fleurier. C'est l'évêque en personne, Mgr Mamie, qui confèrera ce sacrement à tous ceux et celles qui s'y seront préparés.

Randonnée à cheval dans la tempête

De notre correspondant régional :

Cinquante kilomètres à cheval dans la tempête, c'est ainsi que s'est déroulée la traditionnelle course du 1^{er} Mars de la Société de cavalerie du Val-de-Travers. Dix cavaliers seulement sur une

Cinq chanteurs vétérans = 210 ans de musique !

(sp) Lors de l'assemblée générale des délégués de la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois qui se déroulera samedi à Chézard, cinq vétérans du Val-de-Travers seront fêtés, soit MM. Armand Aeschlimann et Alfred Jaquet, de «La Concorde» de Fleurier, pour 30 ans d'activité, et MM. René Blaser et Armand Fluckiger, de «L'Espérance» de Travers, et Rudolf Tuschler, de «Männerchor» de Couvet, pour 50 ans de sociétariat. Ces cinq chanteurs représentent à eux seuls 210 ans de musique chorale !

vingtaine de membres actifs, étaient au rendez-vous à Fleurier.

A 10 h, ils sont partis en direction des Verrières par la vieille côte de Saint-Sulpice, où ils sont arrivés à 11 h 30. Dans le village de l'extrême frontière, ils ont pu mettre leurs chevaux dans une écurie dont les râteliers étaient pleins de foin. C'est un fait assez rare de nos jours qu'un restaurateur pense ainsi aux chevaux...

Après l'apéritif offert par M. Deny Pettipierre, de Couvet, président de la société et un excellent repas, il n'a pas été aisé de se remettre en selle, car le vent soufflait déjà très fort et la neige commençait à tomber. Mais c'est au Mont-des-Verrières que la tempête fit rage. Personne ne voyait plus rien. En arrivant à la Côte-aux-Fées, les cavaliers ont bu « une pomme » sur le pouce pour se réchauffer, puis ils sont descendus les gorges du Buttes et c'est vers 18 h qu'ils achevaient leur périple d'une cinquantaine de kilomètres en six heures. Un membre vétérans de 76 ans a participé à cette randonnée.

VAUD - VAUD - VAUD

Les peintres de Sainte-Croix exposent

De notre correspondant régional :

Les habitants de Sainte-Croix et des environs sont venus en foule au vernissage de l'exposition de travaux de loisirs et d'œuvres de peintres du haut village jurassien.

Organisatrice de cette manifestation dans ses locaux, la Société du musée a fait un travail considérable pour mener à chef son projet. Les quelque cent vingt invités ont contribué au succès, en opérant un choix éclectique.

Une partie de la salle est réservée aux peintres de Sainte-Croix, c'est-à-dire à une école dont la renommée ne date pas d'aujourd'hui. Cette exposition est en même temps un hommage à Robert Fernier, l'ancien maître et inspirateur de ce clan d'artistes dont les noms sont René Villard, l'ancien conseiller d'Etat qui a peint avec bonheur le Jura et la Provence notamment, Walther Bugnon, ancien maître de gymnastique, parfait technicien de la forme et de la couleur, Jules Jaccard, intimiste plein de sensibilité, Edgar Lecoulter, inspiré, lui aussi, par les paysages de chez nous. A cette école sont venus se joindre plus tard Charles Gonthier, nature riche et généreuse, Florian Campeche avec un sens inné de la composition et de la couleur et dont Charles Clément fut le professeur, Alois Besse, et enfin le remarquable aquarelliste Georges Perrenoud chez lequel la sensibilité et la délicatesse sont toujours à fleur de peau.

YVERDON

On parle enfin d'incinérer les déchets carnés !

(c) La préfecture d'Yverdon a informé la Municipalité qu'une commission intercommunale avait été désignée pour l'étude de la création d'une usine d'incinération des déchets carnés. Le municipal Chavalley a été nommé en qualité de délégué de la commune au sein de cette commission.

La Municipalité a adopté le principe d'un concours d'idées restreint pour l'aménagement des rives du lac entre la Thièle et le Buron.

AVENCHES

Avec les aînés

(c) Au cours de sa dernière réunion, le groupe aîné « Bon accueil » d'Avenches, a eu le plaisir de recevoir Mmes Annette Foresi, cantatrice, et Renée Henvet-Gascar, pianiste, qui ont donné un savoureux « portrait des Vaudois » en prose et en chansons.

Concert spirituel

(c) Un concert pour le temps de la Passion a été donné en l'église paroissiale d'Avenches par MM. Pierre Schweizer, trompette, et Pierre Pilloud, à l'orgue. Des œuvres de Pachelbel, Buxtehude, Bach, Brahms, Mendelschi, etc., étaient inscrites au programme de ce beau concert spirituel.

CHAMPAGNE

Carnet de deuil

(c) A Champagne vient de décéder dans sa 90^e année, M. Michel Sandoz, le plus vieux boulanger de Suisse qui s'est éteint paisiblement dans son fauteuil, près de son four à bois, l'un des derniers existants encore. Il a exercé près de 50 ans sa profession.

Cambrioleur arrêté

(c) En mai 1972 et en mai 1973, deux cambriolages avaient eu lieu à Yverdon au marché de gros du Bey et au supermarché « Point-Rouge ». Dans le premier cas quelques milliers de francs avaient disparu, alors que dans le second il s'agissait d'une somme s'élevant à plusieurs dizaines de milliers de francs. L'auteur a été arrêté entre Morges et Lausanne lors d'un contrôle de circulation.

Cambrioleur arrêté

(c) La laiterie de Champagne a reçu il y a quelques jours la visite d'un cambrioleur qui s'est introduit dans les lieux après avoir brisé une fenêtre. Mais il n'a pu emporter que quelques francs après s'être dépensé copieusement restauré.

VERNISSAGE

Le vernissage a été marqué par la présence du juge de paix, du syndic, des membres de la Municipalité, du Conseil communal et de la Société du musée, ainsi que par une brève allo-

PAYERNE

Les abattages en 1973

(c) En 1973, il a été abattu dans les abattoirs communaux de Payerne, 6567 pièces de bétail, représentant 886,126 kg, soit : 936 bovins, 201 veaux, 137 moutons, 4983 porcs, 149 chevaux et 161 poulaillers. En outre, 602,844 kg de viandes importées dans la commune ont été contrôlés.

L'école primaire veut redonner de l'éclat au cortège de l'Abbaye

(sp) Il fut un temps, pas si lointain, où le cortège organisé à l'occasion de l'Abbaye et de la fête de la jeunesse de Fleurier ne manquait ni de panache ni de spectateurs. A côté des élèves des écoles primaire et secondaire, travestis ou costumés, plusieurs sociétés locales participaient activement au défilé souvent placé sous un thème d'actualité. Malheureusement, ces dernières années, cette manifestation du premier samedi de juillet a perdu de l'éclat, tant au sein des organisateurs que des acteurs, si bien que le renommé cortège de parade d'écoliers pressés d'entrer en vacances...

Dans une récente séance, la commis-

sion scolaire de Fleurier, présidée par M. André Maumary, a abordé cette question ; un comité hors commission a été constitué dont la tâche essentielle consistera à redonner un certain éclat au cortège, en prenant notamment des contacts avec l'Union des sociétés locales et les commerçants de la place. A priori, seules les classes du degré primaire seraient intéressées par cette « résurrection », le collège régional n'envisageant pas, pour le moment du moins, de prêter son concours.

CAMP DE SKI

Lors de la même réunion, la commission scolaire a confirmé les dates du camp de ski réunissant la plupart des

élèves de 5^e année primaire ; grâce au dévouement de plusieurs membres de la commission, il se déroulera aux Marcottes (Valais) le 10 au 16 mars sous la responsabilité de M. Robert Perrin-Jaquet. Enfin, il a été répondu à un questionnaire du département de l'instruction publique concernant le régime des vacances dans les écoles du canton. Une réponse négative a été donnée à la question : « Etes-vous partisan d'une solution laissant toute liberté aux autorités scolaires locales quant à la fixation des dates de vacances et de congés dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur ? » Une même réponse a été fournie à la question : « Etes-vous partisan d'une solution inverse donnant les compétences au D.I.P. d'établir les plans de vacances et de congés ? » En revanche, il a été dit « oui » à la troisième question : « Etes-vous partisan d'une solution intermédiaire impliquant une coordination générale des vacances et des congés sous les auspices du D.I.P. ? »

Et la commission scolaire de Fleurier de rappeler l'existence du Conseil scolaire du Val-de-Travers, organe de coordination qui s'efforce justement d'harmoniser les plans de vacances de toutes les écoles primaires, secondaires et professionnelles du district. Cela, bien entendu, dans les limites légales et réglementaires décrétées par le département de l'instruction publique.

Assemblée générale de la caisse Raiffeisen à la Côte-aux-Fées

De notre correspondant :

La 36^e assemblée générale de la Société de crédit mutuel Raiffeisen de la Côte-aux-Fées s'est déroulée récemment sous la présidence de M. Paul Marchand. L'assistance a rendu hommage à la mémoire de Robert Perrin, Auguste Stettler et Fritz Perrelet.

La société compte 160 membres, soit quatre de plus, M. Willy Barbezat, exposa la situation financière. Le bénéfice de 10.079 fr. 16 a été versé à la réserve qui s'élève à 203.728 fr. 48. Les prêts hypothécaires figurent à l'actif pour 2.489.425 fr. 20 ; les prêts à terme gagés s'élèvent à 246.886 fr. 45 ; le roulement a été de 9.181.830 fr. en augmentation de 285.829 fr. 40 sur 1972. Le bilan s'élève à 4.478.603 fr. 50, soit 283.715 fr. 45 de plus qu'en 1972. L'intérêt brut affecté aux parts sociales est maintenu à 5 %.

M. Willy Lambelet, au nom du conseil de surveillance, attesta la bonne tenue des comptes et proposa à l'assemblée de

les accepter ; ce qui a été fait à l'unanimité. M. Serge Juvel, membre du comité de direction, quittant la localité, a été remplacé par M. Ivan Barbezat.

Les comités sont constitués comme suit : comité de direction : MM. Paul Marchand, président, et Robert Pétremand ; vice-président, Pierre Leuba ; secrétaire ; René Brandt et Ivan Barbezat ; conseil de surveillance : MM. Willy Lambelet ; président ; Maurice et Robert Piaget. L'assemblée a pris connaissance des nouveaux statuts de l'Union suisse des caisses Raiffeisen approuvés à Genève le 30 juin 1973. Après un exposé de M. Paul Marchand et certaines modifications, les statuts furent adoptés à l'unanimité. Après la partie administrative une collation fut offerte puis deux films furent présentés par M. Hans Maegli : « Le Palais au temps des mules » et un documentaire consacré à la doctoresse Jeanne Béguin qui avait des attaches familiales au village.

COUVET

Au Ski-club

(sp) Le Ski-club de Couvet a disputé, sous la direction de M. H. Heiniger, ses différentes compétitions. Le fond s'est déroulé dans la région du Crêt-les Ruillères et les compétitions alpines sur les pentes du Mont-Truchet. Voici les résultats :

Fond. — OJ fille : 1. Corinne Zurcher 10'00"3. OJ garçon I : Christian Cand 10'10"1. OJ II : Didier Hoyer 25'39"1. OJ III : Tony Bouquet 22'42"3 ; junior : Jean-Pierre Rainaud 38'44"2 ; senior-élite : Jean-Pierre Zurcher 38'37"1.

Slalom. — OJ I : J.-D. Niederhauser 103". OJ II : Dominique Fivaz 66"5 (2me). OJ III : Tony Bouquet 69"4-5 ; junior : J.-M. P. Pellaton 77" ; senior : I. J.-P. Reinhard 66" (meilleur temps) ; senior II-III : R. Pellaton 68"4-5 ; vétérans : Fernand Jeannerichard 71"3-5.

Descente. — OJ fille : Cathy Sandoz 2'25". OJ I : Christian Heiniger 2'41". OJ II : Dominique Fivaz 1'50". OJ III : J.-M. Rossetti 1'49" ; junior : Tony Bouquet 1'43" (meilleur temps) ; senior I : Serge Droz 1'43" ; senior II-III Robert Pellaton 1'44" ; vétérans : Fernand Jeannerichard 1'47" ; dames : Mme Pellaton 2'32".

La distribution des prix a eu lieu au chalet.

Assemblée cantonale

(sp) La Société des magistrats et fonctionnaires de l'Etat de Neuchâtel siégera à Couvet en assemblée générale le 18 mai.

Au calendrier sportif : la Fête des gymnastes individuels du Vallon

(sp) Dans l'intervalle de trois ans séparant les fêtes de district — dont la prochaine édition aura lieu en 1975 —, l'Union gymnastique du Val-de-Travers organise des fêtes réservées aux individuels. Après s'être arrêtée l'année dernière à Travers, elle a choisi les Verrières pour mettre sur pied sa 6^e édition, les 29 et 30 juin. Dans une lettre circulaire qu'elle vient d'adresser aux sections de l'UGVT, de l'Union montagnarde de Sainte-Croix, féminines du Val-de-Travers et invitées actives et féminines, elle annonce pour cette fête une innovation destinée à attirer un plus grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles aux concours : il s'agit d'une compétition à trois branches ou triathlon.

En outre, le comité technique que préside M. Alexandre Zangrando, de Couvet, a créé une catégorie « senior » afin qu'il existe une distinction entre les

grands pupilles et pupilles et les actifs. La catégorie « Jeunesse I » sera ouverte aux gymnastes nés en 1961 et après (soit de 10 à 13 ans) ; la catégorie « Jeunesse II » à ceux nés en 1957 et après (soit de 14 à 17 ans) ; et la catégorie « seniors », à partir de 18 ans. Pour les femmes et les jeunes filles, l'âge maximum et minimum n'entre pas en ligne de compte ; les toutes grandes pupilles ont le droit de s'inscrire aux concours. De plus, il sera organisé le dimanche après-midi 30 juin un championnat d'épreuves simples en athlétisme (saut de hauteur ; jet du boulet 5 kg ; course 100 m), en artistiques (exercices au sol ; barres parallèles ; saut de cheval longueur) et en nationaux (jet de pierre avec élan ; lutte libre par élimination). Ce championnat sera ouvert à tous les gymnastes, quelle que soit la branche dans laquelle ils sont qualifiés.

Assemblée des tireurs du Vallon

De notre correspondant régional :

La fédération de tir du Val-de-Travers, groupant toutes les sociétés du district, a siégé mardi soir sous la présidence de M. Albert Haldimann, à Fleurier. Une quarantaine de délégués étaient présents. Tout d'abord, des instructions ont été données par MM. Arthur Grossenbacher, de Fleurier et Willy Morel, de Môtiers commissaires de tir. Puis, les rapports d'activité furent approuvés. L'organisation du tir annuel de la fédération aura lieu cette année à Noiraigue. M. Ernest Raetz, ancien président de l'exécutif, assumera la présidence du comité d'organisation.

secrétaire ; ce dernier succéda à M. Robert Comtesse, démissionnaire, après avoir occupé ce poste pendant quinze ans ; Fernand Benoit, Saint-Sulpice ; caissier.

La première médaille de maîtrise fédérale pour le tir en campagne à 300 m a été décernée à MM. André Clerc, de Fleurier et Louis Bourquin, de Môtiers. Il n'y a pas eu de deuxième médaille mais la troisième a été obtenue par MM. Robert Joliat et Edouard Wanner, de Couvet. Quant à la première médaille au pistolet, elle est revenue à M. Michel Otz, de Travers.

Enfin, la fédération a décidé de soumettre la candidature de M. Eric Kuonen (M. Arthur Grossenbacher étant démissionnaire), pour représenter le Val-de-Travers au comité cantonal lors de l'assemblée qui se déroulera à Corcelles.

G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Collisée : 20 h 30, « Big Jake » (parlé français - 16 ans).

Môtiers, théâtre : ouvert.

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Buttes-la Robella : installations en service.

Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 h.

Médecin de pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements : les Verrières, Banque cantonale.

«FAN», bureau, Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

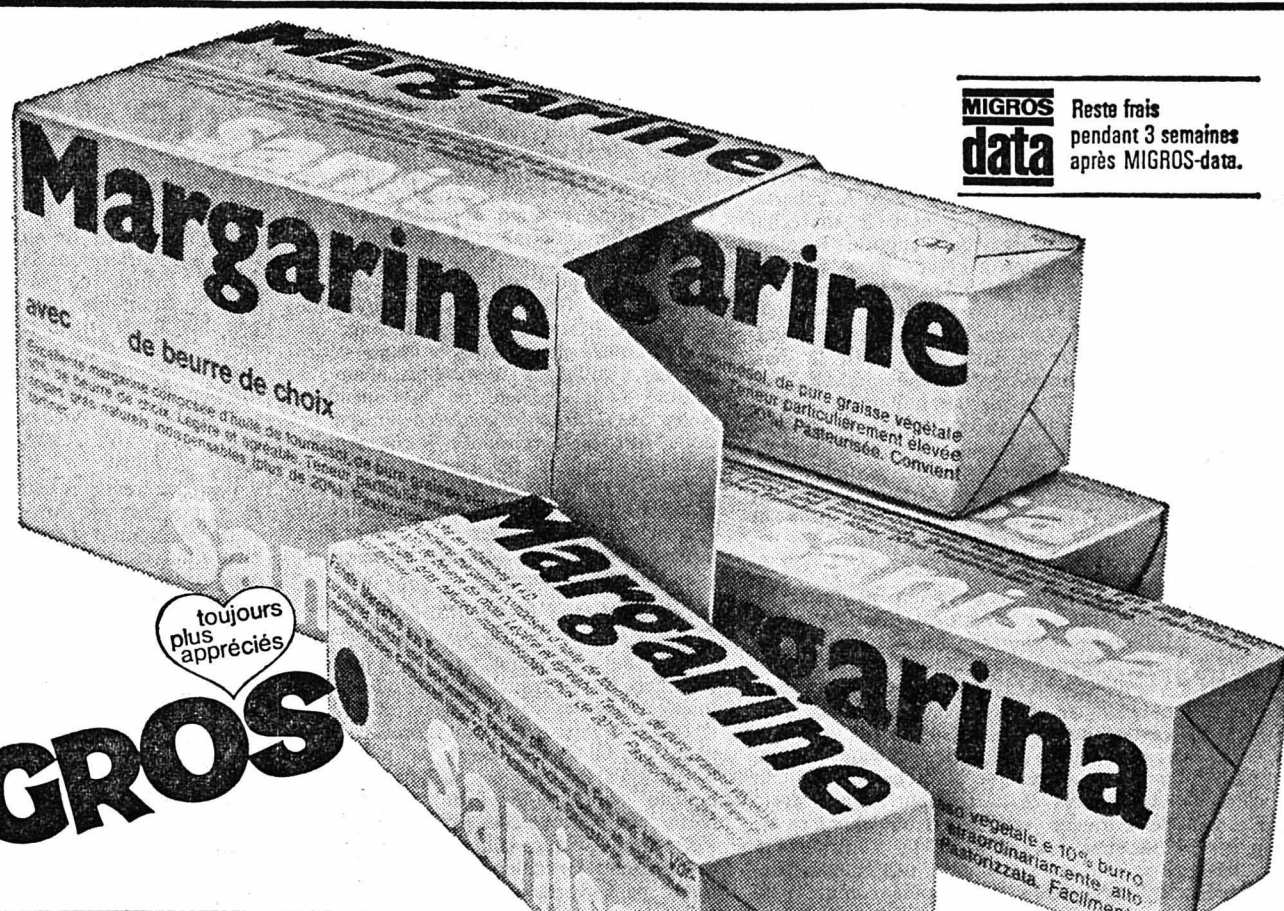
Offre spéciale

Margarine Sanissa

Excellente margarine composée d'huile de tournesol, de pure graisse végétale et de 10 % de beurre de choix. Légère et digestible.

Paquet de 4 portions de 125 g = 500 g

190 Prix MIGROS
au lieu de 2.40



OFFRES D'EMPLOIS

Pour notre usine de Monthey nous cherchons

UN CHIMISTE DIPLÔMÉ

(formation universitaire complète)

Intéressé par les problèmes d'écologie (études de déponies, destruction de matières résiduelles, surveillance des installations y relatives, recherches diverses, etc.).

UN CHIMISTE ETS

(ingénieur-technicien ETS en chimie)

pour collaborer à une importante unité de production de matières plastiques, apte à diriger du personnel, organisateur, sachant s'intégrer dans l'équipe existante.

Pour ces deux postes, la préférence sera donnée à des candidats ayant quelques années d'expérience et de très bonnes notions d'allemand.

Notre usine de Monthey est un important centre de production, occupant environ 2500 personnes à la fabrication de produits antiparasitaires, matières plastiques, pigments, produits intermédiaires. Elle offre un champ d'activité des plus intéressants à des collaborateurs capables et dynamiques.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres écrites au Service du personnel de Ciba-Geigy S.A., usine de Monthey, 1870 Monthey.

CIBA-GEIGY

Je cherche pour le 15 mars :

garçon de cuisine

ou
**aide-cuisinier
sommelier**

ou
sommelière

pour le 1er avril ou date à convenir,

femme de ménage

ou
employée de maison

à la demi-journée ou Journée entière.
Tél. (038) 33 30 31.

Hôtel du Lac, Auvormier,
Tél. (038) 31 21 94,
cherche pour entrée immédiate :

jeune cuisinier

(sorti d'apprentissage éventuellement) ;

filie d'office

pour fin mars ;
filie de salle

Employée de bureau

capable, aimant les chiffres, est demandée à la demi-journée.

Adresser offres à :
**Société coopérative
de menuiserie,
Vallon du Seyon,
2006 Neuchâtel.
Tél. 25 14 09.**

L'IMPRIMERIE CENTRALE
ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

cherche

une demoiselle de réception

pour son service de presse minute.

Nous demandons la connaissance de la dactylographie ; âge entre 25 et 35 ans ; bonne présentation.

Nous offrons les avantages sociaux d'une grande entreprise, semaine de 5 jours, salaire intéressant.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et photo, à la Direction de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis.

La Direction centrale des
FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES

2400 LE LOCLE

cherche pour son département
de comptabilité financière une



employée de bureau qualifiée

Travail agréable

Conditions et prestations sociales d'une entreprise moderne

Réfectoire à disposition.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter à la Direction centrale des F.A.R., Girardet 57, 2400 le Locle, tél. (039) 31 12 86.

Fabrique d'horlogerie
Jean-Pierre Villard & Cie
cherche un

horloger-décoteur

pour différents travaux de fabrication et service après-vente.

Faire offres ou se présenter.
2035 Corcelles. Tél. (038) 31 62 62.

Entreprise de maçonnerie
cherche pour entrée immédiate
ou date à convenir

un contremaître

ou
chef d'équipe maçon

capables et dynamiques. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à Pascal Sambaglio & Fils, entrepreneurs, Lignières.
Tél. (038) 51 24 81.

MADAME-MONSIEUR

Parce que nous faisons partie du groupe HACHETTE nous pouvons offrir à nos collaborateurs de vente les avantages d'une très grande société

- FIXE RÉEL
- IMPORTANTES COMMISSIONS
- FRAIS REMBOURSÉS
- UNE VOITURE
- 4 SEMAINES DE VACANCES
- UN STAGE DE FORMATION AUDIO-VISUELLE
- UN HORAIRE LIBRE
- DES POSSIBILITÉS RÉELLES DE PROMOTION

Quels que soient

VOTRE FORMATION
VOTRE AGE
VOTRE DOMICILE

Tél. (022) 61 62 95
heures de bureau

ou écrire : LE LIVRE DE PARIS S.A. GROUPE HACHETTE
10, rue du Vieux-Marché, 1260 NYON



Etes-vous une
vendeuse

expérimentée en
produits alimentaires,
cherchant à améliorer
sa situation ?

Nous avons une place pour vous,

comme gérante

de notre magasin Mercure, Grand-Rue, Fleurier !

Ce poste vous tente-t-il ? Alors n'hésitez pas à nous téléphoner pour vous renseigner sur nos conditions de travail avantageuses. Merci d'avance.

MERCURE S.A., Fellerstrasse 15, 3027 Berne
Tél. (031) 55 11 55

Adia: votre personnel sur mesure.

Face à la pénurie de personnel, les chefs d'entreprise perspicaces limitent l'effectif fixe au strict minimum et, selon l'afflux de travail, engagent temporairement le nombre exact de surnuméraires nécessaires. Nous vous offrons, dans tous les secteurs, des collaborateurs qualifiés et conscien-

cieux dont nous garantissons les capacités — n'y va-t-il pas de notre réputation? Des collaborateurs moins chers le premier trimestre que les titulaires de postes fixes. Nous pouvons le prouver. Tout compte fait, ils coûtent même sensiblement moins*

par la suite, puisqu'ils sont rétribués pour un travail effectif, ce qui n'est pas toujours le cas avec le personnel fixe.

*Demandez notre documentation détaillée concernant «La question du Break Even Point».

Sécurité — par un travail temporaire sur mesure — dans votre entreprise également!

Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Heerbrugg, Lausanne, Lucerne, Monthey, Neuchâtel, Olten, St-Gall, Schaffhouse, Winterthur, Zoug, Zurich. Autres bureaux du groupe Adia Interim en Allemagne, Belgique, Danemark, France et aux USA.



Rue de l'Hôpital 19,
2000 Neuchâtel, ☎ 038/247414

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

En souvenir de Jean

D'autres ont droit de longs articles nécrologiques. Ils fument bons citoyens, bons pères et bons époux, membres de nombreuses sociétés, firent prospérer leurs affaires, méritant un certificat d'honorabilité.

Il travailla dans l'administration municipale et créa le groupe romand des «Alcooliques anonymes». Fondé aux Etats-Unis en 1935, ce mouvement est «une société d'hommes et de femmes qui mettent en commun leur expérience, leur énergie et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres qui sont encore aux prises avec la maladie de l'alcoolisme».

ressait à toutes les manifestations de l'esprit, aux sciences, à la littérature. C'est lui qui, la dernière fois que je l'avais vu, il y a deux ans, m'avait parlé du poète Jean Oslris.

JURA - JURA - JURA

Autodétermination : les antiséparatistes désirent que la Confédération comble une lacune

SAINT-IMIER (ATS). — Le comité directeur de l'Union des patriotes jurassiens (U.P.J.) soutient l'idée d'introduire formellement, au niveau fédéral, un droit d'autodétermination «aussi moderne et démocratique que celui qui existe dans le canton de Berne depuis 1970».

3^{me} force : pourquoi parler des échecs des autres et faire silence sur le sien ?

De notre correspondant : Poursuivant sa campagne de préparation du plébiscite du 23 juin, le mouvement pour l'unité du Jura (3me force), a dénoncé hier, dans un communiqué, ce qu'il appelle les «échecs» des mouvements séparatistes (R. J.) et antiséparatistes (U.P.J.).

ASPHYXIÉ DANS UN COLLECTEUR D'ÉGOUT

(c) Mardi après-midi, un ouvrier espagnol d'une entreprise de Laufon, M. Juan-Luis Rivadulla, 27 ans, marié, qui était descendu dans un collecteur d'égouts à Laufon, afin d'y dégorguer un tuyau, a été asphyxié par les émanations de gaz.

Terrains de la Confédération aux Franches-Montagnes : du nouveau

Depuis plusieurs mois on n'entend plus parler des terrains que la Confédération possède aux Franches-Montagnes, et sur lesquels elle projetait de construire une place d'armes pour troupes hippomobiles, puis une station d'acclimatation pour chevaux.

L'enseignement de la gymnastique obligatoire aux apprentis Un objectif : le développement harmonieux de la jeunesse !

De notre rédaction biennoise : La commission d'étude pour l'enseignement obligatoire du sport aux apprentis a prévu, dans ses premiers projets, deux formes d'application différentes : la première consiste en un entraînement de la condition physique avec initiation au jeu, l'autre propose une série de branches à option complétées par un entraînement de la condition physique.

jeunes, à partir de quand il convient de le remplacer par le système des groupes de «prédilection» (non pas de «performance»). Il est indispensable de tenir compte de cet aspect lors de l'élaboration de l'enseignement sportif.

● Tout en tirant parti de façon optimale des installations déjà existantes, on sera amené à en construire de nouvelles, fonctionnelles, que les jeunes pourront continuer à utiliser après la fin de leur apprentissage.

La police cantonale Bernoise n'a pas chômé

Le commandant de la police du canton de Berne communique que durant la période du 17 février au 3 mars, la gendarmerie a dû intervenir dans les cas suivants : 304 délits contre le patrimoine, représentant un montant total de 284,857 fr.

FRIBOURG

Le lac Noir va passer la deuxième vitesse

De notre correspondant : Le lac Noir était connu, il y a un siècle, pour ses bains. L'endroit s'est mué en station de villégiature. Au premier étage de 1946, sont venues s'ajouter cinq autres installations de remontées mécaniques.

déjà fréquentée assidûment par des skieurs venus principalement de la région de Fribourg, de la Singine et de Berne. Au reste, de nombreuses colonies séjournent au camp militaire — 700 lits — et quelque 150 chalets abritent une clientèle régulière.

voie de souscription, 4000 actions de 250 fr. sont actuellement offertes. Ce n'est pas une «aventure». Le succès actuel de la station en témoigne.

Ouvrier blessé

(c) Hier matin, un ouvrier de Picarna S.A. était occupé à réparer la pompe à eau, vaste installation utilisée dans le service de préemballage à l'usine de produits carnés.

DEUX MILLIONS A TROUVER

Le plan financier peut être résumé ainsi : 1.650.000 fr. pour le télésiège, 500.000 fr. pour le skiff, 850.000 fr. pour le restaurant d'altitude et son équipement.

Droit de famille : la commission d'experts siège à Fribourg

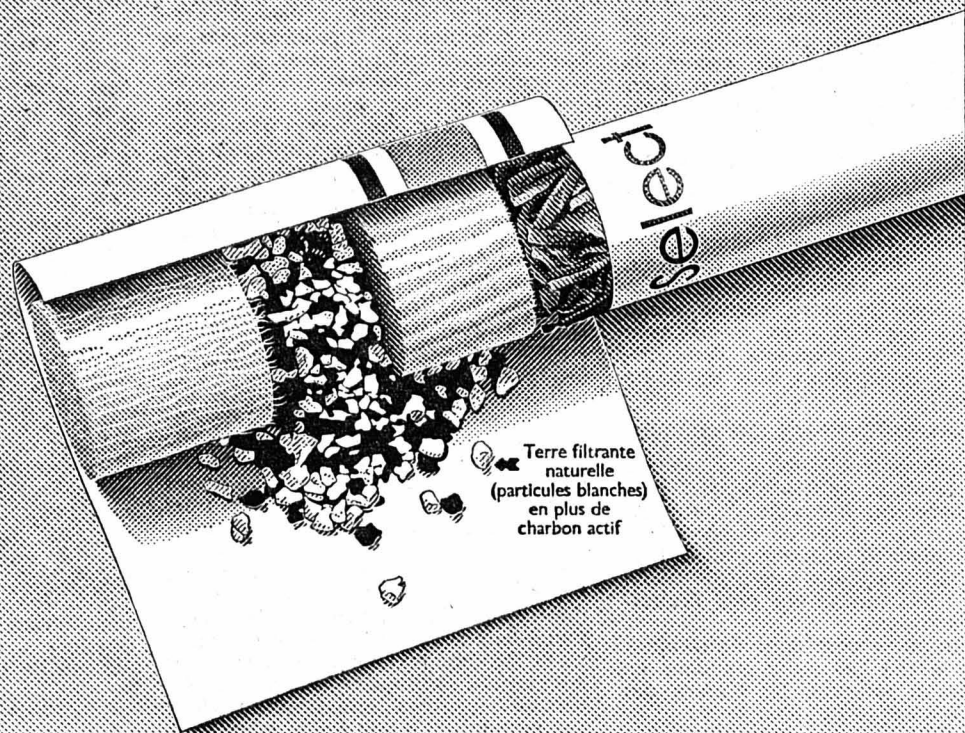
(c) Aujourd'hui et demain, la commission d'experts pour la révision du droit de famille, instituée par le département fédéral de justice et police, siégera à l'Université de Fribourg.

Papiers peints et souvenirs délavés : acquittement au tribunal de la Sarine

De notre correspondant : Le tribunal criminel de la Sarine a acquitté hier matin un entrepreneur accusé de faux témoignages dans une affaire de travaux de peinture et de papiers peints qui s'est considérablement décolorée.

Une expertise graphologique établit pourtant que les annotations et la signature étaient bien de sa main. Hier, devant le tribunal présidé par M. Raphaël Baeriswiler, l'accusé affirmait ne plus se souvenir de rien.

Select, si légère



garde pure la saveur du tabac

maintenant aussi en box

bep 5/711

Ford lance la Capri II Le coupé sport qui sait se rendre utile.



Capri II 1300 L Fr. 12100.—

La Capri II avec sa nouvelle ligne fantastique vous offre la commodité d'une nouvelle porte arrière, des sièges arrière qui se rabattent et l'utilité d'un espace pour bagages presque trois fois plus vaste.

Nouveau style aérodynamique
La Capri II a une silhouette basse, profilée, agressive. Sa surface vitrée, de 14% plus importante, procure aussi une meilleure visibilité.

Nouvelle porte arrière
La nouvelle porte arrière de la Capri II s'ouvre largement et facilite l'accès à l'espace pour bagages.

Nouveau: les sièges rabattables
Les sièges arrière rabattus augmentent de près de trois fois le volume de l'espace pour bagages (640 litres!). Vous obtenez à volonté

4 places, ou 3*, ou 2, ou une seule, adaptées à vos besoins exacts de chargement.
* GT et Ghia

Nouvelle maniabilité et conduite

En élargissant la voie arrière de 6 cm et en améliorant la répartition des poids, la Capri II a été rendue plus maniable, plus stable.

Nouveau modèle grand luxe Capri II Ghia

C'est une super-Capri, construite par Ford et «habillée» par



De la race et du coffre

Ghia, le célèbre maître-carrossier de Turin. Une association harmonieuse de l'élégance italienne et de la construction allemande.

Entretien facile, utilisation économique

Consommation économique de ses moteurs robustes dont le rendement et la longévité ont été prouvés dans des centaines de courses. Cinq moteurs au choix — du 4 cylindres 1300 cc (8,41/100 km DIN) jusqu'au super puissant 3 litres. La Capri II est construite en Allemagne — garantie de qualité et finition impeccables. Service tous les 10 000 km seulement assuré par 240 concessionnaires Ford en Suisse et plus 6000 points de service en Europe. Allez voir et essayer la nouvelle Capri II chez votre concessionnaire Ford.



Ford Capri II

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 - La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplateurs 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasin de vente : avenue Léopold-Robert 92 - rue de la Serre 102 - Le Locle : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.
Cortailod : Daniel Lanthemann, garage, chemin des Jordils 16 - Môtiers : Alain Dürig, garage, rue du Ried. - Saint-Imier : Garage Méria S. à r.l., rue de Châillon 24.

Economiser l'essence?

un moyen bien simple:
rouler sur Michelin X radial.

Depuis des années, Michelin prouve, par des tests routiers effectués dans la plupart des pays européens, que le simple fait d'équiper un véhicule de pneus radiaux Michelin «X» permet une économie de 6 à 10% de carburant.

Aujourd'hui, alors que chacun doit faire un effort d'économie de carburant, pourquoi ne pas profiter de votre prochain changement de pneus pour faire monter des Michelin «X» (ZX, XAS etc...)?*

Vous apporterez votre contribution à l'économie de carburant, tout en profitant des qualités de tenue de route et de kilométrage propres au pneu Michelin «X» radial.

*pour les véhicules utilitaires: XZZ, XB etc...

MICHELIN X radial
c'est aussi le champion de l'économie.



7.312.01

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Les articles conjoncturels devant le National

Rien n'est plus faux car l'article « 31 quinquies » n'est en somme qu'un instrument bien faible qui devra d'ailleurs encore engendrer une législation d'application pour se donner les moyens d'agir effectivement.

exige du gouvernement la possibilité d'intervenir au besoin contre le chômage et les crises. Le recours au droit d'urgence du « 89 bis » ne constitue qu'un pis aller dont le gouvernement devra se satisfaire cependant si la version adoptée hier par le National prévaut finalement sur celle du Conseil des Etats.

PLUS OU MOINS DE COMPÉTENCES

Le débat au Conseil national a porté davantage sur les nuances à donner aux compétences constitutionnelles de la Confédération (limitation dans le temps, nombre de secteurs touchés) plutôt que sur le principe même de l'octroi de ces compétences.

SE PARER CONTRE LE DANGER

Mais les articles conjoncturels doivent avant tout constituer un arsenal dont dispose le gouvernement pour parer à toute éventualité. Ils ont d'ailleurs, rappelle M. Brugger, été étudiés par des économistes libéraux éminents et ne visent manifestement pas l'instauration d'un dirigisme. Il faut faire confiance au gouvernement.

M. Schwarzenbach (rép. ZH) a proposé qu'on limite aux seuls travailleurs suisses les mesures éventuelles à prendre contre le chômage (art. 31 quinquies 1er alinéa, selon version de la commission du Conseil national). Par trop xénophobe, sa proposition a été rejetée par 109 voix contre 9.

M. Eisenring (PDC ZH) voulait que les mesures classiques soient limitées dans le temps.

M. L. Schürmann (PDC SO) au nom d'une minorité de la commission demanda que l'on ajoute l'expression « à titre exceptionnel » dans la mention d'intervention en dehors des trois domaines dits classiques d'intervention M. Masoni (rad. TI) reprenant la version du Conseil des Etats souhaita aussi que l'on étende les moyens d'intervention à d'autres secteurs.

M. H. Schmid (soc. SG), demanda que l'on ajoute simplement aux trois secteurs économiques de base ceux des investissements privés. Cette position était celle du groupe socialiste.

M. Jaeger (ind. SG) proposa un libellé selon lequel la Confédération aurait le droit, au besoin, de prendre des mesures dans d'autres secteurs mais elles devraient être limitées dans le temps si elles dérogeaient au principe de liberté du commerce et de l'industrie.

M. G. Baechtold (soc. VD) appuya la proposition Schmid comme il se devait vis-à-vis de son groupe mais en insistant sur la nécessité du contrôle de l'intérêt, M. F. Auer (rad. BL) annonça que son groupe voterait dans sa majorité pour la version du Conseil des Etats M. O. Fischer (rad. BE) estima que les compétences de la Confédération doivent être limitées constitutionnellement et que la proposition Debétaz d'extension de l'article d'urgence soit approfondie.

DES DOUTES

Dans le débat d'entrée en matière, M. C. Bonnard (lib. VD) avait exprimé de sérieux doutes envers les articles conjoncturels. Il estima que l'article 89 bis existant donne des moyens suffisants comme la démonstration en a été faite à la fin de 1972. Et M. Bonnard douta ainsi qu'il faille apporter de nouvelles restrictions à l'autonomie des cantons et des communes. C'est pourquoi il s'est déclaré opposé aux articles conjoncturels.

M. K. Flubacher (rad. BL) a estimé qu'il faudrait introduire dans les articles constitutionnels des garanties contre toute intervention excessive de l'Etat central, son administration et la Banque nationale.

Mme L. Uchtenhagen (soc. ZH) souligna qu'il faut étudier avec soin les domaines d'intervention de la Confédération. Enfin, pour illustrer ces objections, relevons les propos tenus par le délégué fédéral aux questions conjoncturelles dans son bulletin de janvier dernier. Ces propos ont été relevés devant le Conseil national par le rapporteur, M. R. Mugny (PDC VD): « Quoiqu'il en soit, on peut dire que le succès ou l'insuccès d'une politique de lutte contre le renchérissement dépend désormais moins du perfectionnement des instruments dont on dispose et de la volonté de l'Etat de les utiliser que de notre comportement, de la décision de tous les milieux de contribuer eux-

mêmes, par un effort particulier à la solution des difficultés. Or, sur ce point, les perspectives n'apparaissent guère favorables. On sait en effet que les egoïsmes augmentent dans la mesure où la prospérité s'accroît et qu'inversement s'affaiblit l'esprit communautaire, le sentiment des responsabilités face aux problèmes communs, parmi lesquels l'inflation occupe une place prioritaire. On se comporte comme si la solution du problème était l'affaire des autres: chacun transmet la balle... »

POUVOIRS INSUFFISANTS ?

Les pouvoirs accordés par le Conseil national, quoique limités donc aux secteurs classiques devront faire leurs preuves. Déjà M. Brugger annonce qu'ils seront insuffisants et qu'il faudra aussi recourir au droit d'urgence, probablement sous peu. Nous verrons si ces prévisions pessimistes s'avèrent justifiées, mais force est de reconnaître d'ores et déjà que les politiques conjoncturelles appliquées ailleurs que chez nous se révèlent sinon inefficaces du moins encore insuffisantes pour infléchir radicalement le cours de l'évolution économique mondiale soumise à de terribles remous et d'angoissantes incertitudes, ne serait-ce que celles qui découlent du déséquilibre croissant entre nations industrialisées et pays du tiers monde. A l'abri de ses frontières, notre pays ne peut songer à résoudre ses problèmes sans tenir compte des facteurs internationaux qui les influencent nécessairement.

L'industrie chimique suisse est loin de devenir une industrie exclusivement de matière grise...

ZURICH (ATS). — Répondant à M. John Wicks, collaborateur de la revue anglaise « Chemical Age », M. Yves Dunant, président de la Société suisse des industries chimiques, a notamment déclaré:

« L'industrie chimique suisse est loin de devenir une industrie exclusivement de matière grise, même si l'ampleur de l'implantation de filiales de ses principales entreprises s'accroît à l'étranger.

« Le pays dispose pour l'heure d'autant de centres de production chimiques qu'il peut en avoir dans les circonstances actuelles, il existe des projets de nouveaux équipements de grandes dimensions, mais l'extension des capacités de production en Suisse n'aurait d'intérêt que pour autant que les besoins en personnel d'exploitation puissent être maintenus à un strict minimum. Les entreprises ont donc une tendance croissante à ouvrir de nouvelles unités de production à l'étranger, ce qui a pour effet d'accroître dans la même proportion la part extérieure des revenus de l'activité des groupes suisses.

« Mais cette évolution ne signifie pas que la Suisse tende à devenir exclusivement un centre de recherches et de développement. La production chimique en Suisse augmente et ne décroît pas. Si importantes que puissent être les fonctions administratives et de recherche dans les états-majors des sociétés, celles-ci ont besoin autant qu'avant d'être confrontées avec les problèmes de production à l'échelon local. Les installations pilotes sont une chose utile, travaillant à petite échelle, elles ne donnent toutefois pas les mêmes résultats que des unités de production à grande échelle et qui doivent être commercialement rentables.

« En admettant la nécessité de cette présence de « mains sales dans la tour d'ivoire », et en rappelant la quantité de connaissances et d'efficacité accumulées dans le secteur suisse de la production chimique, il n'est pas envisageable que des entreprises envisagent actuellement d'expatrier leurs secteurs de productions. »

Au Conseil des Etats: pour une politique universitaire nationale

BERNE (ATS). — L'aide fédérale aux universités pour 1975 et 1976, qui se monte globalement à 568 millions, a été acceptée mercredi sans opposition par le Conseil des Etats. 36 représentants des cantons ont donné leur voix aux crédits de base de 150 millions pour 1975 et de 168 millions pour 1976, ainsi qu'au crédit d'engagement de 250 millions destinés aux investissements pour 1975 et 1976.

Le Conseil national devra encore se prononcer sur ces subventions demandées en vertu de la loi fédérale sur l'aide aux universités.

Le chef du département de l'intérieur, M. Hurlimann, a défendu le projet que personne n'a d'ailleurs combattu. La plupart des orateurs ont plaidé la cause des cantons universitaires qui sont à la limite de leurs possibilités financières en ce qui concerne la gestion de leur haute école et ont souligné la nécessité d'une nouvelle loi qui devra permettre une coordination au niveau fédéral et un développement rationnel des universités en fonction de besoins réels du pays. Il faudra notamment coordonner l'engagement des moyens — argent, matériel, équipement et « cerveaux » — au niveau national.

ON ATTEND BEAUCOUP DE LA NOUVELLE LOI

Beaucoup de craintes de la population ont trouvé un écho dans les interventions des sénateurs, c'est ainsi que les petits cantons ne voient pas d'un bon œil le « numéris clausus » qui pourrait défavoriser les candidats des cantons non universitaires.

C'est le cas du schwytois Ulrich (PDC) qui demande que s'il y a choix il faudra utiliser le critère de la destination et de l'avenir des étudiants plutôt que leur origine et lieu de domicile.

Pour le Lucernois Leu (PDC), le nouveau subventionnement demandé ne représente aucune amélioration du système, ni au point de vue de l'organisation ni à celui des finances. Il s'agit d'une solution d'urgence dont on doute qu'elle puisse régler les problèmes en suspens. Le manque de coordination entre les diverses universités et les diverses autorités compétentes subsiste. Et le « numéris clausus » continue à causer de l'inéquité... Pour le Fribourgeois Bourgnede (PDC), la solution transitoire adoptée se justifie si une législation durable, qui tienne compte des besoins réels de nos universités, est rapidement mise sur pied.

Le Bâlois Wenk (soc) estime que le manque de fonds remet en cause la qualité même de nos universités. Dans la cité rhénane, où l'impassé « financière » est particulièrement grave, plus de la moitié des étudiants viennent de l'étranger. M. Herzog, agrarien thurgovien, souhaite que le développement de nos hautes écoles se fasse davantage sur le plan de la qualité que sur celui de la quantité. On ne saurait augmenter le nombre des étudiants au-delà de la capacité de notre économie. Pour M. Reverdin, libéral genevois, le retard accumulé dans le domaine de la planification universitaire est regrettable. Une seule université à un plan rationnel à long terme, c'est celle de Genève. Comment coordonner au niveau suisse si l'on n'a pas planifié au niveau de chaque canton universitaire ?

Et pourtant la Suisse a grand besoin d'une coordination et d'un plan global, aussi bien en ce qui concerne les moyens financiers que la répartition et l'utilisation des « cerveaux ». Un avis semblable a été donné par M. Praderwand qui souhaite, dans la nouvelle loi, « quelques règles de gestion » communes à toutes les hautes écoles.

« Dans sa réponse aux orateurs, le conseiller fédéral Hurlimann a souligné qu'il y a 5 ans à peine que nous avons une politique universitaire au niveau fédéral. C'est peu et il est normal que l'avant-projet de loi ait donné lieu à des divergences de vues. Il faut avant tout rétablir une atmosphère de confiance entre la Confédération, les cantons universitaires et les autres cantons. Une vraie collaboration doit s'instaurer, étant entendu que les cantons, qui ont une très longue tradition universitaire, conservent leur pouvoir de décision mais que certaines règles communes seront mises au point pour permettre le développement d'une politique universitaire nationale. On travaille à l'établissement d'un plan national qui rendra possible un engagement rationnel des moyens. Le fait que les 7 cantons universitaires prennent en charge les étudiants des autres cantons sans demander un seul franc à ces derniers est un bel exemple de la force de notre Etat fédératif. Il n'empêche qu'il faudra bien trouver des moyens financiers supplémentaires.

« Le peuple suisse est placé devant un choix. Dans les années 80, le nombre des étudiants aura doublé. Il faut se dire que cette augmentation est un fait sociologique. Les besoins en spécialistes dont il y a pénurie, dans plusieurs secteurs — augmentent aussi.

Si l'on freine le développement des universités, la pénurie des spécialistes ira s'accroissant. Le « numéris clausus » est à la porte. On essaiera de l'éviter tant que cela sera possible. Mais de toute façon, si l'on est contraint de recourir à des mesures de limitation, le critère utilisé pour le choix sera les capacités des candidats et en aucun cas leur lieu de domicile.

Examen de détail des articles conjoncturels

BERNE, (ATS). — Le Conseil national a poursuivi mercredi après-midi, en séance de relevée, l'étude de détail des articles conjoncturels.

Cette dernière prévoit encore un remboursement éventuel. La minorité 2 rend ce remboursement obligatoire. La minorité 1 prévoit un remboursement éventuel mais s'oppose à la stérilisation. Or, il s'agit ici de prélèvements conjoncturels mais non pas fiscaux.

M. W. Biel (ind.-ZH) soutient la majorité de la commission. M. O. Stich (soc.-SO) précise que le fait de renoncer à la stérilisation ne signifie pas que les fonds recueillis doivent être réintroduits sur le marché. M. O. Fischer (rad.-BE) estime que le Conseil national est en train de modifier la politique fiscale sous le couvert de la conjoncture. Les fonds devraient être stérilisés « tant que la situation l'exige ». Il se prononce pour la minorité 2.

Le rapporteur de langue française souligne que, s'il est possible de rembourser des impôts directs, il est impossible de le faire pour les impôts indirects.

Le président de la Confédération pense que la stérilisation doit être prévue dans la constitution car il fait éviter tout rapprochement avec la fiscalité. Quant au remboursement obligatoire, il diminue l'effet conjoncturel des mesures. Il en découlerait en outre un droit qui pourrait provoquer de grandes difficultés.

Le Conseil national passe au vote. Il accepte tout d'abord l'idée de la stérilisation obligatoire des fonds par 101 voix contre 28. Le remboursement facultatif est d'autre part préféré par 69 voix contre 62 au remboursement obligatoire.

Le Conseil a encore examiné les divergences relatives à la loi sur les rapports entre les Conseils. Le Conseil national se rallie au Conseil des Etats, sauf en ce qui concerne deux points qui seront réexaminés par la Chambre des cantons. La discussion sur les articles conjoncturels reprend aujourd'hui.

GENÈVE

C'est la troisième agression depuis samedi... Attaque éclair contre une banque

De notre correspondant : Genève est-elle en passe de devenir Chicago sur Rhône ? On est hélas en droit de le redouter. Une agression à main armée (la troisième depuis samedi) a été commise hier matin. Avec beaucoup de détermination et de sang-froid, au détriment d'un établissement bancaire qui a été, ainsi, délesté d'environ 100.000 francs.

Deux hommes d'une trentaine d'années, dont aucun n'était masqué (ce qui a permis de constater qu'ils étaient de type basané) ont fait irruption dans la banque, l'un brandissant un pistolet, l'autre braquant une carabine à canon scé. Ils ordonnèrent aux personnes présentes de se coucher à terre, ce qu'elles firent sans hésiter, face à l'attitude menaçante des bandits.

Les inconnus puisèrent alors dans le coffre ouvert et en retirèrent une centaine de milliers de francs qu'ils enfouirent dans un sac.

Deux hommes d'une trentaine d'années, dont aucun n'était masqué (ce qui a permis de constater qu'ils étaient de type basané) ont fait irruption dans la banque, l'un brandissant un pistolet, l'autre braquant une carabine à canon scé. Ils ordonnèrent aux personnes présentes de se coucher à terre, ce qu'elles firent sans hésiter, face à l'attitude menaçante des bandits.

Les inconnus puisèrent alors dans le coffre ouvert et en retirèrent une centaine de milliers de francs qu'ils enfouirent dans un sac.

La TV et les socialistes romands

La commission de radio et de télévision des partis socialistes romands, présidée par M. François Masnata, professeur à l'Université de Lausanne, a présenté hier, à la presse de cette ville, la brochure qu'elle a élaborée sur le thème: « Pour une télévision démocratique ». Dans cette brochure, la commission s'en prend à la manière dont la télévision romande, sous prétexte de neutralité et d'objectivité,

chloroforme l'opinion et constate notamment: le programme actuel n'est pas en prise directe sur la vie réelle des téléspectateurs. La télévision ne sera vraiment au service de la population que lorsqu'elle ne se limitera plus non seulement à transmettre l'opinion des technocrates et des autorités, mais qu'elle sera aussi l'écho des inquiétudes, des besoins et des aspirations de différents groupes sociaux. »

Pour lutter contre le conformisme de la TV, la commission préconise l'instauration d'une tribune libre quotidienne, ouverte à toutes les tendances, en constatant qu'un véritable pluralisme à la TV suppose que l'on renonce à vouloir ne s'adresser qu'à un public et que l'on réalise qu'il existe des publics. Les socialistes ne peuvent accepter le projet d'article constitutionnel sur la TV proposé par le Conseil fédéral, notamment parce qu'il prévoit que des institutions de droit privé pourraient être chargées de la création et de l'émission de programmes.

AGRESSION ET VOL À LAUSANNE

(c) Une agression a été perpétrée mercredi vers 11 h 30 sur la personne d'un commissionnaire alors qu'il pénétrait dans les bureaux de la Société vaudoise et romande de Secours mutuels, chemin de Primerose 35 à Lausanne. La victime, qui a résisté, a été délestée de sa serviette renfermant plusieurs milliers de francs retirés peu auparavant du service des chèques de la poste de Saint-François. Les auteurs de cette agression au nombre de deux se sont enfuis sur une motocyclette de grosse cylindrée, éventuellement BSA ou Suzuki, pare-boue rouge à bord noir, dont la plaque était dissimulée par du tissu. Voici le signalement des auteurs de cette agression: inconnus 30 ans, taille moyenne, cheveux noir foncé, milong, manteau vague en lainage couleur miel, longueur grand, deuxième individu: 30-35 ans, grand, athlétique, cheveux châtain foncé, ondulés, blouson noir brillant, large écharpe à carreaux.

Quant à la télévision communautaire locale, déjà expérimentée à Fribourg, Renens et Yverdon, elle ne devrait pas être une « sous-télévision » calquée sur la TV nationale, mais une télévision totalement nouvelle. La liberté d'expression y serait entière, sans censure ni autocensure, mais avec la garantie d'un droit de réponse. La concession ne serait accordée qu'à des communautés de droit public, surveillées par l'autorité communale ou cantonale, toutes les organisations locales y seraient représentées équitablement, le financement serait assuré par les pouvoirs publics et les redevances des abonnés, sans publicité commerciale.

VALAIS

Quand un Vaudois fait découvrir aux Valaisans les richesses de leur pays

De notre correspondant : Apprenant aux Valaisans eux-mêmes les mille richesses contenues dans leur nature prodigieuse, dans leurs vallées alpêtres, dans leurs forêts surtout, le Dr Oscar Forel, de Saint-Prex, a enthousiasmé ces jours ses amis rencontrés à Sion à l'occasion d'une manifestation culturelle.

« Mais attendez, je ne suis pas encore mort, s'est écrié le Dr Forel, en parlant de sa ferme intention de publier un nouvel ouvrage consacré aux « Synchronismes » et d'arriver peu à peu à industrialiser son procédé en reproduisant sur les objets les plus divers tels que tentures, rideaux, carrelages, tapisseries, ses reproductions photographiques d'écorces d'arbres et autres créations artistiques de la nature.

On sait que le Dr Forel, qui fit carrière durant une quarantaine d'années dans la psychanalyse, fut un éminent médecin, avant de se pencher depuis une douzaine d'années sur les merveilles de la nature.

L'illustre savant et artiste expose actuellement au centre culturel de Sion, place de la Gare, une cinquantaine de ses œuvres connues sous le nom de « Synchronismes » (symphonie de couleurs), œuvres réalisées un peu partout dans le monde en photographiant les écorces d'arbres.

« J'ai couru tous les continents, nous explique le Dr Forel. De la seule Californie j'ai ramené de véritables trésors. J'ai travaillé également en Valais et je me souviens du temps où je courais les forêts d'Evoleine en compagnie de René Morax. Nous avions été jusque sur le glacier d'Arolla à la recherche des merveilles de la nature. René Morax me regardait parfois d'un air amusé mais je savais que secrètement il partageait mon enthousiasme.

Les œuvres de Dr Forel resteront exposées à Sion jusque après Pâques. Elles prendront place ensuite dans les locaux de l'Ecole-club à Martigny où une nouvelle exposition aura lieu jusque dans le courant de l'été.

Maintes personnalités appartenant surtout au monde des arts ont participé à la rencontre culturelle séduisante telles les Jean Daetwyler, Albert Chavaz, Gautschi, de Wolf, Pen, etc.

Un mort après la collision de Sion

SION (ATS). — Une terrible collision s'était produite au cours du week-end à l'entrée ouest de Sion. Plusieurs voitures ont été démolies sous l'effet du choc. Un des blessés, M. Pierre-Henri Papilloud, 24 ans, de Vétroz, célibataire, vient de succomber à ses blessures. Le jeune homme fut déporté lors d'une manœuvre de dépeçage et victime de la neige qui recouvrait la chaussée.

Toute sa fortune à la ville natale de Stradivarius

CREMONA (Italie), (AP). — Le notaire d'un gros industriel suisse, Walter Stauffer, mort il y a quelques jours à l'âge de 88 ans, a annoncé que le défunt avait laissé toute sa fortune, évaluée à près de 30 millions de francs environ, à la ville de Cremona, en Lombardie, pour y créer un centre de muséologie.

Un estomac nerveux... peut souvent produire un excès d'acidité et ces douleurs vous tourmenteront. Ayez toujours quelques pastilles Rennie à portée de votre main. Elles neutralisent l'excès d'acide et accélèrent la digestion. Les pastilles Rennie calment votre estomac. En vente dans les pharmacies et drogueries. RENNIE PASTILLES NOUVEAU: EFFERVESCENTS soulagent encore plus vite.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Flash sur la Côte

Pour vos livraisons à domicile



31 11 31

Pharmacie Gauchat

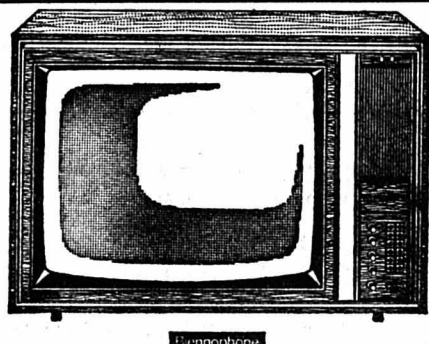
PESEUX

**POUR VOS PIÈCES D'OR
BEAUX ENTOURAGES dès Fr. 49.—**

Votre Spécialiste en
Montres, Bijouterie, Orfèvrerie



Sandoz
Gd. rue 29 PESEUX



**RÉMY
PERRET**

**RADIO
TÉLÉVISION COULEUR**

Concessionnaire PTT
PESEUX Tél. 31 40 20

Atelier Temple 6
Magasin Grand-Rue 6

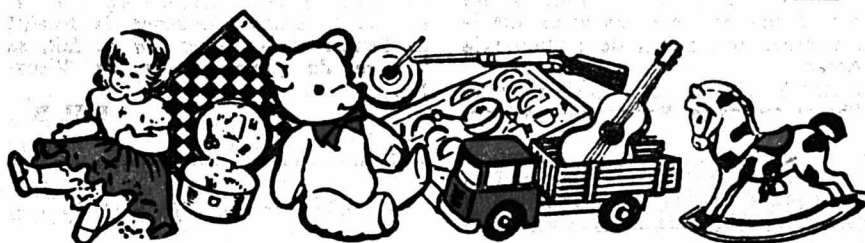
Faites plaisir en offrant des **FLEURS**

FATTON
FLEURISTE

PESEUX - Grand-Rue 32

Tél. 31 18 42 - 31 15 05

BABY - HALL



Votre détaillant
spécialisé

PESEUX

Grand-Rue 2
Téléphone 31 38 35

1913 - 1973

René MOINE - PESEUX

- Coupeur modéliste diplômé
- Habits sur mesure dans les 10 jours
- Coupe individuelle
- Fabrication industrielle dès Fr. 298.—

Une boutique cadeaux = tous les cadeaux



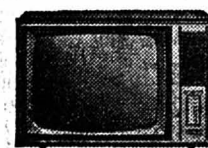
ROSSIER

ELECTRICITE GENERALE
PESEUX BEVAIX CHEZARD
311216 461757 531975

+ tous les appareils électroménagers

ANDRÉ HAEFELI PESEUX

GRAND-RUE 22 (sous les arcades)



**TV - RADIO - DISQUES
TOURNE-DISQUES
MAGNÉTOPHONES**

Tél. 31 24 84

Service prompt et soigné



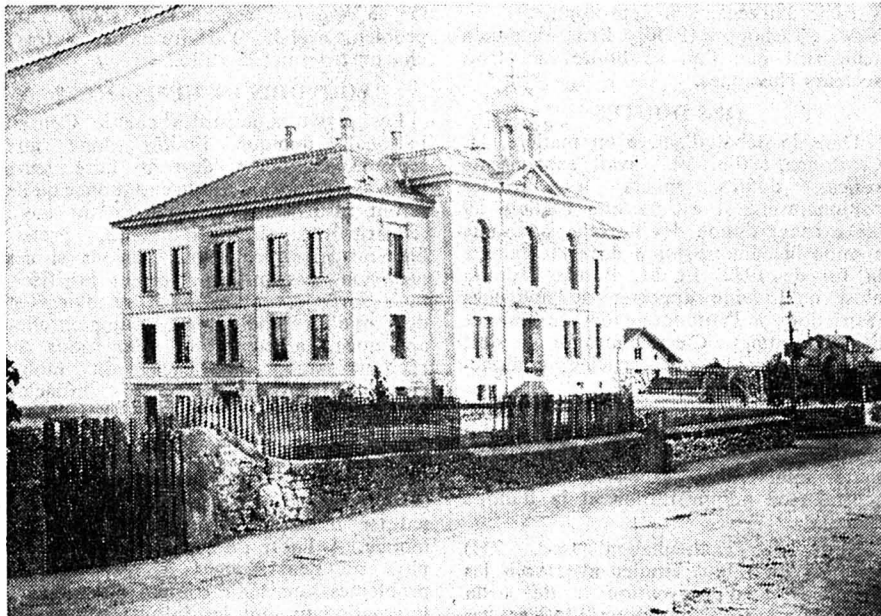
**Boucherie chevaline
Pesieux**

Marcel Joset

Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31

POULAIN ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité
Fondue bourguignonne - Fondue chinoise

Quand Pesieux, pour loger toute sa gent scolaire, suréleva son collège



L'ancien collège en 1890 avec ses deux étages sur rez (Archives WS)



L'actuelle Maison de commune avec un étage de plus depuis 1904 (Avipress Baillo)

En 1904, la population de Pesieux comptait 1571 habitants. De plus, comme l'agglomération était encore un village agricole et viticole, on y dénombrait 29 chevaux, 50 vaches, 59 bœufs, 51 porcs et 30 chèvres !

Un nouveau collège avait été bâti un peu à l'ouest du temple et c'est avec fierté qu'il avait été inauguré le 26 juillet 1890. L'emplacement fut judicieusement choisi et il était temps de doter la localité de locaux scolaires convenables. En effet, les salles d'école qu'abritait le vieil immeuble de la Voûte étaient devenues vétustes et trop petites pour une gent écolière dont les effectifs augmentaient sans cesse.

Le problème des locaux scolaires préoccupait les autorités d'alors et une sous-commission composée du Dr Paris, Ernest Knab et Henri-Louis Henry fut chargée d'une étude spéciale dès 1885. Il s'avéra difficile de mettre sur pied un projet correspondant aux exigences nouvelles et en fin de compte, un nouveau collège spacieux, portant clocheton, avec un vaste préau entouré d'une haute barrière métallique fut inauguré en juillet 1890. Il avait coûté 115.000 francs.

On se croyait bien équipé pour recevoir décemment les nouveaux élèves

et pourtant, quelques années plus tard déjà, on devait se rendre compte que l'augmentation rapide de la population déjouait rapidement les prévisions les plus sagement étudiées !

Il suffit de savoir qu'en 1890, la population était de 835 habitants ; en 1900, elle avait passé à 1214 et en 1909 le chiffre de 2188 était déjà atteint ! Une telle progression, pour l'époque, était considérable et dans certaines localités de nos régions, l'histoire ne fait que se répéter !

A Pesieux, les cinq classes disponibles furent rapidement occupées et à nouveau ont dut afficher « complet ». Dix ans seulement après sa construction, le nouveau collège était trop petit. Plutôt que d'envisager une nouvelle construction et la recherche d'un nouvel emplacement, on pencha pour la surélévation du bâtiment. Cette idée ne fut guère heureuse car l'architecture sobre du collège fut forcement à en souffrir, comme le démontrent les photographies comparatives de l'édifice. A l'époque, on parla même de mutilation, mais on passa finalement aux travaux. Le clocheton fut protégé et maintenu car, pour un collège abritant une population écolière im-

portante, il importait que la cloche puisse poursuivre son rappel ! L'élévation de 1904 coûta 35.000 fr. et comme les devis furent dépassés de 7000 fr., il y eut pas mal de critiques comme on pouvait s'y attendre.

MAUVAIS CALCUL !

Enfin, le but était atteint et les nouvelles classes nécessaires furent logées. Une fois de plus, ce fut un mauvais calcul car quelques années plus tard, Pesieux compte huit classes et inexorablement la population continue à augmenter.

Le problème des locaux scolaires, une fois de plus, était loin d'être résolu pour longtemps et on ne peut s'empêcher de penser à certaines localités où, peu de temps après la construction d'un nouveau collège, la place fait déjà défaut !

Ce fut le cas à Pesieux à nouveau

en 1908 et les autorités en furent pour étudier un nouveau bâtiment et la recherche de nouveaux terrains. Les locaux pour la gymnastique étaient aussi trop exigus. Décidément, les travaux de 1904 n'avaient rien résolu et des études pour l'extension des locaux scolaires furent à nouveau entreprises.

Par la suite, les élèves furent logés dans le collège des Gîches, qui lui aussi possède toute une histoire. Ce déménagement permit cependant à l'administration communale, trop à l'étroit à la Grand-Rue, de s'y installer. L'ancien collège devint donc Maison de commune et depuis lors sa silhouette massive est devenue familière aux habitants et vu les besoins de notre grande Commune, personne ne regrette plus la surélévation réalisée il y 70 ans.

W. SIEBER

Ramassage des ordures et déchets: tri préalable

La commune de Corcelles-Cormondrèche est l'une de celles qui ont innové en 1974 en ce qui concerne la levée des ordures ménagères, des déchets encombrants, des résidus et déblais.

Dès le début de l'an la population a été invitée à opérer un tri avant le ramassage, en raison de la mise en service de l'usine d'incinération de Cottendart, et du ramassage intercommunal des ordures.

A cet effet, l'administration communale a dressé un tableau clair et précis qui figure dans tous les ménages et industries.

Il concerne les jours où les ordures ménagères, uniquement les déchets de cuisine combustibles, sont ramassés. Puis

il fixe la périodicité de la levée des déchets solides non polluants et combustibles tels que terre, pierre, bouteilles de verre, boîtes de conserve, et celle du ramassage des déchets encombrants, tout ce qui est combustible et ne dépassant pas un mètre dans la plus grande longueur.

Il en est de même des déchets encombrants du commerce et de l'industrie, les résidus d'hydrocarbures devant être acheminés à la station d'épuration des eaux de la Saunerie à Colombier.

C'est un progrès notable que d'autres communes auraient avantage à imiter pour le bon fonctionnement de l'usine de Cottendart.

PC: LOCAL TERMINÉ

Le petit bâtiment abritant un local pour la protection civile de la commune de Corcelles-Cormondrèche, construit à l'angle du préau de la salle de gymnastique dont une partie s'était effondrée, est presque terminé.

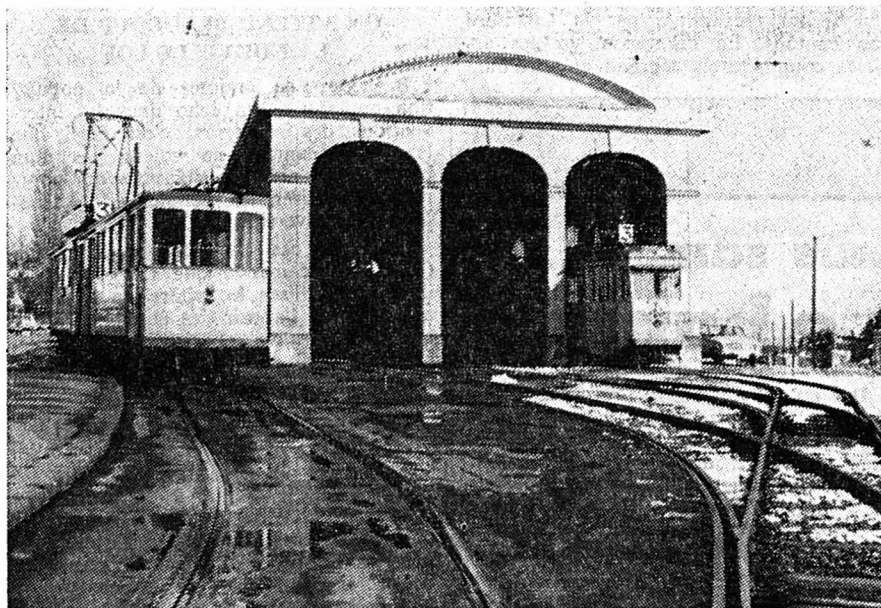
C'est là-dedans que seront rassemblés les divers engins de la PC locale qui étaient éparpillés dans les deux villages, faute de local suffisamment grand.

On se souvient que le Conseil général avait eu quelque peine à voter le

crédit demandé puisque l'entrée en matière n'avait été acceptée que par 18 voix contre 13 et le crédit par 17 voix contre 12. Il s'agissait d'une somme de 134.000 fr.

Prochainement, quand l'installation électrique aura été posée, et quelques petits aménagements achevés, on y entreposera compresseurs, motopompes autonomes, remorques et divers matériel.

Cette concentration était indispensable.



Quand les premiers trolleybus arriveront, cette gare terminus de Corcelles aura disparu (Avipress Baillo)

Quand le trolleybus remplacera le tramway à Corcelles - Cormondrèche

C'est maintenant décidé : les trams qui circulent entre Neuchâtel, Pesieux et Corcelles seront remplacés dans quelques années par de nouveaux trolleybus articulés.

La voie ferrée qui monte la rue du Seyon, l'Ecluse pour conduire les trams plus ou moins vétustes à Pesieux, puis de là à Corcelles le long de l'avenue Soguel, n'est même plus digne d'une petite cité sud-américaine ! Pour parler net, elle est à fin de vie et l'on est étonné, chaque jour qui passe, qu'il n'y ait pas de « pépin » technique à déplorer.

Le trolleybus fera rentrer définitivement au dépôt les vieilles guimbardeuses qui servent de tram aux habitants bien patients des deux communes de la Côte pour aller au chef-lieu.

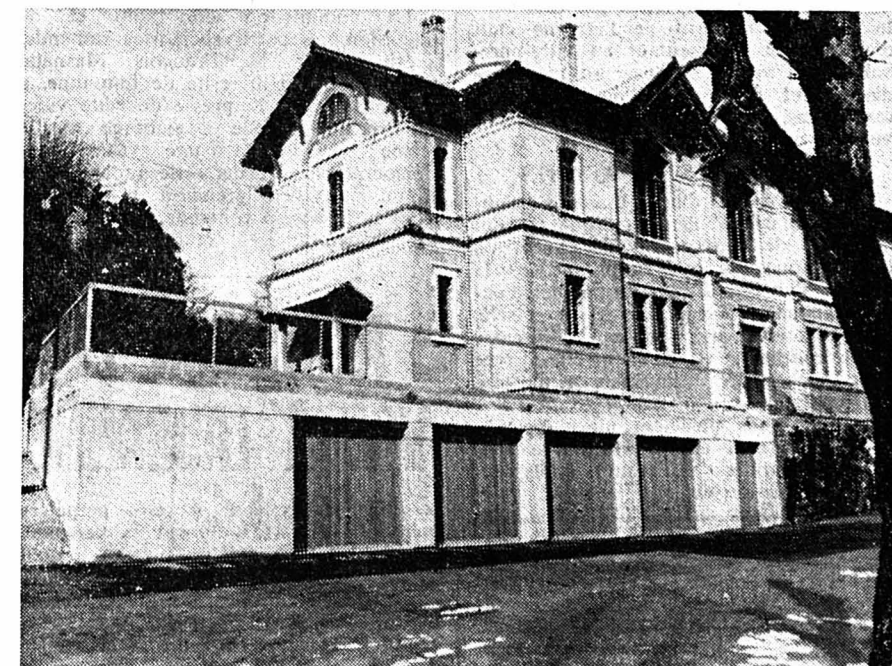
Pour Corcelles-Cormondrèche cette perspective de mise en service des trolleybus de grand format pose un certain nombre de problèmes. Il est bien évident

que le trolleybus futur ne saurait utiliser l'actuel terminus des trams de Corcelles pour faire demi-tour. La place n'est de loin pas suffisante. Il faudra bien dès lors que les véhicules passent sous la voie ferrée de la ligne de Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds.

Ceci acquis, reste à choisir la solution du terminus au nord de Cormondrèche car il est peu probable que les véhicules feront le tour du village. L'alternative consiste à créer un giratoire dans la région des Prêles ou à utiliser une boucle faite de rues nouvelles ouvertes dans les quartiers qui s'urbanisent dans cette région nord-ouest.

La commune de Corcelles-Cormondrèche étudie la question en compagnie des TN pour que ce problème soit réglé quand les nouveaux trolleybus pointeront à l'extrémité de l'avenue Soguel !

G. Mt.



**NOS EXPOSITIONS PERMANENTES
(plus de 1000m2) ouvertes à toute heure...**

Prix avantageux

Reprise de vos
anciens meubles

Tél. 31 43 44
ou 31 50 88

**MEUBLES
NUSSBAUM**

PESEUX ET NEUCHÂTEL

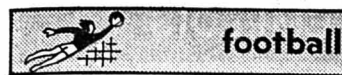
Peintures - Dispersions - Papiers peints

**Droguerie
Parfumerie**

PESEUX

Michel Jenni

Tél. (038) 31 15 07



Quinzième journée du championnat suisse



Winterthur sera-t-il le premier à faire plier l'échine à Zurich ?

Un classement toujours plus bafouillé, voilà les méfaits de mars. Quatre équipes seulement sont au propre et à jour avec, comme par hasard, le meneur de jeu, frétilant, mais « mûr pour une défaite ».

Dix clubs s'imaginent avoir des provisions en réserve où ils n'auront qu'à puiser. Intenses bagarres prévisibles pour échapper aux strapontins de la ligue B.

Verrons-nous le Tessin sans équipe en ligue A ? Tout devient possible, même Saint-Gall doit surveiller sa démarche. Prochain dimanche de petit acabit : une seule rencontre croustillante, toutes les autres sentant la légation, Young Boys - Servette, mis à part.

Winterthur - Zurich (1-2)
La vaillance de Winterthur à la Schützenwiese est bien connue. Bâle, dans sa splendeur, y a laissé quelques molaires. Pourquoi pas Zurich ? Le dénommé Kunzli doit attendre ses anciens copains avec une certaine impatience. Du reste, Zurich finira bien par perdre et si ça arrive cette fois, le mérite n'en reviendra pas seulement à Winterthur, mais aussi à Sporting Lisbonne. Le voyage, etc., etc. Ben ! voyons.

Young Boys - Servette (2-3)
Effarant Young Boys ! Qui croit en lui ? Des hauts, des bas, à refroidir le public. Il a perdu contre Chênois, et Servette, décevant, ne saurait être en reste.

Chênois - Neuchâtel Xamax (0-5)
A cette large victoire, s'ajoutent les résultats des quarts de finale de coupe : 5-1, 2-0. Le quatrième match ne sera certainement pas aussi facile, Chênois devant grappiller contre n'importe qui. Que Neuchâtel Xamax se méfie et ne se laisse pas emporter !

Lausanne - La Chaux-de-Fonds (2-2)

Pour les Neuchâtelois, la sortie lausannoise ne sera pas une partie de plaisir. Les gens de la Pontaise ont gros appétit et Muller est un ogre. Si La Chaux-de-Fonds empoche un point, ce serait déjà une sacrée surprise. Mais quoi, la balle est ronde.

Grasshoppers - Saint-Gall (2-3)

Saint-Gall n'est plus une équipe, c'est un toboggan. Où et quand arrêtera-t-il sa chute ? Schneberger, Blaettler, Winger seront-ils émoussés de revoir les anciens copains ? Assez pour leur jouer un mauvais tour ? Peu probable.

Lugano - Bâle (0-3)

Un moribond contre un ressuscité. Le retour de flamme luganais apparaît comme improbable, à moins que Bâle n'ait laissé ses forces vives au Carnaval. Vous voyez, les excès sont vite trouvés...

Sion - Chiasso (3-1)

La seule victoire séduisante du premier tour, aussi le latin est-il de rigueur ; bis repetita placent. Sion m'a tout l'air d'avoir enfilé son gilet de sauvetage et, aussi longtemps que Chiasso ne sait pas marquer de but, ses adversaires ne risquent pas grand-chose.

Ces chiffres vous intéressent

Ligue A			
1. Zurich	14	10	4
2. Neuchâtel	13	8	3
3. Lausanne	13	7	3
4. Servette	13	6	4
5. Grasshoppers	13	6	3
6. Winterthur	13	6	3
7. Bâle	14	6	1
8. Young Boys	14	5	3
9. Saint-Gall	13	4	2
10. Sion	14	2	6
11. Chênois	12	2	4
12. Chiasso	13	2	4
13. Chaux-de-Fonds	12	1	5
14. Lugano	13	1	5

La saison dernière			
1. Bâle	14	8	3
2. Grasshoppers	14	7	3
3. Winterthur	14	6	5
4. Sion	14	7	3
5. Lugano	14	6	5
6. Servette	14	7	2
7. Zurich	14	7	2
8. Lausanne	14	5	2
9. Young Boys	14	6	2
10. Chx-de-Fds	14	4	5
11. Chiasso	14	5	7
12. Fribourg	14	2	5
13. Saint-Gall	14	2	9
14. Granges	14	3	9

Classement français

L'équipe qui marque trois buts ou plus est gratifiée d'un point supplémentaire.

	Pts
1. Zurich	28
2. Neuchâtel Xamax	23
3. Lausanne	20
4. Servette	20
5. Winterthur	19
6. Grasshoppers	19
7. Bâle	17
8. Saint-Gall	17
9. Sion	12
10. Chênois	9
11. Chiasso	9
12. Lugano	8
13. La Chaux-de-Fonds	7

Penalties

POUR	TOTAL	REUSSIS
Bâle	2	1
Chênois	1	1
Grasshoppers	3	2
Lausanne	3	2
Lugano	3	1
Neuchâtel Xamax	4	3
Saint-Gall	4	2
Servette	1	—
Sion	1	1
Winterthur	1	1
Young Boys	3	3
Zurich	1	—

CONTRE	TOTAL	REUSSIS
Chênois	5	5
Chiasso	4	4
Grasshoppers	3	2
Lausanne	1	—
Lugano	1	1
Neuchâtel Xamax	2	1
Saint-Gall	1	1
Servette	1	—
Sion	3	2
Winterthur	2	1
Young Boys	3	—

Les marqueurs

14 buts : Muller (Lausanne).
11 buts : Jeandupuis (Zurich).
10 buts : Elsig (Neuchâtel Xamax).
8 buts : Katic (Zurich).
7 buts : Noventa (Grasshoppers), Risi (Winterthur), Petrovic (Servette), Rub (Neuchâtel Xamax).
6 buts : Barrigand (Servette), Rafreider (Saint-Gall), Schild (Young Boys).

Expulsés

Boriani (Chiasso), Caccia (Chiasso), Liechti (Chênois), Mathez (Neuchâtel Xamax) 2 fois, Tanner (Bâle).

Ligue B

1. Vevey	14	8	4
2. Lucerne	14	8	3
3. Aarau	14	7	4
4. Granges	13	6	5
5. Bellinzone	14	7	3
6. Fribourg	13	6	2
7. Wettingen	12	3	6
8. Bienne	13	4	4
9. Mendrisiostar	13	4	5
10. Martigny	13	3	6
11. Nordstern	13	3	5
12. Young Fell.	13	4	2
13. Tessfeld	12	1	4
14. Carouge	13	1	3

gymnastique

Grave menace sur le championnat du monde

Le championnat du monde de gymnastique, prévu à Varna (20 au 27 octobre), risque de ne pas avoir lieu. Dans tous les cas, la menace est réelle à la suite du refus du gouvernement bulgare de délivrer les visas nécessaires à la délégation d'Afrique du Sud. Le secrétaire général de la Fédération internationale de gymnastique, le Suisse Max Bangertler, l'a, d'ailleurs, confirmé. Nous ne pouvons accepter une telle décision. Chaque pays membre de la fédération internationale a le droit de participer au championnat du monde, a-t-il dit. Pour l'instant, on reste dans l'expectative mais une décision définitive devra être prise avant le 30 mars.

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

- 1. Chênois - Neuchâtel Xamax. — Un petit pensum pour les Britchous... qui ne devront toutefois pas le prendre trop à la légère. 2 2 X
- 2. Grasshoppers - Saint-Gall. — Nul doute que les Sauterelles emporteront l'enjeu, surtout si Ohlhauser est rétabli. 1 X X
- 3. Lausanne - La Chaux-de-Fonds. — Les Meugueux sont attendus de pied ferme à la Pontaise où ils laisseront des plumes. 1 X 1
- 4. Lugano - Bâle. — Après les cornemuses et les fifres, la mandoline ! Mais les Rhénans resteront insensibles à la sérénade. 2 2 2
- 5. Sion - Chiasso. — Avec la collaboration de Lutrop, les Séduois doivent se sentir pousser des ailes. 1 1 1
- 6. Winterthur - Zurich. — Pour un derby, le pronostic est délicat mais beaucoup espèrent que les Lions mangeront le dompteur. X X 2
- 7. Young Boys - Servette. — Les Ber-

Dix experts vous proposent

	1	X	2
1. Chênois - Neuchâtel Xamax	2	2	6
2. Grasshoppers - Saint-Gall	6	2	2
3. Lausanne - Chaux-de-Fonds	7	2	1
4. Lugano - Bâle	2	4	4
5. Sion - Chiasso	6	2	2
6. Winterthur - Zurich	3	3	4
7. Young Boys - Servette	3	3	4
8. Bienne - Wettingen	5	2	3
9. Etoile Carouge - Granges	3	3	4
10. Fribourg - Bellinzone	4	3	3
11. Mendrisiostar - Vevey	3	3	4
12. Nordstern - Martigny	4	4	2

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. 7me. Treize points. Réussit son premier pénalty. Expulsion de Tanner. Bénéficie de deux autobuts. Absences de Kunz, Ramseier et Wampfler.

LA CHAUX-DE-FONDS. 13me. Sept points. Première absence de Serment. En déplacement, n'a récolté que deux points : un à Lugano, un à Chiasso. Seule l'équipe n'ayant pas encore connu de pénalty.

CHÊNOIS. 11me. Huit points. La plus mauvaise défense. Début de Zullig, Detruche et Vergères. Expulsion de Liechti. Subit sa plus grosse défaite.

CHIASSO. 12me. Huit points. La plus faible ligne d'avants avec celle de Lugano. Première absence de Corti. A joué sept matches sans marquer de but.

GRASSHOPPERS. 4me. Seize points. Premier match de Sunholz. Pour la première fois, Standemann n'est pas titulaire. Imbattu lors des cinq dernières parties.

LAUSANNE. 3me. Dix-sept points. N'a pas joué.

LUGANO. 14me. Sept points. Une seule victoire, au mois d'août ! Début de Rebozzi. Défection de Lutrop. Foni entraîneur. N'a obtenu que cinq buts lors des douze dernières rencontres.

NEUCHÂTEL XAMAX. 2me. Dix-neuf points. La meilleure défense. Absences de Claude et de Rub. Début de Kræmer.

SAINT-GALL. 9me. Dix points. Première défection de Cina. Début de

Mogg. Retour de Schneberger. Sixième défaite de suite. Trois derniers matches sans marquer de but.

SERVETTE. 4me. Seize points. Au repos.

SION. 10me. Dix points. Record des partages : six. Début de Lutrop. Première victoire à Tourbillon.

WINTERTHOUR. 5me. Seize points. Invaincu lors des trois derniers matches, dont trois chez l'adversaire. Obtient quatre buts pour la première fois.

YOUNG BOYS. 7me. Treize points. Seule équipe au bilan de buts égalisé. La défense est classée au douzième rang.

ZURICH. Premier. Vingt-quatre points. Seule équipe invaincue. Joue pratiquement tous les matches dans la même formation. A. E.-M.

C'est ce qui arrive lorsqu'on appelle une Chiquita simplement banane.

Mais une chose pareille ne risque pas de vous arriver car vous savez naturellement depuis longtemps tout ce qu'une Chiquita doit subir pour mériter son nom.

Appelez donc les Chiquita par leur nom. Ainsi vous obtiendrez les plus belles bananes, celles avec le petit tronc bleu. Et vous n'aurez pas à craindre qu'il vous arrive soudainement quelque chose de bizarre.

Ne dites jamais simplement banane pour une Chiquita.



TROIS CONTRE SIX. — Comme en témoigne cette phase du match Grasshoppers - Neuchâtel Xamax, les « Sauterelles » savent s'unir pour faire échec à l'adversaire. De gauche à droite, on reconnaît Elsig, Malzacher, Meyer, Becker, Ohlhauser, Th. Niggli (en possession de la balle), Bonny, Mathez et Græbli. Comment prendre cette forteresse en défaut ?

NOMBREUX CANDIDATS AUX HONNEURS, EN LIGUE B AARAU SE TROUVE EN TRÈS BONNE POSTURE

Vevey va-t-il connaître un second tour identique à celui d'il y a deux ans, au cours duquel il céda au fil des rencontres alors qu'il paraissait presque certain d'accéder à la ligue A, au sortir de l'hiver ? Certes, cette saison, la fragilité de sa position (une longueur sur le deuxième) n'a rien de comparable à celle, solidement établie, de mars 1972. Toujours est-il que la troupe de Cuissard a raté son entrée, n'étant pas parvenue à percer la défense carougeoise. Il est vrai que Tippelt manquait à l'appel. Ceci explique-t-il cela ? Les prochaines échéances mettront un peu plus de lumière sur les possibilités des Vaudois.

Pour l'heure, ce demi-échec face à la « Lanterne rouge », Carouge, a permis à Lucerne, Bellinzone et Aarau de lui reprendre un point. Point que Bienne n'est pas parvenu à saisir, balayé qu'il fut par Young Fellows. Point également que Fribourg, chez lui, céda à Mendrisiostar (1-2) !

AARAU FAVORISÉ

En fait, les incidences de cette journée de reprise font que Mendrisiostar (9me) n'est théoriquement qu'à six points du « leader » s'il parvient à gagner son match de retard. Ils sont donc neuf

(théoriquement toujours) à « chasser » l'une des deux premières places donnant droit à un fauteuil au sein de l'élite du pays.

Des neuf, c'est Aarau qui aura le programme le plus « facile », dimanche, avec la venue de Tessfeld en ses terres. Certes, recevant Young Fellows, Lucerne lui, est également favori. Mais, après le réveil des « Jeunes Compagnons » contre Bienne, la troupe de Sing se méfière. Quant à Bienne, il recevra Wettingen, tenu en échec (1-1), chez lui, par Nordstern. Un Bienne qui ne peut se permettre une nouvelle défaite s'il entend jouer les premiers rôles en juin. Même à domicile, il ne sera pas à la fête face aux solides Argovins.

A L'HEURE TESSINOISE

Et Granges ? A Carouge, il se doit de renouer avec la victoire. Le « test » sera donc d'importance pour Pottier et ses partenaires après le point acquis face au chef de file veveysan. L'équipe genevoise amorcée-t-elle son renouveau ? A Granges de répondre. A priori, il est favori. Même en terre genevoise. Même s'il a perdu son match de rentrée face à Aarau.

Quant à Fribourg, il vivra de nouveau à l'heure tessinoise, Bellinzone succédant

à Mendrisiostar, à Saint-Léonard. Or, l'équipe de Sobotka semble n'avoir rien perdu de ses qualités offensives durant la pause hivernale, Martigny (la meilleure défense du groupe) ayant concédé trois buts dimanche outre-Simplon. Est-ce dire que les « Pingouins » connaîtront, pour la seconde fois en l'espace de huit jours, l'amertume de la défaite ?

VEVEY A MENDRISIO

Pour sa part, le chef de file, Vevey, se rend au Tessin, à Mendrisio plus précisément. Un déplacement difficile s'il en est. A l'issue de ce voyage, il pourra faire le point. Reviendra-t-il pourvu de la moitié de l'enjeu ? A domicile, l'équipe tessinoise a gagné deux fois, partagé l'enjeu une fois et concédé quatre défaites, durant le premier tour. La statistique est donc favorable aux Vaudois...

De son côté, Martigny s'en va sur les bords du Rhin où l'attend Nordstern. Après son partage des points de dimanche passé à Wettingen, le « onze » bâlois peut espérer s'octroyer la totalité de l'enjeu et confirmer, de ce fait, sa victoire du premier tour au Vieux-Pays.

cyclisme SAMEDI, PARIS - NICE

Merckx / Bruyère - Poulidor / Zoetemelk

Eddy Merckx entamera la classique Paris-Nice avec Joseph Bruyère, son coéquipier préféré, pour partenaire, cependant que Raymond Poulidor, vainqueur de la « Course du soleil » en 1972 et 1973, liera son sort à celui de Joop Zoetemelk, son nouveau camarade d'équipe.

Cette traditionnelle épreuve d'avant-saison débute samedi à Ponthierry, par une course contre la montre par équipes sur un circuit de quelque 6 kilomètres. Il a été décidé que les temps enregistrés seront portés au classement général.

REGRETS

D'autres associations ont été créées : van Linden - Swerts, Thénvet - Meunier et Szurkowski - Mytnik (Pologne). Ce sont là les informations fournies par M. Jean Leulliot, le directeur de la course. Le responsable, auparavant, avait

indiqué les raisons pour lesquelles le estimait que les confrontations entre professionnels et amateurs ne pouvaient servir la cause du cyclisme. Il avait même regretté que les Polonais, au cours de leur séjour en France, n'aient pu participer qu'à une seule épreuve qui, selon lui, n'avait pas offert toutes les garanties de sportivité nécessaires.

M. Leulliot a également confirmé qu'en raison des demandes des coureurs, 140 concurrents ont été admis au départ. « C'est une folie », a-t-il ajouté avant de rappeler les villes-étapes qui seront Orléans, Château-Chinon, Saint-Etienne, Orange, Bandol, le Mont-Faron, Draguignan, Nice et Eze.

Les quatre professionnels suisses, Fuchs, Sutter, Penninger et Spahn, figurent parmi les engagés de Milan - Turin, qui se déroulera samedi, sur un parcours de 209 km.

aviron

Les Suisses en Nouvelle-Zélande

Les rameurs suisses, qui se trouvent actuellement en Nouvelle-Zélande, ont participé aux championnats internationaux de Karapira où les jeunes Bâlois Hansjurg Leibundgut et Felix Peter ont réussi l'exploit de prendre la troisième place du double scull, où quinze bateaux étaient en lice.

Leibundgut-Peter sont les seuls à s'être qualifiés pour la finale. Les autres ont été battus en demi-finales. En quatre sans barreur, Bruno Saile, Urs Pfandler, Peter Merz et Stefan Merz ont terminé quatrième sur 28 participants. En deux sans barreur, Hansrud Schurter et Marc Furrer ont pris la sixième place (20 participants) et, en skiff, Alfred Heimgartner a fini sixième de sa demi-finale (13 participants).

Les rameurs helvétiques vont maintenant prendre part à des épreuves à Sydney et à Franklin, en Australie.

lutte

Tournoi romand pour écoliers dimanche au Panespo

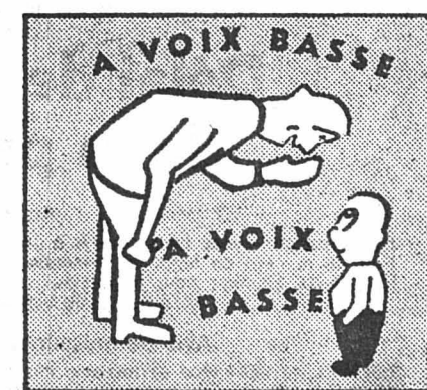
Dimanche 10 mars se déroulera, au Panespo, le premier tournoi romand de lutte libre (style international), catégorie écoliers (jusqu'à 15 ans) organisé par Neuchâtel-Sports, section lutte.

Les compétitions débuteront à 9 h 30 et se termineront avec la remise des médailles, vers 17 heures.

Dix catégories de poids permettront aux garçons de Romandie de se mesurer. Cette manifestation a pu être organisée grâce au travail de membres dévoués et surtout à la générosité de Roger Besse, de Saxon, qui a mis gracieusement à disposition un magnifique challenge pour l'équipe victorieuse. Ce challenge sera attribué au club qui aura obtenu les quatre meilleurs résultats individuels. Des médailles or, argent et bronze récompenseront les 3 premiers de chaque catégorie.

Plusieurs participants au championnat du monde 1973 à Mexico seront présents à ce tournoi.

Neuchâtel-Sports, entraîné par Henri Mottier et Francis Baudin, présentera une solide équipe. Relevons les noms de Paul Stuck, champion suisse, Angelo Spina, champion romand, Rubeli, Mottier et quelques autres finalistes du Championnat suisse 1973, à Martigny.



Le sport d'équipe est difficile. Passe pour deux ou quatre éléments, mais onze, comme en football ! Que de complications pour amener onze caractères, onze esprits, onze paquets de muscles sous un dénominateur commun. Ceci réussi, intervient les impendables, maladies, accidents, service militaire, études, suspensions.

Pourtant, après trois mois de repos, il est étonnant de trouver autant de noms sur la liste des absents. Jugez-en ! Deux équipes, Bâle et Servette, ont perdu leur gardien numéro un. Manquent, parmi les Romands : Parietti et Loichat (Lausanne), Quentin (Sion), Rub (Neuchâtel Xamax), Serment (La Chaux-de-Fonds). Plus loin : Heer (Zurich), Schwizer, Bigler, Weibel (Saint-Gall) ; Arnold, Fehr (Winterthur) ; Boffi, Cornioley (Young Boys), Ceriani (Chiasso), H. Niggli (Grasshoppers).

De quoi faire une équipe !

DEDEL

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant du Vauseyon cherche, pour le 1er avril, une

SIMMELIÈRE

Congé le dimanche.
Tél. (038) 24 27 44.

Robert-A. Meystre, architecte F.A.S. et S.I.A.
12, rue Saint-Maurice - Neuchâtel engagerait

technicien-architecte ou dessinateur-architecte expérimenté

Travail varié touchant des programmes industriels, commerciaux, scolaires et d'habitation. Situation stable dans climat de travail agréable; semaine de cinq jours, horaire libre; prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, ou téléphoner au (037) 25 38 45.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

boulangier ou boulangier-pâtissier

Pas de cuisson de pain, ni de travail le dimanche. Selon désir nourri et logé.

Adresser offres à: Confiserie-ter-room Dierksen, rue Centrale 55, Bienne. Tél. (032) 2 87 32.

Nous cherchons pour notre service des ventes

un employé de bureau

(éventuellement une employée) qualifié aimant les chiffres, capable de travailler d'une manière précise et indépendante. Dactylographie exigée, connaissance de deux langues nationales souhaitable.

Les offres complètes sont à adresser à Agence 4 Caisse de compensation de l'horlogerie, rue de Mervat 7, 2501 Bienne.

Commerçant désire s'adjoindre une

collaboratrice

INTERESSÉE
Occupation agréable partielle ou à plein temps. Dame ou demoiselle sympathique, libre, aimant les affaires, aura la préférence. Age favorable: 40-58 ans. Photo désirée. Discretion d'honneur. Demander renseignements, sans engagement, sous chiffres 28-20402 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

JACOBY-BENDER S.A. montres bracelets cherche

une secrétaire

— Travail indépendant, varié, ambiance jeune et dynamique, au sein d'une petite organisation.
— Possibilité de se recycler pour une personne désirant reprendre une activité.
— Langue anglaise nécessaire.
— Entrée à convenir.

Faire offres détaillées ou se présenter rue du Seyon 8A, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 04 15.

Nous cherchons des couturières ou personnes sachant coudre, pour une fabrique de confection pour dames, près de Saint-Gall. Très bon salaire. Tél. 24 42 12, le matin.

Restaurant de l'Hippocampe Bar-Dancing Chez Gégène Bevaix, cherche

dame ou garçon de buffet

Entrée immédiate ou à convenir. Tél. (038) 46 18 44.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

On cherche **femme de ménage** pour bureaux un ou deux soirs par semaine et quelques heures le matin à domicile. Adresser offres écrites à WE 631 au bureau du journal.

On cherche **femme de ménage** pour bureaux un ou deux soirs par semaine et quelques heures le matin à domicile. Adresser offres écrites à WE 631 au bureau du journal.

Employée de maison connaissant la cuisine est recherchée par famille de deux personnes. Bon salaire. Chambre avec télévision. Quartier Tranchées. Genève. Nous cherchons aussi **femme de ménage** Téléphoner au (022) 46 45 78 jusqu'à 15 heures et après 19 heures.

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

jeune aide de bureau

connaissant la dactylo. Activité intéressante dans équipe jeune et dynamique.

Pour tous renseignements, prière de téléphoner au (038) 25 42 25 ou de faire offres détaillées à la direction de Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Pour plusieurs secteurs de

PRODUCTION

nous engageons du

PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ

Vous aurez la possibilité de vous spécialiser, selon vos capacités individuelles, en vue d'occuper par la suite des postes à responsabilité dans nos différents ateliers. Introduction au poste de travail assurée par les soins de l'entreprise.

Entrée: immédiate ou date à convenir.

Veillez vous adresser, soit par téléphone, soit personnellement pendant les heures de travail de la fabrique, à

Suchard CHOCOLAT SUCHARD S.A. Service du personnel d'exploitation 2003 Neuchâtel Tél. (038) 21 11 55, interne 388.

Nous engageons du

personnel féminin à temps partiel

pour notre département de conditionnement.

Heures de travail: 8 - 11 heures et 13 h 55 - 16 h 05.

Il s'agit d'un travail propre et facile. Nous vouons le soin nécessaire à l'introduction au poste de travail.

Entrée: immédiate ou date à convenir.

Veillez vous adresser, soit par téléphone, soit personnellement, pendant les heures de travail de la fabrique à

Suchard CHOCOLAT SUCHARD S.A. Service du personnel d'exploitation 2003 Neuchâtel Tél. 038/21 11 55, interne 388

HOPITAL D'ORBE cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, **1 assistant(e) technique en radiologie**

Place stable, bonnes conditions de travail. Salaire selon barème cantonal. Semaine de 5 jours.

Faire offres avec curriculum vitae, à la direction de l'hôpital d'Orbe, 1350 Orbe. Tél. (024) 41 12 12.

Nous cherchons

COIFFEUSE ou VENDEUSE

pour la vente de bijoux fantaisie et de perruques Pierre Cardin et Carmen, dans un grand magasin de Neuchâtel.

Formation assurée. Salaire élevé, fixe et commission, prestations sociales modernes.

Pour renseignements: STAVA AG, Genève. Tél. (022) 35 64 85.

METAUX PRECIEUX S.A. 2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour ses bureaux d'exploitation,

EMPLOYÉ DE BUREAU

ou

AIDE DE BUREAU

ayant certaines aptitudes pour les chiffres. Prière de faire offres ou de se présenter à notre service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 21, interne 258.

Achetez votre **MACULATURE** au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

OXY METAL FINISHING (SUISSE) S.A. cherche, pour son département construction de machines, à Avenches:

AIDE-MAGASINIER

pouvant être éventuellement formé;

MONTEURS

Age idéal: 25-30 ans.

- Salaire intéressant
- Avantages sociaux d'une grande entreprise
- Travail au sein d'une équipe dynamique.

Prendre rendez-vous par téléphone (037) 75 19 19 ou faire offres écrites: Route Industrielle, 1580 Avenches.

CADRAL SA FABRIQUE DE CADRANS

HAUTERIVE

cherche

OUVRIERS OUVRIÈRES

Possibilité de travailler à la demi-journée. Formation assurée par nos soins. Places stables.

HAUTERIVE TEL. 038 333322

HUGUENIN ET FOLLETÈTE

cherchent:

PERSONNEL FÉMININ PERSONNEL MASCULIN

pour travaux propres en atelier. Mise au courant par nos soins. Salaires intéressants à personnes capables.

S'adresser à Huguenin & Folletète, Portes-Rouges 163, Neuchâtel. Tél. (038) 25 41 09.

MIGROS

cherche pour son siège central à Marin

opératrice

expérience souhaitée, mais pas indispensable

A SON BUREAU DE CONTROLE INFORMATIQUE

employée de commerce

aide de bureau

Nous offrons:

- formation par des personnes compétentes, au sein d'une équipe jeune et dynamique
- horaire variable
- situation d'avenir
- salaire intéressant dès le début de l'engagement

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à: Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Télévision Suisse romande

cherche stagiaires qui seront formés en qualité de

CAMERAMAN LIVE

pour ses studios et cars de reportage.

Les candidats doivent être en possession d'un certificat fédéral de capacité de photographe, d'un diplôme d'une école de photographie ou titre équivalent.

Durée du stage: 2 ans.

Les personnes de nationalité suisse, intéressées par ce poste, sont priées d'adresser leur offre de service avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie à: l'Office du personnel de la **TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE**, case postale 234, 1211 Genève 8.

Je cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

MENUISIER

sachant travailler seul. Faire offres à Michel Marti, menuiserie, 2525 le Landeron. Tél. (038) 51 15 03; (038) 51 10 00, le soir.

On cherche

SERVICEMAN

Tél. (038) 25 02 72, pour prendre rendez-vous.

On demande

mécanicien-autos

qualifié. Entrée immédiate ou à convenir. Garage Rolf BLASER, le Landeron, tél. 51 30 32.

Importante firme suisse cherche

REPRÉSENTANTS

Conditions d'engagement:

- fixe
- forte commission
- frais de déplacement, service militaire et vacances payés.

Pour tous renseignements: Tél. (022) 41 07 17, le soir dès 19 heures.

CUISINIER (ÈRE)

pour maison de repos 30 personnes. Place stable. Entrée 1er avril ou à convenir. Le Pré-Carré, 1399 Corcelles-sur-Chavornay. Tél. (024) 51 11 19.

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, rue de la Serre 4, 2001 Neuchâtel,

engagerait pour le 1er mai 1974

habile dactylographe

connaissant si possible la sténographie et s'intéressant à tous travaux de bureau.

Faire offres manuscrites à l'adresse ci-dessus.

Delachaux & Niestlé S.A., service comptabilité, engage

employé ou employée de commerce

formation complète avec au moins deux ans d'expérience. Ambiance de travail agréable. Salaire selon qualifications. Semaine de 44 heures. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à: Delachaux & Niestlé S.A., 4, passage Max-Meuron, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 75.

On cherche

chauffeur-livreur

pour entrée à convenir. Permis de conduire A et D. Faire offres à: Robert Vogeli, eaux minérales, 2034 Peseux. Tél. 31 11 25.

Grand commerce d'horlogerie-bijouterie

cherche

DACTYLO

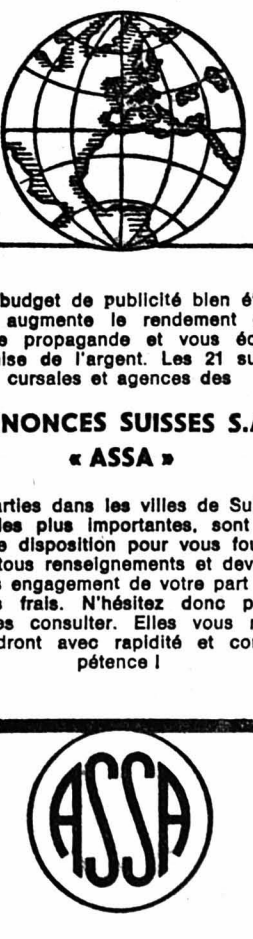
sachant parfaitement l'allemand (aussi téléphone avec la Suisse alémanique).

Bonne ambiance, place stable, semaine de 5 jours. Tél. (038) 24 60 60.

Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence!



FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 18 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 56 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 46 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.—. Naissances, mortuaires 1.— le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr 3.50

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Montier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Slon, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50
ÉTRANGER			
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.			

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

football

SUR LE FRONT DES QUARTS DE FINALE EUROPÉENNES

En Coupe des coupes face à Sporting Lisbonne ZURICH RÉSISTE... PUIS S'EFFONDRE

SPORTING LISBONNE - ZURICH 3-0 (0-0)
MARQUEURS : Nelson 55me ; Marinho 58me ; Yazalde (penalty) 78me.

SPORTING LISBONNE : Damas ; Manaca, Bastos, Alinho, Carlos Pereira ; Nelson, Vagner, Baltazar ; Marinho, Yazalde, Chico.

ZURICH : Grob ; Heer, Bionda, Ziegler, Suterli ; Rutschmann (76me Marti), Martinelli, Kuhn ; Botteron, Katic, Jeandupeux.

ARBITRE : M. Weyland (RFA)

On avait fait le plein (50.000 spectateurs) au stade d'Alvalade pour ce match aller. La première mi-temps ne fut cependant pas du goût du public, ni d'apprécia guère de voir son équipe se heurter à une défense parfaitement organisée et très virile dans toutes ses interventions.

PRUDENCE

Les Zurichois entamèrent la rencontre très prudemment et, dans la première demi-heure de jeu, on n'eut guère l'occasion de noter deux tirs lointains de Jeandupeux : sur le premier la balle passa par-dessus, sur le second elle termina sa course dans le filet extérieur. A partir de la 25me minute, la pression portugaise se fit de plus en plus vive et les Zurichois commencèrent à commettre des fautes en défense. Heureusement pour eux, Grob se trouvait dans un très bon jour et il réussit plusieurs interventions de classe, notamment sur un coup de tête de Nelson puis sur un tir des 20 mètres de Vagner. A la 24me minute, c'était au tour de l'Argentin Yazalde, meilleur marqueur du championnat du Portugal avec 38 buts en 22 matches, de se mettre en évidence par une reprise de volée qui passait d'un rien à côté.

COCCAS

En fin de première mi-temps, les Zurichois se créèrent deux occasions : d'abord sur un tir de Jeandupeux sur lequel le gardien Damas devait s'y reprendre à deux fois pour maîtriser la balle, puis sur une mésentente entre un arrière et ce même Damas. Celui-ci était battu mais Alinho pouvait dégager derrière lui et expédier la balle en coup de coin.

EN TROIS MINUTES

La deuxième mi-temps allait se passer beaucoup moins bien pour les « pou-

lains » de Konietzka. Trois minutes après la reprise, Botteron devait subir des sprints et il reprenait le match en boitant. A la 55me minute, c'était le K.O. : sur un coup-franc habilement tiré par le Brésilien Vagner, Nelson se retrouva seul aux huit mètres et il ouvrait la marque en « fusillant » littéralement Grob. Moins de trois minutes plus tard, un « une-deux » remarquable entre Yazalde et Marinho se terminait par une reprise du dernier nommé qui portait la marque à 2-0 ! Tant bien que mal, les Zurichois pouvaient résister à la pression de plus en plus vive des Lusitaniens. A la 78me minute, cependant, Ziegler était obligé de recourir à une irrégularité pour stopper Yazalde. L'arbitre n'hésitait pas : il accordait un penalty qui était transformé par Yazalde.

La fin de la rencontre n'apportait aucun changement. Les Portugais semblaient visiblement se contenter de leurs trois buts d'avance alors qu'en face, les Zurichois se montraient incapables de réagir.

Coupe d'Europe des champions (matches aller)

Bayern Munich - CSKA Sofia	4-1 (2-1)
Etoile Rouge Belgrade - Atletico Madrid	0-2 (0-1)
Spartak Trnava - Ujpest Dosza	1-1 (1-0)

Coupe des vainqueurs de coupe (matches aller)

Glentoran - Borussia Moenchengladbach	0-2 (0-1)
Magdebourg - Beroo Stara Zagora	2-0 (0-0)
Sporting Lisbonne - Zurich	3-0 (0-0)

Coupe de l'UEFA (matches aller)

VFB Stuttgart - Vitoria Setubal	1-0 (0-0)
Ipswich Town - Lokomotive Leipzig	1-0 (0-0)
Cologne - Tottenham Hotspur	1-2 (0-1)
Ruch Chorzow - Veyenoort Rotterdam	1-1 (0-1)

(Les matches retour auront lieu le 20 mars)

Joueur foudroyé par une crise cardiaque

Quelques heures après avoir joué contre Borussia Moenchengladbach dans la Coupe des coupes, le demi Roy Stewart, de Glentoran, a succombé mercredi à une crise cardiaque il avait 25 ans.

Il s'était plaint après le match de ne pas se sentir bien. Pourtant, pendant la partie, il était fort bien comporté.

Il jouait pour Glentoran depuis sept ans et son club l'avait désigné l'an dernier comme joueur de l'année.

Roy Stewart s'était marié il y a six mois.

Turin se sépare de son entraîneur

Quarante-huit heures après l'échec subi devant l'Internazionale (3-0), le comité de l'AC Turin, club classé actuellement au huitième rang du championnat d'Italie de série « A », a décidé de se séparer de son entraîneur Gustavo Gagnoni. Celui-ci ne paraissait plus avoir la confiance d'une partie de ses joueurs. Il dirigeait l'équipe piémontaise depuis trois ans.

Dès aujourd'hui, l'entraînement sera confié à Edmondo Fabbri, lequel a déjà exercé la fonction d'entraîneur à l'AC Turin. On se souvient aussi que Fabbri était le responsable de la « Squadra azzurra » lorsque celle-ci perdit contre la Corée du Nord lors de la coupe du monde de 1966.

Première ligue : nouvelles dates

Le comité de première ligue a fixé au 13 avril les matches qui ont été reportés depuis la reprise. Il s'agit de : Bulle - Monthey et le Locle - Durrenast dans le groupe occidental ; Brunnen - Deitingen, Emmenbrücke - Moutier et Zoug - Buochs dans le groupe central ; Baden - Gossau, Blue Stars - Rorschach, Bruhl - Red Star et Uzwil - Locarno dans le groupe oriental.

Derniers hommages à Henri Schumacher

Les derniers honneurs ont été rendus hier, au crématoire de Neuchâtel, au regretté Henri Schumacher décédé dimanche, à l'âge de 61 ans. Une très nombreuse assistance était présente, parmi laquelle on remarquait le conseiller d'Etat Béguin, chef du département de l'agriculture où le défunt occupait le poste de deuxième secrétaire, de M. Jean-Pierre Baudois, président de l'ACNF et de tous ses collègues, de Georges Bourquin représentant le comité de la ZUS, de nombreux dirigeants de club, d'arbitres.

Le défunt fut un fervent dirigeant de football. Après avoir été membre de la commission des juniors de Cantonal, il fut nommé, en 1945, au

poste de caissier de l'ACNF, poste qu'il occupa jusqu'en 1959. Des raisons professionnelles l'obligèrent alors de démissionner ; mais douze ans plus tard il accepta de reprendre le flambeau et, à l'assemblée de Travers en 1971, il fut nommé à nouveau au comité de l'ACNF.

Toujours serviable Henri Schumacher, très estimé de ses collègues du Château, noua également des amitiés solides avec tous les clubs du football du canton. Excellent caissier, il administra les finances de l'ACNF de façon exemplaire.

Nous présentons à sa famille et à tous ses amis nos sincères condoléances pour ce départ prématuré et brutal.

UNE COUPE DE FRANCE SANS SURPRISES

Le match de rugby France-Angleterre a quelque peu jeté dans l'oubli les seizièmes de finales de la coupe de France de football, qui se jouent en match aller et retour. Une grande surprise : pas de grande surprise ! En effet, on ne peut pas considérer la victoire de Paris - Saint-Germain à Nancy (2-1) comme un exploit devant figurer dans les annales de la coupe. Il reste aux Nancéens les matches retour pour se racheter. Mais, enfin, l'équipe de Juste Fontaine, qui espère la promotion en première division, a fait parler d'elle.

LYON A TREMBLE

Les grands restant encore en lice (Nice et Marseille ont éliminés) n'ont pratiquement connu aucune difficulté à

assurer le match retour. Nantes, malgré une domination constante, n'ira cependant pas à Nîmes en toute quiétude. Sa victoire (1-0) est plus une déception qu'une satisfaction. Saint-Etienne, par contre, victorieux à Boulogne (2-0), attend la répétition en toute sérénité. Les Stéphanois ne cachent pas leurs intentions : ils courent deux lieues à la fois. Lyon, le vainqueur de l'an dernier, a réalisé une excellente opération à Troyes (2-2), assurant pratiquement sa qualification... et la recette à Lyon. Pourtant, les Lyonnais ont frôlé le désastre. Menés (2-0) à la mi-temps, ils ont remonté le courant malgré l'absence de deux de leurs meilleurs attaquants, Di Nallo et Lacombe.

J.-M. THEUBET



DEJA EN TÊTE. — Le couple soviétique Ludmila Pakhomova-Alexander Gorskhov mène la... danse !

patinage artistique « Mondial » de Munich

Premier titre aux Soviétiques

COUPLES
Pour la sixième fois, la Brune Irina Rodnina est montée sur la plus haute marche du podium au Championnat du monde par couples. Quatre fois, elle avait triomphé avec Oulianov, ce patineur au port altier. En compagnie du jeune Alexandre Zaizev, la Soviétique fête son deuxième titre. A Munich, personne d'ailleurs ne doutait de ce nouveau sacre. Irina Rodnina a tout pour elle : Une technique consommée et une richesse d'expression exceptionnelle lui valent en toute circonstance un préjugé favorable de la part des juges. Ceux-ci n'ont pas voulu voir sa faute pourtant bien visible à la réception d'un double axel. Imperturbables, ils ont donné les cotations les plus hautes — une brassée de 5,9 et même un 6 de la part du juge soviétique — sans se soucier de bavures qu'il aurait sévèrement sanctionnées chez d'autres concurrents !

COMME PRÉVU

La seconde place est revenue, comme prévu, au second couple d'URSS, celui que forment l'écuyer servant de Irina, Oulianov et son épouse, la blonde Smirnova. Leur exhibition fut de qualité mais le fluide ne passe pas entre ce duo trop maître de son art pour donner encore une nite de chaleur humaine à un public définitivement subjugué par le charme pathétique d'une Irina Rodnina qui sait être émouvante même dans l'erreur.

SUISSSES SEPTIEMES

L'école de patinage de l'Allemagne de l'Est confirme sa valeur avec deux couples placés aux troisième et quatrième rang : le duo Kermer-Oesterreich manifesta plus de sensibilité que la fragile Manuela Gross et le massif Uwe Kagelmann.

Depuis l'époque des Bernois Jauner-Jauner, la Suisse n'avait pas disposé d'un couple aussi talentueux que le sont Karin Kuenzle et son frère Christian. Encore très perfectibles, les deux Bâlois ont préservé le septième rang acquis après leur programme court. Ils ont repoussé les assauts des couples d'Outre-Atlantique, tels que Melissa Militano (trop nerveuse) — Johnny Johns et Babilonia-Gardner.

1. Irina Rodnina - Alexandre Zaizev (URSS) chiffre de places 9-141,09 points ; 2. Ludmila Smirnova - Alexei Oulianov (URSS) 21-139,05 ; 3. Romy Kermer - Rolf Oesterreich (All-E) 24-138,53 ; 4. Manuela Gross

- Uwe Kagelmann (All-E) 36-136,73 ; 5. Sandra Bezic - Val Bezic (Can) 44-134,96 ; 6. Irina Vorbieva - Alexander Vlassov (URSS) 54-132,79 ; 7. Karin Kuenzle - Christian Kuenzle (S) 71-131,28 ; 8. Melissa Militano - Roger Johns (EU) 72-131,24 ; 9. Corinna Halke - Eberhard Rausch (All) 80-130,70 ; 10. Babilonia - Gardner (EU) 88-129,11.

DANSE

Les tenants du titre, les Soviétiques Ludmila Pakhomova et Alexandre Gorskhov, ont pris la tête du classement dès les deux premières figures imposées à l'épreuve de danse des championnats du monde de Munich. Les neuf juges les ont placés à la première place et leur avance est déjà confortable sur les Britanniques Hilary Green et Glyn Watts. Les Suisses Gerda Buehler et Mathias Baechli, onzièmes aux derniers championnats d'Europe, occupent la 4me place du classement provisoire.

1. Ludmila Pakhomova - Alexandre Gorskhov (URSS) 9-41,72 ; 2. Hilary Green - Glyn Watts (GB) 19-40,48 ; 3. Natalia Lintchuk - Gennadi Karponosov (URSS) 29-39,39 ; 4. Janet Sawbridge - Peter Dalby (GB) 33,5-38,96 ; 5. Irina Moisejeva - Andrej Minenkov (URSS) 50,5-38,00 ; 6. Colleen O'Connor - Jim Mills (EU) 55,5-37,72 ; 7. Kristina Regoeczy - Andras Sallai (Hon) 61,5-38,32 ; 8. Matilde Ciccia - Lamberto Ceserani (It) 74,5-36,32 ; 9. Louise et Barry Soper (Ca) 80,50-35,92 ; 10. Teresa Weyna - Piotr Bojanczyk (Pol) 94,5-35,12. Pils : 14. Gerda Buehler - Mathias Baechli (S) 124,5-33,64.

MESSIEURS

Pour sa part l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann a conservé la première place de l'épreuve masculine à l'issue du programme court (six difficultés imposées). Mais Hoffmann, qui est détenteur du titre européen, a perdu une partie de l'avance acquise dans les imposées en ne se classant que cinquième dans le programme court après une exhibition un peu terne.

1. Jan Hoffmann (RDA) 14-126,84 ; 2. Serge Volkov (URSS) 16-126,84 ; 3. Vladimir Kovalev (URSS) 31-123,71 ; 4. Toller Cranston (Ca) 44,5-121,66 ; 5. Ron Shaver (Ca) 45-121,13 ; 6. John Curry (GB) 48,5-120,88 ; 7. Grodon McKellen (EU) 57-120,20 ; 8. Didier Gailhaguet (Fr) 72-117,35 ; 9. Zdenek Padirec (Tch) 82-115,24 ; 10. Laszlo Vajda (Hon) 100-112,58 ; 11. Minoru Sano (Jap) 105-113,23 ; 12. Bernd Wunderlich (RDA) 108-110,29.

hockey sur glace

Demain, début du tournoi mondial du groupe C

Les raisons d'espérer de Rudolf Killias

Cette fois, plus moyen de tergiverser ! L'équipe suisse de hockey sur glace est à pied d'œuvre, depuis hier. Elle a pris ses quartiers dans les environs de Grenoble et, durant dix jours, elle va tenter de se réhabiliter sur le plan international à la faveur de ce tournoi mondial du groupe C. Car l'objectif est précis : c'est bel et bien la promotion dans la catégorie supérieure qui devrait sanctionner les affrontements avec l'Italie, la Hongrie, la Bulgarie, la Chine, la France, l'Australie et la Corée du Nord.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

« Nous espérons gagner nos sept rencontres. Mais, pour le moins, prendre la deuxième place du classement final ». Rudolf Killias le dit tout net. A l'issue du dernier camp d'entraînement tenu à Macolin, l'entraîneur national affiche une belle confiance. Et sur ce point, les résultats de l'équipe suisse devraient lui donner raison. Tout au long de la saison, la formation nationale a, en effet donné la preuve qu'elle avait indéniablement progressé sous la férule de Killias.

Surtout, un accident dans le genre de celui de Graz l'an dernier devrait pouvoir être évité. Car, outre la valeur individuelle de certains sélectionnés, la Suisse s'est redonné un système, une unité

de vues. Et le mérite en revient incontestablement à Killias.

L'ÉQUIPE IDÉALE

Fidèle à la « politique des blocs » qu'il a prônée tout au long de la saison, l'entraîneur suisse a livré, lors du match contre l'Allemagne, il y a dix jours, à Genève, une image assez fidèle de ce que sera l'équipe suisse à Grenoble. Devant Alfio Molina, qui sera titulaire, l'association de la paire bernoise Hoffmann-Kaufmann avec la ligne emmenée par Bruno Wittwer aux côtés de Walter Dürst et Claude Friederich avait, alors, laissé la meilleure impression. Le mérite en revient, pour une bonne part, aux défenseurs bernois, très habiles dans la relance.

Avec Charles Henzen et Hugo Leuenberger, la ligne entièrement chaud-défonnière de Michel Turler constituera aussi un argument offensif de première valeur. Certes, Turler a été grippé ces derniers temps (il a perdu 3 kg), mais il devrait retrouver la plénitude de ses moyens en France. « Il a été soigné énergiquement et j'ai confiance », affirme Killias. Guy Dubois et Toni Neininger complètent cette triplette d'attaque dont l'efficacité n'est pas à démontrer. Turler n'a-t-il pas été, une nouvelle fois, le meilleur compteur du championnat ?

PROGRAMME FAVORABLE

Par la force des choses, le troisième bloc avec, en défense, Jean-Claude Locher et Aldo Zenhausern et, en attaque, Werner Lengweiler, Urs Lott et Jurg Berger, aura une mission plus défensive. La force résidera là dans l'abnégation de chacun de ces joueurs. Comme on le voit, l'équipe de Suisse ne manque pas d'arguments, au niveau du groupe C pour le moins.

Rudolf Killias a, bien sûr, étudié atten-

tivement le programme de ces championnats, le monde-« Il. Le premier match sera capital », estime-t-il. Non pas tellement parce que l'adversaire sera la Chine populaire. Mais bien en raison du fait que ce résultat initial peut conditionner la suite du tournoi. En définitive, l'entraîneur national est assez satisfait. « Nous jouons contre la France le dernier jour. D'ici là, la formation française aura perdu, peut-être, toutes ses chances. Il aurait été plus difficile de l'affronter le premier jour, par exemple », confie-t-il.

LE MAXIMUM D'ATOUTS

Pour lui, le principal danger devrait venir de la Hongrie. Mais là encore, le calendrier a été favorable aux Suisses. « Ce match est fixé à lundi prochain, c'est-à-dire au lendemain d'un jour de repos bénéfique », explique Rudolf Killias.

En définitive, la Suisse semble bien avoir réuni le maximum d'atouts pour mener à bien sa tâche. Le hockey sur glace suisse possède là une excellente occasion de se réhabiliter. A lui de savoir saisir sa chance.

Pierre PRALONG

ski

Pour la coupe du monde

Fernandez-Ochoa gagne à Zakopane

Tout reste possible en coupe du monde entre Piero Gros, Hansi Hinterseer et Gustavo Thoeni, après le slalom spécial de Zakopane, qui a permis à l'Espagnol Francisco Fernandez-Ochoa, le champion olympique de la spécialité, de renouer avec la victoire. Le classement s'est simplement resserré du fait que Piero Gros, qui était en tête à l'issue de la première manche, a raté son second parcours et qu'il n'a pu marquer qu'un seul point (pour sa dixième place). Ses deux principaux rivaux, par contre, ont tous deux amélioré leur total : Thoeni de 20 points en prenant la deuxième place et Hinterseer de quinze points en terminant troisième. Gros ne compte plus, de la sorte, que six longueurs d'avance sur l'Autrichien et dix-sept sur le triple vainqueur du trophée.

dans la première manche. Il est vrai que plus de la moitié des 62 concurrents en lice subirent le même sort. Tersch a cependant eu le temps de confirmer qu'il « tenait » bien la grande forme. Dans la première manche, il réussit, en effet, le meilleur temps intermédiaire en 28"04 devant les italiens Radici (à 4/100) et Gros (à 60/100). Il ne parvint toutefois pas à maintenir son rythme jusqu'à la fin.

CLASSEMENT

1. Fernandez-Ochoa (Esp) 118"50. 2. Thoeni (It) 119"24. 3. Hinterseer (Aut) 119"92. 4. Stenmark (Su) 120"04. 5. Kniewasser (Aut) 120"41. 6. Bachleda (Pol) 121"61. 7. Rieger (RFA) 121"77. 8. Pietro-Giovanna (It) 122"25. 9. Schlager (RFA) 122"30. 10. Gros (It) 123"05.

COUPE DU MONDE

1. Gros (It) 157 ; 2. Hinterseer (Aut) 151 ; 3. Collombin (S) et Thoeni (It) 140 ; 4. Klammer (Aut) 125 ; 6. Zwilling (Aut) 95 ; 7. Stricker (It) 87 ; 8. Kniewasser (Aut) 67 ; 9. Plank (It) et Neureuther (RFA) 66 ; 11. Tritscher (Aut) 59 ; 12. Schmalzl (It) 57. — Pils : 16. Russi (S) 40 ; 20. Tersch (S) 27 ; 26. Pargaetti (S) 19 ; 28. Roux (S) 17 ; 33. Bruggmann (S) 12 ; 38. Jakober (S) 8 points.

Slalom spécial (après six épreuves sur sept) : 1. Neureuther (RFA) 65 points ; 2. Kniewasser (Aut) 63 ; 3. Hinterseer 56 ; 4. Thoeni (It) 55 ; 5. Gros (It) 53. Par nations : 1. Autriche, 1236 points ; (681 messieurs - 555 dames) ; 2. Italie, 690 (637-53) ; 3. Suisse, 465 (274-191) ; 4. Allemagne de l'Ouest, 395 (118-277) ; 5. France, 199 (8-191) ; 6. Etats-Unis, 168.

SUISSSES CATASTROPHIQUES

Pour les Suisses, ce slalom spécial a tourné à la catastrophe puisque Tersch, Hemmi, Resti et Mattle ont été éliminés

cyclisme

En raison de la double équipe « Flandria »

Un boycott va-t-il perturber la saison ?

L'opposition des professionnels français et italiens à la participation des amateurs polonais à Paris-Nice et par conséquent aux courses « open », avait relégué pendant un temps au second plan un autre problème ne durant l'hiver lorsque la marque Flandria (qui en France fabrique des profils d'aluminium et en Belgique des cycles, vélomoteurs et également des machines à laver, des tondeuses à gazon, etc...) décida de soutenir une équipe en France et une autre en Belgique.

PRÉCÉDANT

Paris-Nice « open » ayant été accepté, le second problème évoqué ci-dessus retrouve toute son acuité. Les équipes françaises estiment qu'il ne saurait y avoir dans les compétitions une formation française et une équipe belge défendant pratiquement les mêmes intérêts commerciaux. Déjà, pour le circuit du « Het Volk » couru samedi dernier, les équipes Gan Mercier (Poullidor, Zoetemelk) Peugeot (Thévenet, Ovion) Sonolor-Gitan (Martinez, Van Impe) régulièrement engagées, se sont abstenues parce que la formation Merlin-Shimano-

Flandria (constituée en majorité de Français et dont le « leader » est Guimard) et l'équipe Carpenter-Confort-Lux-Flandria (équipe belge conduite par Maertens et Godefré) étaient toutes les deux inscrites.

PROLONGEMENT

Pour Paris-Nice, nul problème n'existe car seule l'équipe de Guimard est engagée. Mais d'ores et déjà on peut prévoir l'abstention des principales équipes françaises, qui respecteraient ainsi les instructions de l'A.F.C.A.S. (Association française des constructeurs et associés sportifs), pour Milan-San-Remo et le Tour des Flandres et, qui sait, même pour Paris-Roubaix. Il est en effet à prévoir que les organisateurs de ces « classiques » retiendront dans leur sélection Guimard et également Vaertens le grand espoir belge.

A L'U.C.I. DE RESOUDRE LE PROBLÈME

On peut se demander si la simple soustraction du nom de Flandria dans la raison sociale du groupe belge, ne serait pas suffisante pour que le problème actuel soit réglé ? C'est à la Fédération

internationale du cyclisme professionnel désormais de résoudre ce litige qui risquerait sans quoi de provoquer un certain sous-emploi de coureurs.

SPORTS dernière

FOOTBALL

● Poursuivant la série de ses rencontres d'entraînement dans la Péninsule, l'équipe nationale de Suède (privée toutefois de ses professionnels de l'étranger) a battu Siracusa (6me du groupe C de 3me division) par 4-1 (1-1). Tommy Svensson, Mattsson et Palsson (2) ont marqué les buts pour la formation scandinave alors que chez les Siciliens l'honneur a été sauvé par Vulpiani.

● Allemagne. — Quart de finale de la Coupe à rejouer : Kaiserslautern - Kickers Offenbach 2-3 ap. prol.

● Championnat d'Europe amateur, tour préliminaire (groupe 2) à Reading : Angleterre - Malte, 2-0 (0-0). Classement : 1. Angleterre, 3 matches, 6 points ; 2. Allemagne de l'Ouest 3-4 ; 3. Malte 4-0.

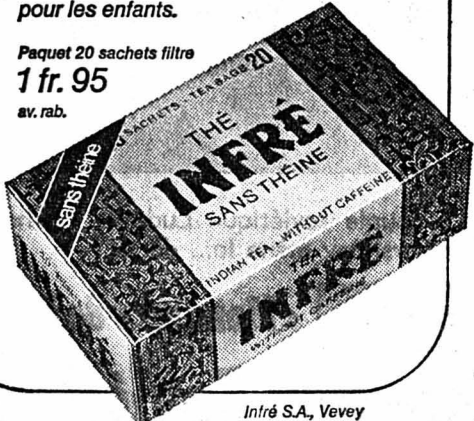
Le seul thé noir



sans théine

- * Thé Infré: tout l'arôme d'un thé noir extra-fin des Indes — mais sans théine. N'excite pas. Mais stimule agréablement.
- * Vous pouvez en boire à volonté. Même le soir.
- * Thé Infré: particulièrement indiqué pour les enfants.

Paquet 20 sachets filtre 1 fr. 95 av. rab.



Infré S.A., Vevey

VENEZ AVEC NOUS Voyager en avion outre-mer!

Des vacances vraiment uniques vous attendent.

Ile Maurice

Voyage d'agrément au paradis des vacances balnéaires, au milieu de l'océan indien. 16 jours. Prix forfaitaire 2290.—

Afghanistan

Aventure inexplorée d'un pays féérique. 15 jours. Prix forfaitaire 2990.—

La Perse

Voyage fabuleux en Orient. 15 jours. Prix forfaitaire 2780.—

Islande - Groenland

13 jours. Prix forfaitaire 3285.—

Augmentation du prix du carburant réservée.

Demandez le programme: Voyages en avion 74 Marti.

Renseignements, inscriptions chez:



COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS

couleurs & vernis
Seyon 15

Dépositaire des produits SIKKENS ET CAPAROL
Tél. (038) 25 40 50

ANTIQUITÉ

choix important de meubles et d'objets anciens garantis. Magasin ouvert les après-midi ou sur rendez-vous, tél. (038) 22 34 19. R. STEU-DLER, bd des Endroits 2 (au-dessus nouveau Gymnase), La Chaux-de-Fonds.

Spécialité:

la fondue bourguignonne

Fr. 14.— par personne Service compris

ET CELA JUSQU'A MINUIT
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **Alfa Romeo** 1300 TI, 2800 fr. Facilités de paiement. Tél. 31 35 96, heures des repas.

A vendre **Norton 750** de course. 2500 fr.
Yamaha 250 Trial, expertisée Tél. (038) 57 17 63.

A vendre **2 CV4** 1971, 51.000 km. Tél. 31 28 43, de 18 à 19 h.

A vendre **HONDA 250** bon état. Fr. 2000.— Tél. 25 87 07.

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 404	1965	bleue	83.000 km
PEUGEOT 404 I	1967	bleue, mot. neuf	63.000 km
PEUGEOT 404 Coupé	1967	gris métal.	59.000 km
PEUGEOT 504 Autom.	1969	gris métal.	59.000 km
VW 1600 TL	1966	bleue	
VW 1500 A Variant	1969	blanche	80.000 km
AUDI 60 L	1969	blanche	59.000 km
OPEL 1900	1966	blanche	
ALFA 1750	1970	blanche	80.000 km
LANCIA FULVIA 1,3	1970	blanche	54.000 km
RENAULT R 16	1967	grise	60.000 km
MINI 1000	1969	rouge	76.000 km
MINI 1000	1969	beige	65.000 km
MINI 1000	1969	rouge	69.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Triumph 1300 6CV

Limousine 4 portes, 5 places. Complètement révisée. Garantie 3 mois. Prix: Fr. 2800.—. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre SUZUKI

T 250 modèle 1972, 9600 km. Tél. 25 68 54.

Problème de voiture



La solution



A. Waldherr Auto-location

Rue des Parcs 147
Tél. (038) 24 12 65
Neuchâtel

OCCASION UNIQUE Peugeot 204

1970. Parfait état. Expertisée. Prix intéressant. Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre break Volvo

145 S, 5-7 places, modèle 1972, 51.000 km, freins et embrayage neufs, excellent état. Prix: Fr. 11.200.—. Tél. (039) 31 61 84.

ALFA 2000

Berline 4 portes, 1972, bleu métallisé. Magnifique occasion, très soignée. Grandes facilités de paiement. Tél. (038) 47 17 28, dès 19 heures.

A vendre MERCEDES 190

expertisée. Bon état général, radio-stéréo, 1500 fr. Tél. 25 48 01 de 7 à 15 h, sauf samedi et dimanche.

A vendre Fiat 241 AT

véhicule de livraison pont ouvert, 1969, 68.000 km. Expertisée. Tél. (038) 51 15 25.

OCCASION UNIQUE Renault R 12 Combi

1971, 56.000 km. Parfait état. Expertisée. Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre voilier Vagabond

dériveur lesté, cabine 2 couchettes, équipement complet, parfait état. Fr. 7500.—. O. Ansermet. Tél. (021) 51 88 22 heures de bureau; (021) 54 54 40, privé.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A REMETTRE centre ville

BOUTIQUE CHEMISERIE

avec vitrine en arcade, surface du magasin 32 m² avec W.-C. et dépôt de 27 m². Chiffre d'affaire intéressant et possibilité d'un long bail. Prix de vente: 200.000 fr. y compris mobilier et agencement. Reprise du stock selon inventaire. Eventuellement possibilité de location. Renseignements et visite à

PROCOM NEUCHÂTEL SA
Promotion commerciale et immobilière Claude Engelhard
Terreaux 7
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77

OFFRES D'EMPLOIS

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage tout de suite ou pour date à convenir

MANŒUVRE

pour un département de son imprimerie. Nous offrons une place stable à un homme consciencieux, habile, désireux améliorer sa situation sociale. Salaire en rapport avec les capacités de travail. Semaine de 5 jours. Veuillez vous adresser à la réception de l'imprimerie en demandant le chef technique ou téléphoner pour fixer un rendez-vous au (038) 25 65 01 (interne 253).

Fabrique d'horlogerie Jean-Pierre Villard & Cie
Entreprise en pleine expansion cherche un

ANIMATEUR DE CHAÎNE

auquel seront confiés différents travaux de fabrication.

Offres:
— place stable
— salaire en rapport avec capacités.

Demandons:
— formation d'horloger complet.

Faire offres ou se présenter.
2035 Corcelles. Tél. (038) 31 62 62.

Nous cherchons femme de ménage 10 heures par semaine, pour l'entretien de notre magasin. S'adresser à: Pfister Ameublements S.A., Terreaux 7, 2000 Neuchâtel.

Agent de méthodes

ayant 10 ans de pratique et l'habitude des responsabilités cherche changement de situation. Expérience des délais, achats, ordonnancement, préparation et organisation du travail. Adresser offres écrites à JR 610 au bureau du journal.

Chef de vente

et conseiller technique dans le domaine de l'éclairage cherche nouvelle situation avec responsabilité. Langues: français et allemand. Adresser offres écrites à CJ 603 au bureau du journal.

cherche place

en Suisse française, du 1er avril au 1er août 1974, où il aurait la possibilité de se perfectionner dans le travail et aussi en langue française. Peter Günther, alimentation, 5630 Buttwil. Tél. (057) 8 17 51.

Employé de commerce

aimant les chiffres, de langue maternelle allemande avec de bonnes connaissances de français, cherche place intéressante et stable. Adresser offres écrites à 73-333 au bureau du journal.

Fondé de pouvoir

bilingue, 25 ans de pratique, cherche changement de situation: banque, assurances, fiduciaires souhaitées. Faire offres sous chiffres DM 638 au bureau du journal.

Jeune employée de commerce

finissant son apprentissage au printemps 1974, cherche place intéressante à Neuchâtel, pour le 1er mai 1974. Margrit Pörlig, Seebacher 54 A, 3706 Leissigen, tél. (038) 47 11 30.

Radio-électricien

23 ans, cherche emploi pour entrée immédiate ou date à convenir. Ecrire sous chiffres 14-20805 à Publicitas S.A., 2800 Delémont.

Administrateur de sociétés

Spécialiste en gestion commerciale et financière cherche de nouveaux mandats. Egalement à court terme. Discretion absolue. Prendre contact sous chiffres 28-900064, Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Haute coiffure Stähli Neuchâtel cherche apprentie coiffeuse. Entrée à convenir. Tél. 24 20 21.

25 35 81

En cas d'avarie, pour la réparation et l'entretien de toutes armatures d'installations, robinets, vannes d'arrêt et de réglage, soupapes de sûreté, réducteurs de pression, appareils de chasse, pompes, détartrage de boilers, etc.

NAGEL-Neuchâtel

CHAUFFAGE - VENTILATION - SANITAIRE

Dettes = Soucis

Débarassez-vous-en par la gestions de dettes

- Créanciers: plus rien à faire avec eux
- Paiements: à un seul endroit
- Coût: 4 fois moins qu'un prêt
- Action: rapide
- Discretion: absolue

Genève: (022) 44 54 97
Neuchâtel: (038) 33 56 08
Lausanne: (021) 23 01 83
23 40 48
Fribourg: (037) 23 24 04

Dr. B. Weck Badenerstr. 257
b. Lochergut, 8003 Zürich ☎ 398272

MARIAGES

AMITIÉ - MARIAGE

Pour se faire des amis ou pour amitié - mariage nous vous proposons libre choix correspondance, rencontres.

Discretion totale assurée. Documentation gratuite. Centre-Union - Neuchâtel, 2088 Cressier. Tél. (038) 47 10 08.

Particulier cherche Fr. 1000.— remboursement à convenir. Adresser offres écrites à TC 629 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivanti du marché dans votre journal

DISCOUNT ALIMENTAIRE CERNIER

Fermé le lundi matin
Tél. 53 11 44

OFFRE DE LA SEMAINE

OMO Tambour 5 kg	25.—	15.90
Incarom 550 g	10.70	7.85
Vin blanc d'Espagne	litre 2.70	1.95
Côtes-du-Rhône A.C.	la bout. 4.40	2.95
Pomme pure 40°	litre	14.90

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

CHOISISSEZ

APPRENEZ VOTRE MÉTIER DANS NOTRE ENTREPRISE
OBTENEZ VOTRE CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ

Offres et renseignements aux Fabriques de Tabac Reunies SA. Service de recrutement, 2003 Neuchâtel. Tél. 038 211145 - interne 225 ou 226.

Apprentissage de commerce

Vous ferez des stages dans nos divers départements selon un programme soigneusement établi. Vous pourrez acquérir une bonne compréhension du commerce et de l'économie. Durée de l'apprentissage: 3 ans.

Apprentissage de laboratoire

Vous accomplirez des stages pratiques dans nos différents services de laboratoire. Le programme de formation soigneusement établi vous permettra d'avoir une bonne idée d'ensemble d'un service de recherche et de développement. Durée de l'apprentissage: 3 ans.

Apprentissage de mécanicien

Avec des stages pratiques à l'atelier de mécanique aux ateliers d'entretien du parc des machines et installations diverses, vous apprendrez à connaître tous les aspects de la profession. Durée de l'apprentissage: 4 ans.



Elegant ensemble printanier en laine
Robe avec haut imprimé léger
Veste surpiquée

389.

la maison du tricot

magasins à:
Lausanne
Genève
Neuchâtel
Bâle
La Chaux-de-Fonds
Fribourg

Neuchâtel: 20, rue de l'Hôpital

Grand choix de Caravanes et Mobilhomes

Abbey - Dethleffs - VFW Fokker

CARAVANES SCHAUB

1844 VILLENEUVE-RENNAZ (VD)
Tél. (021) 60 20 30

ABBEY - 1, 2 ou 3 chambres à coucher séparées

Toujours caravanes d'occasion en stock

3 bonnes spécialités fraîches du pays

CANETONS - CABRIS
Jeunes PIGEONS

LEHNHERR frères

le magasin spécialisé gros et détail
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92

FERMETURE HEBDOMADAIRE: LE LUNDI

MERCURE

SEVEZ VOUS

Co Bonbon est important. Cherchez Tante Claire.

Intérêts plus élevés, pour une épargne sensée!

5 % Livrets d'épargne + 1/4% prime d'épargne

5 1/4 % Livrets de dépôt

6 % Livrets de placement

Livrets de placement à terme

6 1/2 %	pour un placement de 2 ans	Placement minimum fr. 2000.-
6 3/4 %	pour un placement de 3 ans	Placement minimum fr. 2000.-

Découper et envoyer! Veuillez m'envoyer les conditions de

Nom _____ Adresse _____

Prénom _____ NP/Lieu _____

Banque Rohner SA

1211 Genève 1
31, rue du Rhône
Tél. 022 24 13 28
CCP 12-2453

9001 St-Gall
Neugasse 26
Tél. 071 23 39 22
CCP 90-1820

Succursales à
Zurich, Lugano, Chiasso

Par suite de la dissolution de l'entreprise Greub + Forney, chauffages centraux, à la Chaux-de-Fonds, Messieurs les architectes, gérants, propriétaires, commerçants, entrepreneurs et particuliers sont informés de l'ouverture de l'entreprise

NOEL FORNEY

chauffages centraux

Bureaux: Paix 111
Tél. (039) 23 05 05 (provisoire 23 86 07),
2300 la Chaux-de-Fonds
Dès ce jour, Monsieur Noël Forney se tient personnellement à leur disposition pour résoudre tous leurs problèmes de chauffage:
toutes Installations - transformations - réparations - devis sans engagement.
20 années d'expérience dans le domaine du chauffage leur assurent un travail soigné, exécuté par un personnel très qualifié.

FAOUG

place du Port

GRANDE KERMESS

les 10-11-12 mai 1974

conduite par les excellents orchestres
« The Five Rocks »
et « Dany Michel ».

Restauration chaude sous cantine, bar, tombola, etc.

Se recommandent:
Les Sociétés locales de Faoug

Neuchâtel, Salle des conférences

Mercredi 13 mars, à 20 h 30

Der große Welterfolg



WIENER SÄNGERKNABEN

Grande soirée de gala

avec le célèbre chœur de renommée mondiale

Location: HUG & Cie Musique, vis-à-vis de la poste, tél. 25 72 12.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Euroservice GM. Pour que votre voiture roule mieux et plus longtemps.



Il faut bien qu'une voiture passe de temps en temps au garage.

Pour des tests de sécurité et des services d'inspection. L'important est qu'elle n'y passe pas trop de temps.

Voilà pourquoi à la GM nous attachons une telle importance au service. Nos spécialistes sont triés sur le volet. Ils suivent périodiquement à l'usine de Bienne des stages de perfectionnement. Parce que les techniques évoluent. Et parce que, au bout du compte, c'est aussi à ses garagistes que l'on juge une marque de voitures.

Par le temps qui court, il n'est pas question d'immobiliser longtemps une voiture dans l'attente d'une pièce de rechange. Tous nos concessionnaires ont en permanence dans leur stock des pièces d'origine. Et ce stock est constamment tenu à jour.

Il en va de même pour l'équipement, l'outillage et les installations qui doivent se conformer aux spécifications exigeantes de la GM.

Toute voiture, lors d'un service d'inspection, est «auscultée» d'après une «check-list» standard établie par l'usine.

En achetant une voiture GM vous contractez pour ainsi dire une «assurance-service».

En confiant votre voiture, quelle qu'en soit la marque, aux spécialistes du service GM, vous pouvez être sûr qu'elle est entre bonnes mains. Et songez qu'une voiture parfaitement entretenue se revend dans de meilleures conditions.

Il y a 6000 stations GM Euroservice dans toute l'Europe qui assurent un service impeccable, service qui satisfait près de 100% de nos clients comme en témoignent les enquêtes que nous effectuons chaque année.

GM EUROSERVICE
Un atout de plus pour le client.

Opel-Vauxhall-Ranger-Chevrolet-Buick-Oldsmobile-Pontiac-Cadillac-Bedford

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

ENREGISTREUR Philips 4308, 4 pistes, mono, bandes jusqu'à 18 cm; micro également disponible. Tél. 31 34 53.

TRAIN ELECTRIQUE Märklin, complet, écartement HO. Tél. 33 22 76, aux heures des repas.

RADIO Intel Quartet, 4 longueurs d'ondes, avec amplificateur, 2 x 10 watts. Téléphone 25 19 20, heures des repas.

1 TABLE DE SALON en mosaïque, 145 x 55 x 45, prix: 150 fr.; 1 portemanteau avec porte-parapluies, glace en fer forgé; prix: 80 fr. Tél. 33 18 07, entre 12-14 heures.

POUSSETTE, pousse-pousse; réchaud électrique 2 plaques; souliers ski Compétition. Tél. 41 32 28.

MAGNIFIQUE ROBE DE MARIEE + capeline assortie, taille 40. Tél. 25 39 46.

LIT, tête mobile, 2 tables, 2 commodes, lustrerie, réchaud à gaz butane, divers objets de ménage. Tél. 33 11 88.

POUSSE-POUSSE, lit d'enfant avec matelas (120 x 60 cm), parc avec fond, baignoire de bébé avec claire en bois. Tél. 31 77 60.

PIECES POUR MGB: hardtop, pneus étés neufs, jantes, boîte, overdrive, ailes, etc. Tél. 42 14 36.

ARMOIRE ANCIENNE, divers meubles. Téléphone 31 17 79, le matin.

MEUBLES, à enlever, cause départ; salle à manger, salon, tapis; prix intéressant. Téléphone (038) 46 22 27.

BOUTEILLER en far pour restaurant, contenance: 60 bouteilles 8 magnums, 24 chopines; prix: 800 fr. Tél. (038) 31 51 77.

CAUSE DOUBLE EMPLOI, 1 tour à bois, moteur triphasé; 1 moteur hors bord Archimède AB 40. Tél. 41 21 45.

SALLE A MANGER comprenant: argentier, vaisselier, table à rallonges, 4 chaises recouvertes stamoid; très bas prix. Téléphone 31 35 27.

CASQUE STEREO Pioneer 16 ohms. Téléphone 24 33 30.

PNEUS TRELLEBORG, diagonaux, 5.60 x 13, 80 %. Tél. 24 33 30.

CHAMBRE A COUCHER complète, 600 fr. Tél. 24 47 90, de 18 à 19 heures.

SALLE A MANGER, chambre à coucher, lit, fauteuils. Tél. 25 07 63, dès 18 heures.

BELLE POUSSETTE, 60 fr., et pousse-pousse, 40 fr.; le tout en très bon état. Tél. (038) 24 46 64.

1 SALON COMPRENANT: 1 divan, 2 fauteuils, 1 table; très bon état. Pas cher. Téléphone 33 56 47, dès 18 heures.

PETITE COLLECTION DE TIMBRES: Suisse, Liechtenstein, France, Vatican, valaur Zumstein 1200 fr. Prix: 675 fr. Tél. 24 38 19.

CHAMBRE A COUCHER, salle à manger, 1800 fr.; facilités de paiement. Téléphone 31 35 96, heures des repas.

CUISINIERE ELECTRIQUE 3 plaques, 200 fr. Tél. 25 70 70, heures repas.

1 POUSSETTE COMBINEE - pousse-pousse, garnie, 1 chaise Securat. Tél. 24 52 65.

CHIENNE BERGER ALLEMAND noir et feu, 5 mois, vaccinée, 300 fr. Tél. (038) 53 20 95.

PIANO BRUN ancien, bas prix. Téléphoner, après 18 heures, au 25 64 26.

BLOC-EVIER inox 2 m, lavabo, diverses portes avec cadres. Tél. 42 18 04.

DERIVEUR 4 m 75, bon état général, complet, 2500 fr. Tél. (038) 51 22 14, soir.

PONEY. Tél. 36 14 69, après 19 heures.

Demandes à louer

APPARTEMENT 2-3 PIECES à Neuchâtel, date à convenir. Tél. 33 42 33 (heures de travail).

LOGEMENT 2 pièces, chauffés, près du centre. Prix modéré. Tél. 25 82 17.

STUDIO MEUBLE, à Neuchâtel, pour 2 demoiselles. Fin avril - juillet. Adresser offres écrites à FO 638 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE (1 enfant), cherche appartement 3 pièces, sans confort, prix modéré, près du centre. Tél. 25 95 21.

PETIT LOGEMENT MEUBLE, région Chaumont, Hauterive, Saint-Blaise, immédiatement ou pour date à convenir. Tél. (038) 57 15 41, heures de bureau.

Demandes à acheter

COFFRE-FORT 300-400 kg. Adresser offres écrites à AJ 633 au bureau du journal.

SKIS 1 M 90, avec fixations. Skis anciens, même défectueux. Tél. 42 18 04.

TOUTES LES POUPES ET TOUS LES JOUETS de plus de 40 ans, même en mauvais état ou incomplets. Bon prix. Je me déplace. Tél. (039) 23 86 07.

Divers

POUR VOTRE DECLARATION D'IMPOT: Kramer, Bâle. Tél. 41 11 40.

A louer

ESPAGNE, PRES DE VALENCIA, appartement de vacances à louer, face à la mer. Se renseigner à Sr Martorell, Calle Angel Guimera 46, Valencia 8.

APPARTEMENT DANS CHALET à Ravoire, sur Martigny, tout confort, grande terrasse, vue splendide. Libre mai et juin. Tél. (038) 25 40 48.

PESEUX, APPARTEMENT 2 1/2 pièces pour 24 avril à couple ou personne seule. Téléphone 31 42 91 dès 15 heures.

LE LANDERON, appartement 4 pièces, confort, pour le 1er juillet, 460 fr., charges comprises. Tél. 51 23 38.

PLEIN CENTRE, chambre meublée indépendante, tout confort, loyer mensuel 205 fr., charges comprises. Tél. (038) 25 61 44.

MARIN, bel appartement de 4 pièces, terrasse, cuisine agencée, cave, 600 fr. + charges + garage éventuel. Entrée à convenir. Tél. 33 39 38.

A BEVAIX, beau studio meublé, cuisine, salle de bains-douche, tout confort, 230 fr., plus charges 30 fr., pour le 24 mars. Téléphone 46 16 57.

PESEUX, beau 4 pièces dont une indépendante, confort, grand balcon, pour 1er avril, à personnes tranquilles, dans petit local. Loyer 470 f. + charges. Ecrire sous chiffres HR 640 au bureau du journal.

MARIN, près de la gare, chambre indépendante, avec douche et W.-C. Tél. 33-11-35.

IMMEDIATEMENT, à Hauterive-bas, belle chambre indépendante, à jeune homme. Tél. 33 16 05.

CHAMBRE MEUBLEE à Neuchâtel, part à la salle de bains. Tél. 25 31 43.

JARDIN POTAGER, avec arbres fruitiers. Tél. 24 67 19, après 19 h 30.

APPARTEMENT 2 pièces tout confort, libre le 30 avril. S'adresser à V. Lagrutta, Champvèvres 9, Neuchâtel, dès 17 heures.

AUX POUDERIERES, à jeunes gens, chambres indépendantes avec douche, prix modéré. Tél. 25 95 33.

POUR LE 1er AVRIL 1974, appartement 3 1/2 pièces, grand living, cuisine aménagée avec machine à laver la vaisselle. Tout confort. Téléphoner de 8 à 12 heures au 31 70 91.

WEEK-END, petit appartement, jura 1000 mètres, belle situation. Tél. 31 69 13.

URGENT. Appartement 4 pièces, confort, 550 fr., charges comprises, à Boudry. Téléphone (038) 42 23 02.

APPARTEMENT 2 pièces, à Boudry. Téléphone 42 23 66, dès 18 heures.

LA COUDRE, chambres indépendantes. Téléphone 33 29 70, après-midi.

A DEMOISELLE, STUDIO meublé, bains, cuisine, tout confort. Tél. 24 57 33.

Demandes d'emplois

DAME cherche travail à domicile, horlogerie ou autre. Tél. 33 45 18.

JEUNE FILLE ayant travaillé 4 ans chez dentiste cherche place similaire à Neuchâtel. Tél. 33 53 65, le soir.

UNIVERSITAIRE donnerait leçons de français, allemand, anglais, comptabilité et arithmétique. Tél. 31 18 23.

SECRETARIAE expérimentée cherche place à mi-temps (après-midi), dès mi-avril, centre ou ouest de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres IS 641 au bureau du journal.

EMPLOYEE DE BUREAU bilingue (français-allemand) cherche emploi comme réceptionniste. Faire offres sous chiffres CL 635 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail à domicile, horlogerie ou autres travaux manuels. Adresser offres écrites à EN 637 au bureau du journal.

CHAUFFEUR CATEGORIE D, cherche travail, du 18 mars au 29 mars 1974. Tél. 31 78 40, heures des repas.

VENDEUSE QUALIFIEE cherche emploi. Adresser offres écrites à GO 617 au bureau du journal.

MECANICIEN SUR AUTOS cherche emploi, si possible sur voitures sport. Adresser offres écrites à FN 616 au bureau du journal.

Offres d'emplois

GENTILLE FEMME DE MENAGE, 1 à 2 fois par semaine, quartier des Saars. Téléphone 24 44 54.

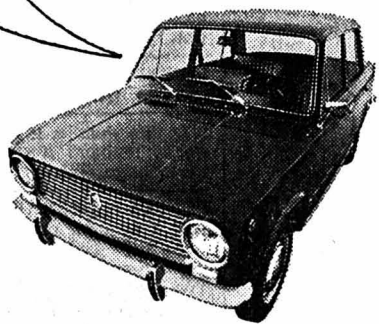
FEMME DE MENAGE est demandée d'urgence, quelques heures par semaine, centre ville. Téléphoner au 24 68 60, pendant les heures de bureau.

FEMME DE MENAGE, le lundi matin. Téléphone 24 58 82.

MAMAN CHERCHE gentille personne pour garder 2 enfants à domicile, pour cause maladie, 2 semaines. Tél. 33 44 33 interne 223.

NON!

**NOUS REFUSONS
D'AUGMENTER LE PRIX
DE LA LADA 1200
QUI RESTE A
FR. 7.950.- TOUT COMPRIS**



LADA combat le renchérissement. Pas avec des mots. Avec des faits! Le prix inchangé, notre politique d'achat très étudiée et le grand succès LADA le prouvent.

La LADA 1200 est une remarquable cinq places. Dans sa catégorie, aucune voiture n'offre autant de confort, autant de place et une telle qualité à un prix aussi bas. La LADA 1200 a tout ce que les conducteurs intelligents exigent d'une voiture: entretien avantageux, un carburateur spécial à dispositif économisant l'essence, un moteur puis-

sant de 62 CV (DIN), une longue endurance grâce à une robustesse proverbiale.

C'est une évidence, les 4 500 LADA qui roulent en Suisse vous prouvent qu'elles ont les qualités d'une grande au prix d'une petite. C'est ce qui explique l'impressionnant succès de la LADA... que beaucoup nous envient.

Conclusion: si la LADA 1200 a accompli une percée sur un marché très dur, en 1974, année d'économie, elle va encore accentuer sa réussite. Grâce à vous, automobilistes qui savez comparer. Et compter!

DOCUMENTATION GRATUITE

Veillez m'adresser, sans engagement, votre documentation LADA.

Nom: _____

Adresse: _____

FAN A expédier à
SARES SA - Importateur - Case 22 -
1022 Chavannes-Lausanne - ☎ 021/24 27 25

LADA

Livable immédiatement chez les agents LADA.

SALON AUTOMOBILE GENÈVE, STAND 33, HALLE 3

Agents: Fleurier: Garage Basset & Magg, tél. (038) 61 23 08. Fontaines: Garage E. Benoit, tél. (038) 53 16 13. Le Locle: Garage du Stand, tél. (039) 31 29 41. Neuchâtel: A. Peluso, Garage des Poudrières, tél. (038) 24 45 44. Yverdon: Garage du Chasseron, Le Bey, tél. (024) 24 22 88.



Levi's Surfwhip

En vente chez:

claudes lambelet

Rue Saint-Honoré 3

2000 Neuchâtel

actuell

Vous offre cette semaine:

RÔTI HACHÉ AUX MORILLES

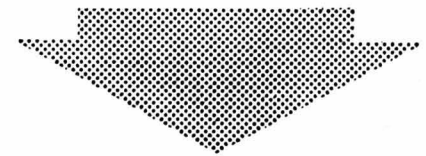
Un menu pratique:
Bœuf en daube Quick

Bell



NEUCHÂTEL

Magasin
d'alimentation



**Prix nets
Prix vedettes**

saucisse

sèche
du Valais

la pièce

Fr.

1.90

net

ananas

le kg

Fr.

2.50

net

carottes

le kg

Fr.

1.-

net

ceillots

5 pièces

Fr.

1.95

net

concombres

la pièce

Fr.

1.-

net

croissants

5 pièces

Fr.

1.20

net

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une conférence à la faculté des lettres de l'Université L'actualité de l'œuvre du célèbre romancier italien Italo Svevo

M. Marziano Guglielminetti a donné récemment, dans la chaire du professeur Fasani, à la faculté des lettres, une intéressante conférence sur l'actualité de la « Conscience de Zeno », la dernière œuvre, parue en 1923, du célèbre romancier italien, Italo Svevo. En fait, si son exposé était centré sur cet ultime roman, il embrassait la carrière entière du romancier, aujourd'hui plus actuel que jamais.

La destinée d'Italo Svevo est singulièrement paradoxale. Ayant vécu à Trieste, il devint employé de banque, sans que rien parût annoncer chez lui une véritable carrière d'homme de lettres. Sauf ce petit fait : désirant prendre des leçons d'anglais, il s'adressa (par quel hasard ? on ne sait) à un certain James Joyce, qui lui non plus n'avait pas encore beaucoup publié. C'était le futur auteur d'« Ulysse ».

LA CÉLÉBRITÉ A... PARIS

Le premier roman d'Italo Svevo, « Une vie », publié à compte d'auteur, n'eut aucun succès, et le second, « Senilità », pas davantage. Le troisième, « La Conscience de Zeno », en aurait eu peut-être un peu plus, mais il fallait

encore attendre. En effet, c'est en 1927 qu'Italo Svevo parvint réellement à la célébrité, non pas en Italie, mais à Paris, où il fut salué grand romancier par Benjamin Crémieux, Valéry Larbaud et James Joyce. Désormais, la voie était tracée et l'Italie allait elle aussi saluer son génie.

Néanmoins, en 1925 déjà, Eugenio Montale avait mis en valeur tout ce que l'art de Svevo comportait d'analyse psychologique, pénétrant dans les régions les plus sombres de la conscience. Art chaotique dans son fond, mais rigide et sévère dans sa forme.

UN CERTAIN PESSIMISME

Par opposition au fascisme qui prônait la grandeur et l'héroïsme, par opposition au futurisme et à la théorie de la libre expérimentation, Italo Svevo s'affirma, dans sa lucidité sans illusion, comme le romancier athée qui n'a plus de table des valeurs. Pessimisme qui lui vient de Schopenhauer et de Nietzsche, et qui s'accommode parfaitement avec celui de Joyce.

On peut aller plus loin encore, et voir dans cet écrivain que l'on a présenté comme un esprit plastique, déformable,

influçable, désadapté, désintégré, et quasi féminin par sa passivité, une sorte de prophète de la destruction, pratiquant une ironie corrosive et annonçant les pires catastrophes. Il se plut en effet à prédire, bien avant l'âge de la bombe à hydrogène, que la fabrication d'un explosif, en comparaison duquel tout ce que l'on avait vu jusqu'ici n'était que de l'enfant, réduirait la terre à l'état de nébuleuse.

On peut se demander toutefois si c'est bien cet aspect nihiliste qui fait la véritable grandeur de Svevo ou si ce n'est pas plutôt le caractère très particulier de son ironie, qui, comme celle de Thomas Mann, comporte une part de tendresse et d'innocence. Comme l'a souligné Svevo lui-même, Zeno, essentiellement aboulique, trébuche sans cesse sur les choses. Il passe continuellement des propos les plus héroïques aux défaits les plus surprenants ; il se marie, mais il aime quand il ne voudrait pas ; il passe sa vie à fumer sa dernière cigarette. C'est toujours l'absurde, mais avec cette note très particulière d'humanité qui a amené Benjamin Crémieux à comparer Zeno à Charlot.

P.-L. B.

Conférence du conseiller national Aubert à Auvèrrier

Nombreux fut le public villageois qui tint à fêter l'indépendance neuchâteloise avec « Auvèrrier libéral », le 27 février en soirée. Après avoir dégusté d'excellentes bondelles en sauce, les participants à cette manifestation eurent le privilège de suivre un exposé du conseiller national Jean-François Aubert, sur quelques aspects de la vie politique fédérale.

Avec une clarté et une concision remarquables, M. Aubert exposa, non sans quelques pointes d'humour, les causes et les circonstances qui ont mené les autorités fédérales à proposer au parlement le projet d'un article conjoncturel. Après avoir indiqué le contenu et le but de ce projet, M. Aubert ne cacha d'ailleurs pas sa déception face au sort que le Conseil des Etats et la commission du Conseil national ont fait subir à ce texte : selon M. Aubert, le projet qui en est résulté est absolument insatisfaisant, insuffisant, voire inopérant, puisque dépourvu de l'essentiel de son contenu.

Après ces réflexions sur un sujet brûlant d'actualité, le professeur de droit constitutionnel entama séance tenante un exposé sur un thème qu'il maîtrise également avec brio, celui du droit du travail, en expliquant à l'assemblée l'évolution des discussions, au parlement fédéral, sur le problème de la participation. M. Aubert exposa tout d'abord les différents niveaux de participation qu'on

pourrait concevoir (au niveau de l'entreprise, de l'exploitation ou de la place de travail), puis les trois degrés possibles d'une participation : information, consultation et codécision. Si l'initiative lancée par l'Union syndicale suisse réclamait la participation au degré de la codécision, et au niveau de l'entreprise et de la place de travail, elle prévoyait aussi la possibilité d'appeler des délégués des organisations syndicales à participer aux délibérations des conseils d'administration des entreprises. Ce projet allait même jusqu'à inclure les administrations publiques dans le système. En revanche, le contre-projet préparé par le Conseil fédéral désirait exclure les délégués syndicaux des conseils d'administration, et stipulait expressément que la participation ne devrait, en tout cas, pas constituer une entrave à l'efficacité économique de l'entreprise. En outre, il désirait exclure la codécision des administrations publiques. Malheureusement, la commission du Conseil national jugea bon de créer un second contre-projet de son cru : ce texte prévoit, purement et simplement, l'information au niveau de l'entreprise, la consultation au niveau de l'exploitation, et la codécision au niveau des places de travail. S'il présente l'avantage d'être très clair et franc, ce dernier contre-projet reste, selon M. Aubert, un peu mince et inconsistant. Bien sûr, l'initiative de l'Union syndicale était inacceptable, et le contre-projet du

Conseil fédéral était trop vague. Mais le dernier contre-projet, celui de la commission du Conseil national, mériterait grandement d'être revigoré. On pourrait, au moins, espérer atteindre la consultation au niveau de l'entreprise. Certes, la décision est d'importance, car l'adoption d'une mauvaise disposition pourrait paralyser, voire même désorganiser tout notre système économique.

L'assemblée applaudit vivement cette conférence particulièrement instructive, puis retomba dans une sphère quelque peu plus intime grâce à M. Ernest Isenschmid, cinéaste amateur du village, qui présenta quelques séquences de la vie villageoise filmées en 1966 et 1967 : on put suivre ainsi, grâce à des images pleines de vie et de réalisme, la promenade des personnes âgées, les travaux de l'Atelier du Serran, les derniers soupers de l'ancien orgue du temple, l'école du dimanche, le marché du jeudi matin, l'excursion des dames de la couture, et le marché aux puces du groupe des jeunes. Spectacle varié et coloré, qui a permis à d'aucuns de se reconnaître sur l'écran et de se remémorer de bons moments, et à d'autres de se documenter sur les différents aspects de la vie d'un village qui, malgré la proximité de la « capitale » neuchâteloise, a su conserver son cachet et de nombreuses coutumes pittoresques. J. Sch.

Concert de « L'Avenir » d'Auvèrrier et regards sur le passé

De notre correspondant :

C'est à l'approche de la trentaine... que les musiciens de « L'Avenir » ont donné samedi leur concert annuel. En effet, il faut souligner la parfaite exécution des morceaux, sous la direction énergique et sobre du directeur, Rudi Frei. A l'affiche, un programme très varié, classique et moderne, et complètement renouvelé.

En première partie, de caractère sérieux, où les musiciens se présentent en uniforme, un morceau mit en vedette trois trombones à coulisse embouchés par trois jeunes gens : Hirsig, Affolter et Perdrizat. A la reprise, changement de décor : chemise blanche et cravate foncée donnent une touche de gaieté à l'ensemble qui attaque un programme plus léger et cela vaut, entre autres, au public un solo pour deux cornets réalisés par Gérard Nicoud (15 ans), membre depuis cinq ans de la fanfare, et Alain Bader. Ce fut ensuite un solo de tambour dont les baguettes étaient solidement tenues par deux Pierre, Bréha et Perrochet.

Et l'on n'est pas surpris du magnifique résultat obtenu par les fanfaristes lorsqu'on apprend de la bouche du président que les répétitions et les « services » atteignent le nombre de 73 pour l'année écoulée ! Et quand on se rappelle qu'une année a 52 semaines et qu'il faut tenir compte des vacances... c'est là du beau travail. Il se dégage de l'ensemble une réelle joie de vivre — de jouer devrait-on dire — on pourrait même avancer que c'est presque une « affaire de famille », puisqu'on compte dans les rangs, un père et sa fille, deux pères et leurs fils, un oncle et sa nièce, deux frères, un jeune couple ! Un cor-

niste, retenu à Berne par ses obligations, n'hésita pas à prendre la route pour participer aux répétitions.

Le président Chavaille, trop modeste pour dire qu'il a cette année 40 ans de sociétariat, et 15 ans de comité dont 10 à la présidence, annonça que Jean Donazzolo atteignait 40 ans de sociétariat dont 33 ans au comité. En outre, il est président de la Fédération des fanfares du district de Boudry. Francis Calderari, lui aussi quarantenaire, a 16 ans de comité. A son passif : une absence ! David Aimone reçoit un diplôme pour 20 ans et Henri Frutiger une étoile pour 10 ans. Mentionnons encore les 5 ans de fidélité du banneret Roland Pache ; 5 ans de sociétariat pour MM. G. Affolter et Gérard Nicoud (déjà mentionné).

Honneur aux femmes, maintenant. Mme Christine Kull-Maurer, venue en Romandie pour apprendre le français, a été la première à être reçue au sein de la fanfare, et elle s'y est bien intégrée qu'elle y a trouvé un... cœur sur mesure ! Elle fête cette année ses cinq ans de sociétariat. Viennent ensuite Mlle G. Calderari qui aide son père-caissier et qui, elle aussi, n'a qu'une absence ; enfin la benjamine, 12 ans, 1 année de sociétariat, Eliane Donazzolo. Ce fut l'occasion de fleurir ces membres féminins. Le directeur fut aussi fleuri.

Et le président releva le plaisir qu'ont les « vieux » de savoir la relève assurée puisque 18 musiciens ont moins de 25 ans. C'est donc dans la joie que seront marqués cette année les 80 ans d'existence de « L'Avenir ». La soirée prit fin après la représentation de « Caroline chérie », comédie en deux actes présentée par le groupe théâtral des cheminots.

A la Société de gymnastique de Cornaux

De notre correspondant :

Lorsque les primevères et les perce-neige font leur apparition dans les jardins ou à la lisière des forêts, c'est la période de l'année où les sociétés de Cornaux se réunissent pour jeter un regard sur le chemin parcouru et faire des projets. Récemment, M. Guy Perret, président de la S.F.G. a salué la présence de 32 membres, plus le président d'honneur, M. André Pelletier et trois membres honoraires, MM. Jacques Boilat, Gaston Rieder et René Hirt.

Il appartenait ensuite aux moniteurs, aux monitrices des actifs, des pupilles, pupillettes et des dames de présenter leurs rapports sur l'activité déployée en 1973 ; celle-ci a été bonne, les résultats obtenus tant à la soirée annuelle que dans les concours régionaux, témoignant de l'application apportée lors des exercices hebdomadaires. La situation financière de la section étant saine, les comptes furent acceptés à l'unanimité. Le programme d'activité pour 1974 comprend la participation des pupilles et pupillettes à la fête cantonale à Serrières les 22 et 23 juin et celle des actifs au centenaire de l'Association neuchâteloise de gymnastique à Couvet.

Le comité sera constitué comme suit : président : M. Guy Perret ; vice-président, M. Pierre-Alain Perrenoud ; caissier, M. Jean-Claude Vuilliamont ; caissier-adjoint, M. Walter von Gunten ; secrétaire, M. Bernard Schneider. Monitrices et moniteurs : Mmes et MM. Ruth Monard, Trudy Nourrice, Marie-Antoinette Audemars ; pour les actifs : Raymond Jaunin, Maurice Jaunin ; pour les pupilles : Pierre Wyman ; commission de jeunesse : MM. Maurice Vaucher, René Hirt et Bernard Schneider.

Des félicitations furent adressées au moniteur Raymond Jaunin pour dix ans d'activité au service des pupilles. L'assemblée se termina par le traditionnel verre de l'amitié.

● A Cortaillod

(c) C'est presque dans un décor d'époque que, la veille au soir, la fanfare mouillée et grelottante, traversait le village en jouant la retraite et que tôt, le matin du 1er mars, elle sonna vaillamment la diane. A part le tir commémoratif des Mousquetaires et le souper tripes des libéraux, rien d'autre ne marqua ce 126me anniversaire de la République.

SERRIÈRES

Avec les contemporains

(c) Les contemporains 1910 de Neuchâtel et environs se retrouvent quatre à six fois l'an. La dernière assemblée générale s'est déroulée sous la présidence de M. R. Pellaton et devant 24 membres présents, selon l'ordre classique. Le comité a été réélu comme suit : M. R. Pellaton, président ; M. V. Ghirardi, vice-président ; M. A. Chappuis, caissier ; M. O. Baumgarten, caissier-adjoint ; M. G. Laager, secrétaire ; M. A. Gindrat, secrétaire-adjoint. Plus différents membres aux fonctions bien déterminées pour la bonne marche de la société.

A la paroisse protestante

(c) Le groupe de discussion, sous la présidence du professeur P. Burgat a entendu, lors d'une première séance, M. Michel Porchet de Cheseaux, exposer, avec beaucoup d'objectivité, le problème des Palestiniens, ce qui permit une discussion sans passion, mais non dénuée d'un vif intérêt. Ensuite, une bonne introduction de M. W. Zahnd, conseiller communal et conseiller de paroisse, sur le thème : « Le chrétien et la politique », qui donna lieu à un fructueux échange de vues. A l'occasion de la Journée d'Eglise, dont le sujet était : « L'étranger », notre collaborateur, notre frère », c'est M. Robert Tanner, directeur technique à la fabrique Suchard, qui apporta des arguments percutants, propres à marquer chacun des auditeurs et à permettre une excellente discussion.

Le 1er mars à Peseux

(c) A Peseux, la fête du 1er Mars a été célébrée fort paisiblement. A part les drapeaux décorant les édifices publics, il n'y avait que peu de décoration pour la circonstance. Il faut cependant signaler cette sympathique coutume — heureusement maintenue — qui voit la fanfare « L'Echo du Vignoble » se manifester dans les rues, d'une part pour sonner la retraite la veille du 1er mars et d'autre part pour jouer la diane au matin du jour anniversaire de la proclamation de la République.

Les libéraux se sont retrouvés au restaurant des XIII-Cantons tandis que les radicaux ont commémoré ce 126me anniversaire à la Métropole.

Au Ski-club de la Côte

(sp) Le 24 février, a eu lieu à la Vue-d'Alpes le concours interne du Ski-club de la Côte. Une trentaine de membres se sont affrontés dans les différentes épreuves, slalom, saut et fond.

Voici les meilleurs résultats : Slalom et combiné alpin : 1. Jean-Paul Morel ; 2. Willi Galey ; 3. Michel Kramer.

Saut : 1. Jean-Paul Morel ; 2. Michel Pfenninger (1er junior) ; 3. Willi Galey. Fond : 1. Willi Galey ; 2. Michel Pfenninger (1er junior) ; 3. Denise Cattin (1re dame).

Combiné toutes épreuves O.J. : 1. Gianni Proserpi ; 2. Claude Steiner ; 3. Philippe Heimann.

Juniors : 1. Marcel Tschanz ; 2. Michel Pfenninger.

Dames : 1. Denise Cattin ; 2. Marlene Pfenninger ; 3. Claudia Bellenot.

Seniors : 1. Willi Galey ; 2. Jean-Paul Morel ; 3. Martial Juvet.

Le soir, une sympathique manifestation a eu lieu au restaurant de la Métropole, durant laquelle furent remis les challenges et prix récompensant les participants.

Le 1er mars à Vaumarcus

(c) Les élections communales dans la commune de Saint-Aubin - Sauges ayant lieu selon le système proportionnel, à la demande des radicaux de Saint-Aubin, désireux d'avoir une section autonome en vue d'une possibilité d'action plus directe, la section « Béroche » a été dissoute.

Les radicaux de la Béroche envisagent soit la création de sections indépendantes par commune soit le regroupement de celles n'ayant pas le système proportionnel : Fresens, Montalchez et Vaumarcus-Vernéaz.

A Vaumarcus, les radicaux, à l'occasion du 1er mars, ont organisé un souper-tripes. De nombreux citoyens et citoyennes passeront ainsi une agréable soirée. A noter la présence des anciens députés radicaux de la Béroche et des représentants des autorités locales.

LA VIE POLITIQUE

SAINT-AUBIN

Les socialistes et l'autonomie communale

Récemment s'est tenu à Saint-Aubin une assemblée du parti socialiste du district de Boudry. Le principal point à l'ordre du jour était une discussion sur le thème : « socialisme et autonomie communale, régionalisation ». Le sujet fut présenté par le président du district, J.-P. Boillod, qui est membre du groupe de travail devant présenter un rapport à ce sujet au congrès cantonal. Il a rappelé les bases juridiques de l'autonomie communale et les tâches toujours plus nombreuses des communes, puis dressé la liste des atteintes possibles à l'autonomie des communes. Il a rappelé ensuite que c'est par la collaboration intercommunale que les communes tentent actuellement de lutter contre ces atteintes (dans le cadre d'associations de droit public ou privé).

De cet exposé et de la discussion qui suivit il est clairement ressorti que pour sauver leur autonomie, les communes doivent : renoncer à certaines attitudes égoïstes (par exemple la concurrence fiscale) ; développer la collaboration intercommunale.

Concernant ce dernier point, il est apparu qu'il était important de donner aux communes la possibilité d'agir, de faire entendre leur voix et de diminuer l'anonymat des décisions. Le syndicat intercommunal paraît dès lors une bien meilleure formule de coopération que les associations de droit privé (SA). Il semble cependant souhaitable d'améliorer la formule du syndicat en essayant en particulier d'assouplir la procédure des décisions prises à l'unanimité. Enfin la possibilité d'organiser des scrutins régionaux sur des objets précis devra être sérieusement étudiée.

La soirée s'est terminée par une brève discussion sur la télévision communautaire.

La vie de nos sociétés

COLOMBIER

Les 40 ans de la société neuchâteloise du génie

(c) La société neuchâteloise du génie (environ 160 membres) rassemblant les anciens du génie et les actifs, se réunira le 16 mars au château de Colombier pour fêter ses 40 ans d'existence. Après l'assemblée, les membres et leurs femmes ainsi que les invités assisteront à un lâcher de pigeons au château de Boudry. En ce même lieu se déroulera la partie officielle suivie d'un repas.

FRIBOURG

Découverte archéologique en Singine Un Helvète qui souffrait des dents...



C'est dans cette maison, à Noflen, que fut découverte la tombe celtique. (Avispress - FR)

On sait déjà que la carie dentaire n'est pas un fléau né avec l'ère du pain blanc. Confirmation vient d'en être donnée par un brave Helvète qui passa la francisque à gauche au moins deux cents ans avant Jésus-Christ. Le pauvre souffrait de « cavernes » qui durent le faire beaucoup souffrir. On ne saurait toutefois en dire davantage. Car son squelette a été détruit. Il a été découvert à Noflen, près de Boesingen (Singine), dans la cave d'une belle ferme ancienne qu'on agrandissait.

Mlle Schwab note qu'il s'agit du quatrième endroit, en Singine, où l'on ait découvert une tombe celtique. A Blumisberg, une tombe renfermait deux grandes perles de verre. A Balliswil, on ne découvrit que deux fragments d'un bracelet de verre bleu. Enfin, dans les trois tombes de Schmittenzelacker, on trouva un anneau de jambe et un bracelet en bronze dans la première, trois fibules dans la deuxième et deux fibules et une bague dans la troisième. M. B.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Concours du Ski-club Chasseral

(c) Malgré des conditions très défavorables, mais grâce à la bonne organisation du Ski-club Chasseral, le concours des écoliers 1974 a remporté un succès inattendu avec la participation d'environ 60 concurrents. Les membres O.J. du club ont démontré qu'ils faisaient partie d'un groupe de compétition puisque, dans leurs catégories respectives, ils ont pris les places d'honneur. Voici les résultats :

Catégorie filles 7-9 ans : 1. Catherine Müller, Lamboing ; 2. Sandrine Giauque, Prêles ; 3. Nadia Richard, Lamboing.

Catégorie garçons 7-9 ans : 1. Pascal Gaschen, Nods ; 2. Georges-André Rollier, Nods ; 3. Michel Decrauzat, Diesse.

Catégorie filles 10-12 ans : 1. Charlotte Nicolet, la Neuveville ; 2. Jeannine Fankhauser, Enges ; 3. Micheline Decrevel, Cornaux.

Catégorie garçons 10-12 ans : 1. Renaud Möscher, la Neuveville (O.J.) ; 2. Didier Racine, Lamboing (O.J.) ; 3. Daniel Giauque, Prêles (O.J.).

Catégorie filles 13-15 ans : 1. Mireille Bourquin, Diesse (O.J.) ; 2. Corinne Ramseyer, la Neuveville (O.J.) ; 3. Jacqueline Botteron, Nods.

Catégorie garçons 13-15 ans : 1. Nicolas Möscher, la Neuveville (O.J.) ; 2. Jacques Möscher, la Neuveville (O.J.) ; 3. André Sahli, Nods (O.J.).

Une nouvelle voie

(c) D'importants travaux sont actuellement en cours à la gare de la Neuveville. Il s'agit de la réfection de la voie 1 sur toute sa longueur. La dernière réfection datait de 1944.

A l'école ménagère

(c) Un cours ménager complet débutera le 15 avril. Il est destiné aux jeunes filles de la Neuveville nées en 1955 et 1956 ainsi que celles nées en 1954 qui n'ont pas encore suivi un tel cours.

A tous nos collaborateurs:

C'est votre engagement à l'égard de nos clients qui garantit vos bonnes relations avec eux.

Ne nous occupons donc pas seulement des machines! Puisque ce n'est pas la machine qui nous appelle quand elle doit être révisée.

Tél. 038/2410 60
Rank Xerox. Nous pensons à tout.

DOMBRESSON
HALLE DE GYMNASTIQUE

GRAND LOTO

QUINES SENSATIONNELS

Tombola, 1^{er} prix : une corbeille garnie, valeur 80 fr.

Abonnements de 10 fr. et 20 fr.

Tous les abonnements vendus avant 20 h 30 participent à une tombola

VENDREDI 8 MARS dès 20 h 30

organisé par les Sociétés locales

Suivez l'Instruction Aéronautique Préparatoire (AP)!

Devenez pilotes!

Désireuse de parer aux besoins toujours croissants de notre aviation militaire et civile, la Confédération prend à sa charge, pour les jeunes gens qui se destinent à la carrière de pilotes, les frais de l'Instruction aéronautique préparatoire. Les cours élémentaires de vol à voile et à moteur sont organisés par l'Aéro-Club de Suisse. Les cours débutant en 1975 sont avant tout destinés aux jeunes gens nés en 1957. Exceptionnellement, des inscriptions de jeunes gens nés en 1955 et 1956 seront acceptées.



L'IAP est obligatoire pour les futurs pilotes militaires. Les conditions et les formules d'inscription peuvent être obtenues par carte postale, auprès du Secrétariat central de l'Aéro-Club de Suisse, Dépt FVS/41, Lidostrasse 5, 6006 Lucerne.

Dernier détal d'inscription : 1er avril 1974.

Aéro-Club de Suisse

TEMPO DI ROMA



Rome, l'histoire revit devant le Colysée; la Suisse est là devant le Vatican, et vous, bientôt sur la Via Veneto, baignés dans le Tempo di Roma.

SÉJOURS A ROME dès Fr. 298.-
chambres à 3 lits

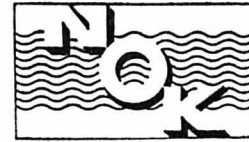
Départs bi-hebdomadaires du 7 au 28 avril, pour Pâques et du 23 mai au 4 juin, pour l'Ascension et Pentecôte.
Hôtel 2e catégorie: Fr. 345.- (demi-pension)
Hôtel 1re catégorie: Fr. 410.-
y compris vol par Jet - transfert - hôtel - petit-déjeuner

Une exclusivité **BLUE BIRD TOURS**
LONDON AIR TOURS
Suivez l'oiseau bleu vers Rome!
64-66, rue de Lausanne - 1202 Genève
Tél. 31 74 66 - 31 44 96



adelboden pour le ski
Schwandfeldspitz/Tschenten

Poissons frais
recommandés cette semaine
Filets de carrelets
COLIN entier ou en tranches
Lehnherr frères
le magasin spécialisé
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire : le lundi



Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse SA, Baden

Emission

7%

Emprunt 1974-89 de fr. 35 000 000

destiné au financement d'usines électriques, du réseau de distribution et des participations dans des usines de partenaires

Conditions de l'emprunt

Durée 15 ans au maximum
Titres au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000
Coupons annuels au 25 mars
Cotation aux bourses de Bâle et de Zurich

Prix d'émission

100,40% + 0,60% moitié du timbre fédéral = 101%

Délai de souscription

du 7 au 13 mars 1974, à midi

Prospectus et bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des banques

Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale de St-Gall

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-I.

Crédit Suisse
Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse

Société de Banque Suisse
Banque Leu S.A.

Jet VOYAGES SA
6, rue des Poteaux Neuchâtel

Nous luttons contre l'inflation!

ATHÈNES Pâques, du 6 au 15 avril
10 jours en avion dès Genève
A partir de Fr. 990.-

ISTANBUL du 11 au 15 avril
en avion dès Genève
A partir de Fr. 495.-

038 25 44 25

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES - GALETAS - LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Mercure fait des heureux.



Tante Claire offre des montagnes de bonbons.

Ce journal recèle 6 bonbons divers «Servez-vous»*-prélevés sur un assortiment de 40 spécialités.

Découvrez-les, découpez-les et collez-les dans les cases 1 à 6 (dans l'ordre de votre choix).

Prenez ensuite vos ciseaux et découpez le champ complet, limité par la ligne de tirets, pour le remettre à votre magasin Mercure, jusqu'au 16 mars 1974.

Si vous souhaitez alors acheter des bonbons, vous en recevrez 100 g de plus. Si tel n'est pas votre désir, vous pouvez tout de même en choisir 100 g et les assortir à volonté. Et si les douceurs ne suscitent chez vous qu'indifférence, songez que d'autres savent les apprécier. Prenez alors une bonbonnière, il en existe de ravissantes chez Mercure dès fr. 3.- déjà, et garnissez-la de bonbons divers pour faire une agréable surprise à l'un de vos proches ou amis.

A très bientôt donc - chez Mercure!

Mercure.
Tante Claire est gentille.

servez-vous

1	2	3
4	5	6

* La savoureuse douceur des délicieux bonbons français - que vous pouvez assortir au gré de votre fantaisie: jusqu'à 40 variétés au choix.

Nom 20
Rue, no
NPA/localité

À remettre à votre magasin Mercure jusqu'au 16 mars 1974.

CFF
Neuchâtel-Gare
Tél. 24 45 15
ou 25 79 01

Nos beaux voyages

Dimanche 17 mars 1974

SAN-BERNARDINO

en hiver
Fr. 62.- avec abt. 1/2 billets Fr. 51.-

PARIS — Voyages forfaitaires qui valent de l'or

Demandez la brochure « sans souci à Paris ». Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares CFF ou auprès de votre agence de voyages.

MACHINES À LAVER

toutes marques, gros rabais et reprise.
Pose, Installations et service après-vente par nos monteurs. Grandes facilités de paiement.

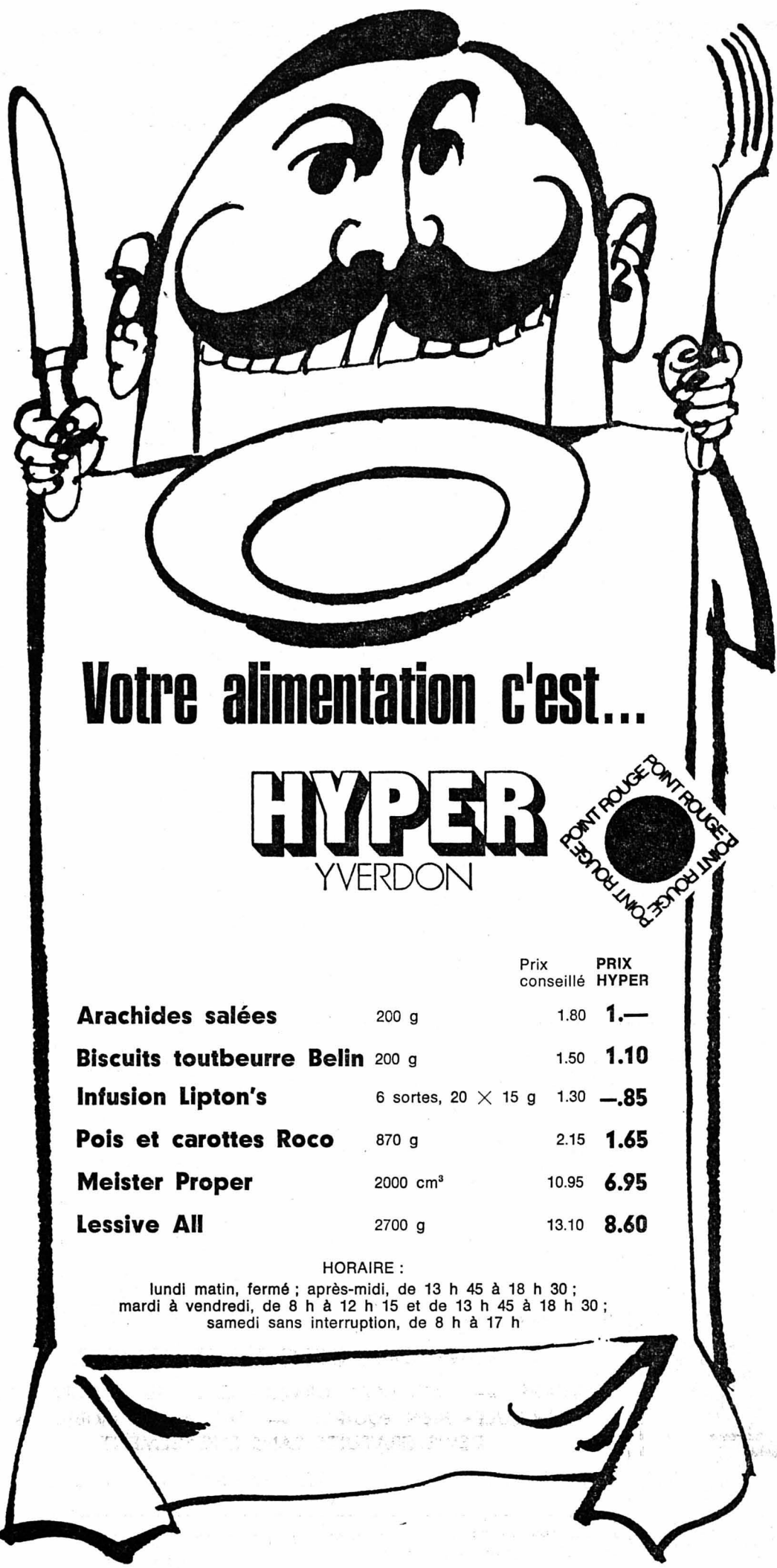
Renseignements :
ALAM, Grand-Saint-Jean 20, 1003 Lausanne.
Tél. (021) 20 66 06.

038
24 46 86

SARDAIGNE
départs hebdomadaires
Séjours
de 1, 2 ou 3 semaines
avec avion dès Zurich

A partir de Fr. **430.-**

Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES
AMV



Votre alimentation c'est...

HYPER
YVERDON



	Prix conseillé	PRIX HYPER
Arachides salées	200 g	1.80 1.—
Biscuits toutbeurre Belin	200 g	1.50 1.10
Infusion Lipton's	6 sortes, 20 x 15 g	1.30 —,85
Pois et carottes Roco	870 g	2.15 1.65
Meister Proper	2000 cm ³	10.95 6.95
Lessive All	2700 g	13.10 8.60

HORAIRE :

lundi matin, fermé ; après-midi, de 13 h 45 à 18 h 30 ;
mardi à vendredi, de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 30 ;
samedi sans interruption, de 8 h à 17 h

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal



Rien
n'est trop beau
quand on est amoureux...
d'un bel appartement.

Pour installer son appartement, rien n'est trop beau.
Epargner à la BCN? C'est le meilleur moyen de réunir la somme nécessaire à la réalisation de ses projets. L'épargne permet de payer «cash» ses achats, et de bénéficier ainsi de rabais substantiels.
Faites vos calculs: l'intérêt et les rabais en plus, les frais de crédit en moins... A la BCN, on épargne pour mieux acheter. Pour mieux vivre!
Passez à la BCN! Nous vous parlerons des conditions de nos dépôts d'épargne.


Banque Cantonale Neuchâteloise
Un service personnalisé!

OFFRE SPÉCIALE

Oranges «Jaffa»

le kilo
le cabas de 2,5 kg
(le kg = 1.—)

1¹⁰
2⁵⁰

MIGROS

NOTRE FEUILLETON 8

L'ENNEMI BIEN-AIMÉ
par LEE MARNER

Alan et Clare ne se trouvaient pas dans la salle à manger. Judy lui apprit qu'ils étaient sortis et qu'ils avaient déjà commencé à travailler.
— Vous auriez dû les voir, dit-elle en se penchant pardessus son assiette : — Il est en costume de cérémonie et elle en noir avec un col blanc.
C'était parfaitement ridicule, car on s'habillait simplement aux Angler's Arms, comme dans la plupart des hôtels de cette catégorie dont le nom n'est pas accompagné de quatre ni de trois étoiles.
Judy jeta un coup d'œil à sa jupe grise et à sa blouse blanche.
— Je le vois très bien me réprimandant à cause de ma tenue.
— Nos clients aiment à venir chez nous en grande partie à cause de l'atmosphère simple et amicale qui y règne et, s'il la modifie, il les mettra mal à leur aise, dit pensivement Wendy, qui ajouta : — Je ferais peut-être mieux de lui en dire deux mots.
— A votre place, je m'abstiendrais, conseilla Judy. Il est le directeur maintenant, ne l'oubliez pas. Il n'appréciera guère votre avis.
Pour son âge, Judy faisait preuve d'une vive perspicacité allée à beaucoup de bons sens ; Alan Stuart n'aimerait certainement pas que Wendy fit des remarques et lui garderait rancune de ce qui pourrait paraître une critique.

— Vous êtes un trésor, dit-elle à Judy, je ne sais pas ce que je ferais sans vous.
— Serrons-nous les coudes, car j'ai l'impression que nous n'en avons pas encore fini avec eux.
— Les choses n'iront peut-être pas aussi mal que nous le supposons...
La jeune fille avait peine à partager l'opinion de son amie au sujet d'Alan dont elle ne mettait pas en doute les bonnes intentions.
Larry venait d'arrêter sa voiture lorsqu'elle sortit. L'admiration qu'elle lut dans les yeux du jeune homme lui procura un vif plaisir.
— Ai-je bien devant moi la jeune fille rencontrée dans la forêt ? s'étonna-t-il.
— Attendez de me voir en noir avec un col blanc, dit-elle légèrement en s'installant dans l'auto, la toile sur ses genoux et souriant de l'expression mystifiée de son compagnon. Elle lui parla de la démarche qu'elle se proposait d'accomplir dans la boutique d'art.
— Ainsi, Rob se décide à peindre pour manger ?
— Quelques toiles seulement.
Tout en roulant vers Sinderford, elle relata les derniers événements, l'arrivée d'Alan et de Clare et sa position actuelle aux Angler's Arms.
— Je n'ai plus besoin des droits de pêche, dit-elle tristement, mais je vous suis très reconnaissante de votre offre, Larry.
— Ils peuvent encore vous être utiles, vous pourriez les louer à la société, répondit-il le regard fixé sur la route. Achetez-les, Wendy. Qui sait, vous regagnerez peut-être la direction de l'hôtel ?
— Croyez-vous ?
— Je ne vois pas pourquoi ils vous auraient offert ce stage s'ils ne pensaient pas vous confier ultérieurement une direction.
— Mais c'est juste !
Les doigts de Wendy caressèrent les bords de la toile, son petit nez fronçait comme d'habitude lorsqu'elle réfléchissait.
Après tout, l'offre de la Compagnie n'était pas une

offense, mais le témoignage de son désir de remédier à l'erreur d'avoir laissé quelqu'un de si jeune à la tête d'un de ses hôtels. La Compagnie avait agi avec précipitation et sans discernement, certes ; mais Alan n'avait pas été long à faire amende honorable et il avait promis d'écrire à la direction générale pour exposer la situation sous son véritable jour. Et si elle acquiesçait les droits de pêche, elle pourrait peut-être les échanger contre la pension de Rob !
L'avenir s'éclaircit. Il y aurait encore des difficultés à surmonter, celles créées par Clare par exemple ; mais, en ce moment, Wendy se sentait parfaitement capable de tenir tête à miss Falconer.
— Ainsi, le garçon que la Compagnie a envoyé est sympathique ?
La voix de Larry la rejeta en arrière, lui faisant de nouveau voir le ruban de la route serpentant entre la rivière éblouissante et les arbres de la forêt.
— Il s'est montré très compréhensif.
— Jusqu'à présent !
Le doute dans le ton de Larry l'étonna plus qu'il ne la fâcha ; elle jeta un coup d'œil au profil du jeune homme, aux boucles souples de sa chevelure noire. Que craignait-il ?
Il reprit, avant qu'elle ne puisse l'interroger :
— Je me demande jusqu'à quel point ses actes sont désintéressés !
Wendy se tourna avec impatience pour regarder la rivière qui fuyait à gauche. Après l'avertissement de Judy, le sous-entendu de Larry éveilla sa colère.
— C'est stupéfiant : les gens cherchent toujours à donner une interprétation mesquine aux actes d'autrui, surtout quand il s'agit d'un être loyal et parfaitement honnête.
— Vous avez probablement raison, répondit calmement Larry, ce garçon est sans doute très bien. Pourtant, il est préférable de se méfier à temps que de découvrir trop tard qu'on a été trompé.
Par sa pertinence, ce cynisme ennuya Wendy qui estimait dangereux de raisonner ainsi.
— Faut-il soupçonner nos amis de faire partie... de la police secrète ?
Larry rit d'un rire clair, amical, sans rancœur.

— Vous avez gagné sur la ligne, Wendy. Désormais, je lui ferai entièrement crédit.
La jeune fille sourit en répondant d'une voix légèrement plaintive :
— En vérité, je préfère courir le risque d'être leurrée par un fourbe à l'obligation de suspecter toutes les bonnes actions.
— Je détesterais vous voir agir autrement, dit-il doucement.
Ils parlèrent ensuite de Nan et d'Amanda, que Larry devait prendre à la gare après la visite chez le notaire. Il proposa de boire ensemble le thé à Sinderford, ce que Wendy accepta avec joie.
— Je me réjouis de revoir Nan, dit-elle, et Amanda m'intrigue. Peint-elle très bien ?
Larry ne sembla pas plus désireux de parler des œuvres d'Amanda que de celles de Rob.
— Etes-vous satisfait de votre peinture, ne souhaitez-vous pas autre chose ?
— Pourquoi le souhaiterais-je ? répliqua-t-il avec quelque agacement. Nan et moi, nous nous tirons pas mal d'affaire.
Toujours Nan et lui, jamais lui seul. Ils étaient jumeaux c'est vrai, peut-être était-ce l'explication de ce lien perpétuel. Mais n'existait-il pas autre chose ? Un des jumeaux dominait-il ? Lequel ? Larry ou Nan ?
Wendy s'en voulut de penser à ses amis de cette façon. Pourquoi ne seraient-ils pas satisfaits d'être des artistes capables de gagner de l'argent en exécutant sans déplaisir une peinture qui plaisait au public. Cependant elle ne réussit pas à libérer son esprit de la certitude que Larry n'était pas heureux, que ses protestations n'étaient pas convaincantes.
Ils ne s'attardèrent pas chez le notaire ; tout fut conclu et signé sur-le-champ, si rapidement, en fait, qu'ils attendirent à la gare.
Au milieu des arrivants de toutes catégories, Wendy remarqua un chapeau très chic, groseille et lilas et, sous son aile, elle reconnut les yeux bruns de la sœur de Larry, édition plus petite du jeune homme.
— Wendy Gray ! s'exclama l'arrivante. Larry, cheval noir que m'as-tu caché ?

На згоповбе

Prononcez: NASDAROVIE...
c'est notre façon russe
de déguster les
VRAIES VODKAS RUSSES

ATTENTION... le nom russe d'une vodka ne vous garantit pas l'origine russe du produit. Seule la mention «VODKA RUSSE» figurant sur les bouteilles de vodka Moskovskaya-Stolichnaya-Krepkaya-Stolovaya, vous donne cette garantie.

„...il est absolument épatant, mon gougelhof fait à la margarine végétale...”



Madame Anne-Marie P. de R.,
mère de famille

«Si c'est pour une réclame que vous voulez mon opinion, je ne dis rien...»

Ou attendez! Une chose, je vous la dis tout de même: vous essayerez mon gougelhof — et vous verrez vous-même... C'est qu'il est vraiment épatant, mon gougelhof, croyez-moi! Mon secret? — Eh bien, le voilà: je ne prends rien d'autre que de la margarine végétale...

Si vous appréciez vous aussi la margarine végétale, n'hésitez pas à vous décider en faveur de *bonjour*. *bonjour* est la nouvelle margarine végétale! Elle est faite à base d'huiles et de graisses végétales pures. Riche en vitamines A + D₂ et en acides gras naturels importants, *bonjour* est lé-

gère et agréable. Elle est toujours fraîche et se conserve sans perte de saveur durant trois semaines au-delà de la date imprimée sur l'emballage. La margarine végétale *bonjour* est facile à tartiner — même au sortir du réfrigérateur.



Emballage sans bordure:
(bonjour) sans beurre
250 g et 500 g



Emballage avec bordure dorée:
(bonjour) avec beurre
250 g et 500 g

bonjour

(bonjour) — margarine végétale — légère et agréable

Une exclusivité **Coop**



deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances aux
maîtres opticiens, Hôpital 17

Cette splendide

CHAMBRE A COUCHER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, d'une fabrication et d'une finition artisanales, donnera à votre intérieur, grâce à ses lignes harmonieuses et du plus pur style Louis XV, une classe et une beauté qui embelliront chaque jour de votre vie. De plus, de par notre propre fabrication, son prix sera pour vous une agréable surprise.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de salons, salles à manger, chambres à coucher et parois-éléments

GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement

Nom et prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Je m'intéresse à _____

ATTENTION DÈS MAINTENANT :

3 modèles de
LAVE-VERRES ET VAISSELLE
pour BARS, BARS A CAFÉ,
CAFÉS, RESTAURANTS, etc.
avec un programme de 2 minutes
Inox, garantis 1 an + 10 ans par
abonnement

à partir de 1980 fr.

Listes de références et des
revendeurs agréés gratuites
sur demande
TILUX F. Schüpbach-Tauzlac,
Gare 6, 1003 Cheseaux.
Tél. (021) 91 21 54

Nous cherchons financement pour
affaire commerciale sérieuse

Fr. 250.000.-

7%, remboursement en 5 ans.

Adresser offres sous chiffres
73-331 au bureau du journal.

POMEY
RADIO MELODY

Objectivement...
nous vous
conseillons toujours
avec **COMPÉTENCE**

FLANDRE 2
NEUCHÂTEL 25 27 22

APPEL POUR LA VOTATION DU 23 JUIN 1974

Les signataires du présent appel invitent le corps électoral jurassien à faire usage de son droit constitutionnel d'auto-détermination les 21, 22 et 23 juin prochains.

Ils engagent les citoyennes et les citoyens à respecter les opinions adverses, à n'user ni de contrainte ni de violence et à déposer dans les urnes le bulletin qui correspond à leur conviction.

Alle : J. Lerch ; **Bellelay :** J.-J. Fehr ; **Bévilard :** P. Boillat ; **Corcelles :** Ch. Chevalier ; **Corgémont :** D. Feusier, P. Gigandet, R. Paroz, C. Voisin ; **Cormoret :** P. Crélerot, G. Nicolet, J. Perret ; **Cortébert :** Mme H. Geiser ; **H. Geiser, R. Gauthier, A. Juillard, M. Keller ; Courchavon :** S. Schaffter ; **Courgenay :** E. Cerf, P. Monnin, A. Rohrer ; **Court :** M. Bueche, L. Favre, G. Gobat, G. Jung, P. Schöni ; **Courtelay :** J. Folletête, H. Ribaut ; **Delémont :** Mmes J. Hennet, M. Messerli, I. Steiner ; **R. Aegler, V. Airoldi, W. Aubert, H. Berthoud, V. Boegli, A. Comte, R. Crevoisier, R. Denoréaz, A. Etienne, O. Fasnacht, A. Gilliard, J. Gœtschi, M. Grosjean, J. Gygli, R. Hofer, J. Kaiser, E. Laurent, A. Liechti, R. Locher, G. Mahon, R. Meier, A. Mischler, R. Moser, W. Jufer, O. Oppliger, H. Schafroth, E. Schläfli, R. Steiner, L. Villard, J. Wüthrich ; Develier :** J. Lobsiger ; **Diesse :** C. Bourquin, R. Imer ; **la Ferrière :** P. Léchet, Ch. Maurer ; **Fornet :** O. Rätz ; **le Fuet :** Mme T. Miche ; **Glovelier :** P. Jacot ; **Loveresse :** A. Grosjean, E. Hêche ; **Malleray :** R. Blanchard, J.-P. Giroud, H. Graf, A. Houmard, M.-A. Houmard, L. Studer ; **Moutier :** Mlle M. Guéniat ; **R. Choulat, G. Frepp,**

M. Gallina, T. Gerber, R. Gobat, F. Graf, F. Gygax, Ch. Kaltenrieder, P. König, J. Robert, A. Rougemont, W. Wüst ; la Neuveville : Mme Tildy ; **J. Bessire ; Porrentruy :** A. Bellenot, H. Brunner, W. Gigon, W. Lerch, H. Liechti, J.-P. Weber ; **Prêles :** L. Gauchat, M. Giauque ; **Réclère :** G. Jolissaint ; **Reconvilier :** Mme R. Peuto ; **A. Delay, H.-L. Favre, F. Giauque ; R. Wittwer ; Renan :** H. Krebs, F. Tschannen ; **Saint-Imier :** Mme E. Tanner ; **J. Buchs, E. Delaplace, J.-L. Favre, R. Fiechter, A. Flückiger, C. Jeanneret, F. Lœtscher, Ch. Niklès, H. Pingeon, P. Schluep, H. Sommer, M. Sieber, F. Wenger, J. Wille ; Saules :** A. Gilgen ; **Sonceboz :** H. Gerber ; **Sonvilier :** A. Kneuss ; **Tavannes :** Mme G. Aubry ; **P. Aubry, H. Baumgartner, M. Gautschi, P. Guerne, P. Keller ; Tramelan :** R. Benoit, H. Bühler, J. Charpié, F. Degoumois, C. Doriot, A. Gagnebin, R. Gagnebin, M. Gugelmann, G. Hasler, D. Houriet, R. Joray, J. Mathey, A. Meyrat, R. Nicolet, A. Noirjean, P.-A. Perrin, R. Perrin, R. Rossel, R. Staehli, R. Voirol, L. Vuilleumier, M. Vuilleumier, R. Vuilleumier.

Partie de manille pour OSS 117

RÉSUMÉ : Dolorès accepte de laisser Hubert Bonisseur de la Bath passer la nuit chez elle.

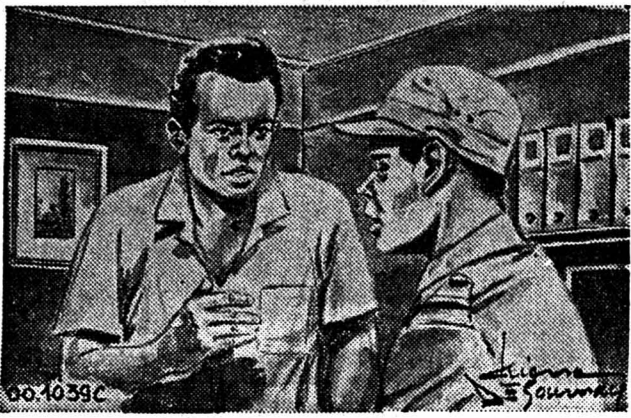
UN HOMME DE LA POLICE CRIMINELLE



Le capitaine Pedro Villarcayo regarda sa montre. Il n'était qu'une heure moins vingt-cinq du matin. Cette nuit n'en finirait donc jamais ? Soudain, il entendit frapper à sa porte, qu'il ouvrit. Un planton était là : « Mon capitaine, dit-il, un homme de la police est en bas et désire vous parler tout de suite. » — « C'est bon, grogna le capitaine. Je viens. » Otant son pantalon de pyjama, il le remplaça par son pantalon d'uniforme, puis enfila une chemise courte qu'il laissa flotter par-dessus sa ceinture, et jeta sa cigarette.



Le policier qui l'attendait portait les galons de brigadier. « Excusez-moi, mon capitaine ! dit-il. Mais il s'agit d'une affaire de vie ou de mort... L'homme que vous avez tué fait partie d'une bande d'espions, et l'un de ses complices se trouve en ce moment chez la dame qui devait être assassinée. » — « Qu'est-ce que vous dites ? » s'exclama Villarcayo. « Mon capitaine, nous croyons que cet individu s'est présenté comme étant policier, et qu'il est en train d'interroger cette dame. »



« Eh bien, cria Villarcayo, il faut agir ! » Le policier hochait la tête : « Si nous intervenons, cet individu n'hésitera pas à tuer. Il faut que vous téléphoniez tout de suite à cette dame. » — « Moi ? Pour lui dire quoi ? » — « Da faire en sorte de sortir de chez elle sous un prétexte quelconque. » — « Pour aller où ? » — « Une de nos voitures l'attendra, sa portière sera ouverte... » — « Mais l'homme qui est là ne la laissera pas partir ! »



« Il faut essayer, mon capitaine. C'est notre seule chance », insista le policier. Bième, Villarcayo décrocha le téléphone, composa le numéro de son amante. La sonnerie se répéta plusieurs fois avant qu'il lui fût répondu. « Dolorès, dit-il, je sais qu'il y a un homme chez toi. » — « Quoi ? » lui fut-il répondu. « Ecoute. Cet homme est un complice de l'assassin que j'ai tué. Ne tienne pas. Il faut que tu fuies ! Une voiture t'attend, sa portière est ouverte. »

Demain : Le vieux port

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Centre culturel neuchâtelois : Tucker Zimmermann, chanteur folk. Place du Port : Attractions foraines. EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts. Musée d'ethnographie. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle, collège latin : Les plus beaux livres suisses des années 1971-1972. Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots. Galerie des Amis des arts : Pierre Michel, peintures. Galerie Média : Marcel Wyss, Progressions. Lyceum-Club : Dolly Fank, mosaïques de bois. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. CINÉMAS. — Rex : 20 h 45, Le Train. 18 ans. Studio : 15 h et 20 h 30, Le Corvau. 12 ans. 2me semaine. Bio : 18 h, L'Autre. 16 ans. 20 h 45, Harold et Maude. 16 ans. 3me semaine. Apollo : 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Maintenance en l'appelle Plata. 7 ans. Palace : 15 h et 20 h 30, Je sais rien mais je dirai tout. 16 ans. 2me semaine.

Arcades : 15 h et 20 h 30, Les 3 Mousquetaires. 12 ans. DANSE ET ATTRACTIONS (Jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde. DANCINGS (Jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin. Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER. Galerie Numaga I : Relâche. Galerie Numaga II : Relâche. PESEUX. Cinéma de la Côte : 20 h 30, La Grande Bouffe. COLOMBIER. Cinéma : Lux : 20 h 15,

HOROSCOPE

Le matin est vide d'influences très nettes, mais l'après-midi et la soirée sont très mauvais.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour auront une nature apathique et méfiante.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Dangers de chocs à la tête. Amour : Ne prenez pas le mors aux dents. Affaires : Cherchez à montrer vos meilleurs côtés.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Orelles à examiner. Amour : Ménagez les susceptibilités. Affaires : Apportez des changements dans vos méthodes de travail.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Entraînez-vous à mieux respirer. Amour : Montrez votre générosité et votre largeur d'idées. Affaires : Analysez vos problèmes.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Ne vous laissez pas aller à la glotonnerie. Amour : Ecoutez ce que dit autrui. Affaires : Donnez un solide coup de collier au départ.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Cœur à surveiller. Amour : Gardez votre sang-froid. Affaires : La vie professionnelle vous donnera du fil à retordre.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Vous avez trop tendance à fumer. Amour : N'accordez pas d'importance à certaines paroles. Affaires : Faites attention, la situation est complexe.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Maux de tête légers d'origine digestive. Amour : Montrez-vous prévenant. Affaires : Gardez de la mesure.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Troubles urinaux légers. Amour : Ne vous irritez pas. Affaires : Pas de vengeance !

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Faites de la marche et de l'exercice. Amour : Montrez votre générosité et votre largeur d'idées. Affaires : Analysez vos problèmes.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Douleurs aux genoux. Amour : Efforcez-vous de comprendre votre partenaire. Affaires : Ne faites rien sans étude préalable sérieuse.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Méfieez-vous des foulures. Amour : Ne recherchez pas l'originalité. Affaires : Ne craignez pas les procédés ultra-modernes.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Évitez de trop boire. Amour : Ne vous laissez pas envahir par des craintes. Affaires : Fournissez un gros effort qui portera ses fruits.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Jarret de veau à l'italienne
Spaghetti au gratin.
Salade
Crêpes

LE PLAT DU JOUR :

Jarret de veau à l'italienne

Faites dorer à la cocotte, dans un mélange d'huile et de beurre, 4 carottes et 4 oignons émincés. Mettez alors 1 kilo de jarret en morceaux et laissez prendre couleur. Ajoutez une cuillerée de concentré de tomates, sel, poivre, thym, laurier, 2 gousses d'ail, 1 verre de vin blanc. Laissez mijoter pendant 2 heures.

Quelques idées

— Pour détacher les timbres d'une enveloppe, il suffit d'appliquer un petit morceau de buvard mouillé sur le timbre pendant une dizaine de minutes.

— Pour éviter que la cire des bougies ne coule et ne tache irrémédiablement la nappe, il suffit de les immerger dans de l'eau salée pendant deux heures.

— Une tache sur la moquette : Il n'y a rien de plus difficile que de retirer une tache de peinture sur une moquette ou un tapis. La benzine donne de bons résultats, mais il se produit souvent une auréole autour de la tache. Pour éviter cet inconvénient, il suffit de tamponner le tour de la tache avec un coton humide, il faut ensuite frotter la tache (de l'extérieur vers le centre) avec un morceau de laine trempé dans la benzine ou l'essence pure. Puis répandre une poudre absorbante. Laisser sécher et brosser.

Aromates et épices

Les aromates et épices sont au service du régime sans sel. Toute l'originalité de leur maniement permet de suivre sans difficulté la rigueur du régime sans sel.

Ils représentent l'arme-choc de la cuisine sans sel, ils sont nombreux, leurs indications sont précises, ils sont fonctionnels des mets préparés :

— persil, cerfeuil, estragon, se consomment crus, finement hachés sur les aliments. Leur parfum, leur saveur agréablement valablement un court-bouillon.

(Ne jamais oublier de laver soigneusement ces aromates avant de les utiliser, ils peuvent être les agents de contaminations graves.)

— Laurier, romarin, serpolet, thym donnent du goût aux ragoûts, bœuf braisé, poulet sauté.

— La sarriette et la marjolaine sont de même appréciées.

— Fenouil, sert à accommoder poissons et salades, salades et viandes en particulier.

— Oignon, ail, échalote, ciboulette, civette ont de multiples utilisations connues de tous.

— Le poivre est l'épice la plus employée, bien que réputé irritant pour les voies digestives, son usage modéré ne présente pas d'inconvénient. Le poivre noir, le plus parfumé, est recueilli avant maturité et séché, le poivre blanc, plus piquant, provient du même fruit, mais il est dépourvu d'écorce.

Petits flans au caramel

Ingrédients : 1/2 litre de lait, 3 œufs, 80 g de sucre en poudre, 18 morceaux de sucre, un sachet de sucre vanillé, 1 pincée de sel.

Faire un caramel avec 8 morceaux de sucre passés sous le robinet pour les humecter simplement. Répartir ce caramel au fond de petits ramequins individuels.

Faire bouillir le lait avec le sucre en poudre. Casser les œufs et les battre au fouet ou à la fourchette comme pour une omelette (pas davantage) avec une pincée de sel et le sucre vanillé. Verser le lait bouillant dessus en battant vivement.

Répartir la préparation dans les ramequins caramélisés. Dans la léchefrite du four ou dans un large récipient, verser un peu d'eau chaude et y déposer les ramequins de façon à ce que l'eau arrive à peu près aux 2/3 de leur hauteur. Cuire au four 30 minutes environ. Le four doit être réglé de telle manière que l'eau se maintienne frémissante et que la crème ne bouille pas.

Avec les 8 morceaux de sucre qui restent, faire un caramel comme le premier, en verser une cuillerée dans chaque ramequin à la sortie du four. Servir bien froid. On peut aussi démolir les petits flans au dernier moment. Dans ce cas, il ne sera pas utile de faire le second caramel, mais le premier devra être un peu plus abondant et bien garnir le fond et les bords.

De tout pour faire un monde

Cher pour souffrir...

Le club le plus fermé d'Allemagne est constitué par des PDG lassés de la société de consommation et de ses délices. Comme ils veulent « une vie simple et rude », ils ont engagé un moniteur para, et partent en stage d'endurance. Au programme : marche de 40 km par jour, lapin cru, souris grillées, thé au pissenlit, entraînement à la roulette à 14 km de hauteur, traversées de torrents glacés.

Le prix de cette cure peu banale est lui aussi exceptionnel : 5000 francs. (ACI)

Allons-nous manquer d'eau ?

En Suisse, il tombe environ 1,5 m d'eau de pluie par an. Le tiers s'évapore ou est absorbé par le sol ; les 2/3 partent dans les cours d'eau, vers les sacs et la mer. L'homme absorbe un minimum de 2 à 3 litres d'eau par jour pour vivre. Il l'utilise pour des usages de plus en plus nombreux et la gaspille même. En 1900, avec l'introduction des baignoires et des chasses d'eau, la consommation était de 100 l par jour et par individu. En 1970, elle atteignait 500 litres (consommation industrielle comprise), certaines zones rurales défavorisées demeurent encore à 150 l. La totalité des eaux disponibles en Suisse s'élève à 40 milliards de m3 par an. L'homme en consomme aujourd'hui 2 milliards. Mais encore faut-il que cette eau soit potable. Or, ne sert d'eau propre à la consommation, ne sont plus très grandes. La totalité des eaux de source est exploitée, de même que la plus grande partie de la nappe phréatique. Heureusement, la Suisse possède le plus grand réservoir de lacs en Europe. Ceux-ci subissent très fortement les métaux de la pollution et, pour assurer

l'eau de demain, il ne faut pas les laisser mourir.

Pour limiter la pollution humaine, les autorités ont pris des mesures énergiques. Actuellement, 50 % de la population est reliée aux stations d'épuration des eaux. Les investissements ont déjà coûté 7 milliards de francs, et, en 1982, ils se monteront à 15 milliards environ, sans compter les frais d'exploitation (50 à 100 millions par année). Certains cantons ont fait beaucoup plus d'efforts que d'autres. Genève et Zurich ont raccourci 98 % de leur population aux stations d'épuration, Vaud 80 % et Neuchâtel 60 %. Les cantons sont aidés dans leurs efforts par une subvention fédérale qui varie entre 15 et 50 % des dépenses.

L'industrie est aussi une grande responsable de la pollution. Elle devrait utiliser le plus possible de l'eau impropre à la consommation humaine et recycler ses eaux usées. De nombreux autres problèmes se posent tels que le stockage des hydrocarbures (1 l d'huile suffit à polluer 1 million de litre d'eau potable) et le refroidissement des centrales atomiques. (CRIA).

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Chronique montagne
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) L'Ours Colargol
18.55 (C) La Folle des bêtes
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Temps présent
21.35 (C) La voix au chapitre
22.00 (C) Patinage artistique
22.30 (C) Téléjournal

20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Si on chantait
21.45 (C) La Démolaison d'Avignon
22.45 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Enfants sur la trois (56)
19.00 (C) Téléjournal Boy
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Loisirs
20.40 (C) « 52 » grand reportage
21.30 (C) Patinage artistique
22.30 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

14.30 Da capo
17.00 L'heure des enfants
17.30 Biologie maritime
18.10 TV culturelle pour adultes
18.40 Fin de Journée
18.50 Téléjournal
19.00 Barrier Reef
19.30 L'entree
20.00 Téléjournal
20.20 Que sule-je ?
21.10 Perspectives
22.00 Téléjournal
22.15 Patinage artistique

SVIZZERA ITALIANA

18.40 (C) Telescuola
19.20 (C) Telescuola
19.50 Fine
19.50 (C) Telescuola
19.55 (C) Per i piccoli
18.55 (C) Off we go
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Qui Berria
20.10 (C) Domani è un altro giorno
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Reporter
22.00 (C) Patingaggio artistico
23.00 (C) Telegiornale

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
14.05 TV scolaire
14.45 Fin
17.20 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits.
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 A dossiers ouverts
20.35 Au cinéma ce soir
L'Éternel retour
23.05 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

15.45, ski alpin. 16.15, téléjournal. 16.20, le sport et les handicapés physiques. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, changer l'école. 21 h, Le Chef. 21.45, patinage artistique. 23 h, téléjournal, météo. 23.20, handball en salle. 0.05, téléjournal.

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Arsène Lupin
16.05 Fin
17.30 (C) R.T.S. Prom éton
19.00 (C) Des chiffres, et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Les Enfants d'autres

ALLEMAGNE II

16.30, la mort d'une Wickle. 17 h, téléjournal. 17.10, Wickle. 17.45, plaque tournante. 18.25, Alexandre et les filles. 19 h, téléjournal. 19.30, dalli-dalli. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, une certaine agonie. 22.30, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M. V. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, M. V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, tout dire.

16.05, Oliver Twist, 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine. 19.40 h, propos comme trois pommes. 20.30, discanalyse. 21.30, le studio d'art et d'essais radiophoniques présente, La Part du feu, de F. Weyergans. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, des histoires suisses. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, quelle histoire. 10.45, propos suisses sur l'Unesco. 11 h, université radiophonique internationale, le mystère de la tache rouge de Jupiter. 11.30, l'art choral. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. Romeo und Julia auf dem Dorfe, opéra. 17 h, musica di rime popperio. 18 h, jazz-liva. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, de vive voix. 20.30,

les mythes éternels, Prométhée (2). 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.45, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, Picadilly, nouvelles du monde anglo-saxon. 9.30, disques demandés. 10.20, radioscolaire. 10.05, pages pour clavecin. 11.05, musiciens du Waldberg et Edi Bär et ses musiciens du lac. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.35, chants du Châli. 15.05, de maison en maison.

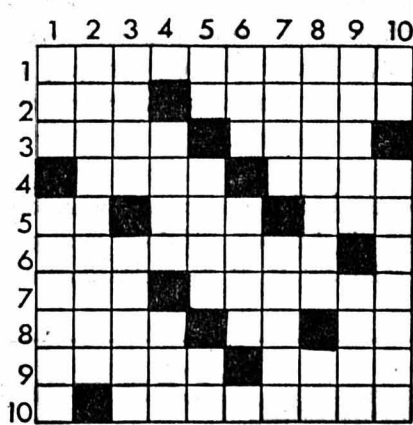
16.05, pot-pourri romand. 16.30, musique pour le théâtre. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, notes et nouvelles de la ville et de la campagne. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, ronde des mélodies avec la Fanfare philharmonique et la Choral des instituteurs de Berlin, solistes et orchestre champêtres. 21.30, 25 ans Service national de la santé en Angleterre. 22.25, top class classics. 23.30, pop 74.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Rédaction générale : Marc Wolhrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

MOTS CROISÉS

Problème No 247



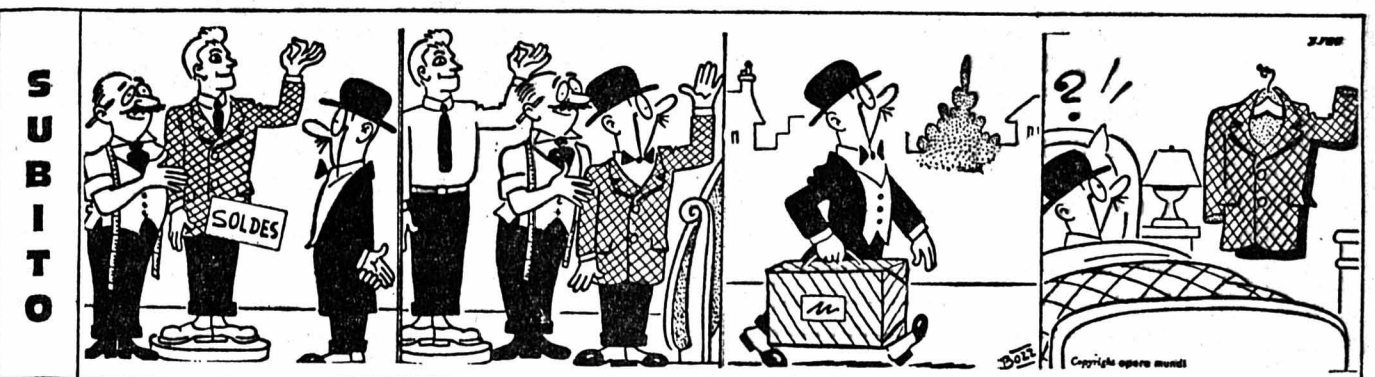
1. On y glisse une pièce. — Lieu d'exposition. 2. Route. 3. Bosse sur le sable. — Prénom féminin. 4. Un petit qui a de l'oreille. — Il traverse la Nubie. 5. Des bouteilles y sont renversées. — Opinion. — Ville normande. 6. Unité. — Descendant du Prophète. 7. Est employé pour édulcorer. — Homme de conseil. 8. Dense. — On n'en trouve plus dans le Klondike. 9. Fait des linceuls. — Service militaire. 10. Pronom. — Étéocle et Polynice le furent.

Solution du No 246



HORIZONTELEMENT

1. Baptême provisoire. 2. Patrie du Vert-Galant. — Froissée. 3. Un boîtier y avait ses forges. — Passereau. 4. Victoire de Napoléon. — Absolutement dévoué à son protecteur. 5. Grand fleuve. — Élément de chapeau. — Monnaie. 6. Sans vie. 7. Prend soin des favoris. — Baba. 8. Ville de Belgique. — Participe. 9. Initiales de l'auteur de Climats. 9. Fait communiquer. — Qui reçoit pour sa part. 10. Répondras à côté de la question.



PALACE
TÉL. 25 56 66

COULEURS

2^{me} SEMAINE
Des moments de joyeuseté à ne pas manquer avec le nouveau film de

PIERRE RICHARD
JE SAIS RIEN MAIS JE DIRAI TOUT

« Pierre Richard, chaussé de ses bottes de 700 gags, est passé de l'humour gentil à l'humour féroce. C'est un vrai régal. » (R. CHAZAL - FRANCE-SOIR)
« J'aimerais vous dresser une liste des gags des séquences de ce film à mourir de rire. C'est grandiose. » (REMO FORLANI - R.T.L.)

Tous les soirs à 20 h 30
Jeudi, samedi, dimanche, mercredi matinée à 15 heures
DÈS 16 ANS



APOLLO
☎ 25 2112

CHAQUE JOUR
15 h + 17 h 30
20 h 30

ENFIN À NEUCHÂTEL
en grande 1^{re} vision

Scope
Couleurs

TERENCE HILL
BUD SPENCER

les deux inséparables dans

MAINTENANT ON L'APPELLE PLATA
...encore plus fort que « Trinita » !

Faveurs suspendues 7 ans



ARCADES
25 78 78

12 ANS

LES TROIS MOUSQUETAIRES


Un film brillant de **RICHARD LESTER**

★ FASTUEUX, ÉCLATANT SURPRENANT... ★
Le rythme, le style, la fantaisie, l'humour d'ALEXANDRE DUMAS sont restitués avec bonheur et talent ! ★
LE SPECTACLE DE FAMILLE RÊVE

Tous les soirs 20 h 30
Jeudi - Lundi - Mercredi 15 h
Samedi - Dimanche 14 h 45 - 17 h 30

OLIVER REED, MICHAEL YORK
CHARLTON HESTON
JEAN-PIERRE CASSEL
RAQUEL WELCH
GÉRALDINE CHAPLIN
FAYE DUNAWAY
etc., etc.

Plus ciselé, plus grandiose que tous ses prédécesseurs !



STUDIO
25 30 00

12 ANS **UN SUCCÈS INÉPUISABLE**
2^{ME} SEMAINE

BELMONDO - BOURVIL
NIVEN - WALLACH

DANS LE HOLD-UP DU SIÈCLE IMAGINÉ ET RÉALISÉ PAR GÉRARD OURY

LE CERVEAU

UN FEU D'ARTIFICE DE RIRES...
Un film qui réunit l'esprit français, l'humour britannique et le burlesque américain ! Un succès qui ne doit rien à la vulgarité...

Tous les soirs 20 h 30
Jeudi - Mercredi 15 h
Samedi - Dimanche 14 h 45

bio
27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

V.O. sous-titrée fr.-all.

Paris-Match : « A voir absolument »
L'Express : « Percutant »
Le Nouvel Observateur : « Eblouissant »

16 ans
Jeudi, vendredi et mardi 20 h 45
Samedi et dimanche 14 h - 20 h 45
Lundi et mercredi 15 h - 20 h 45

3^{me} SEMAINE **Freddy Buache :**
« Sept lettres suffisent : courez-y ! »


14 SEMAINES à LAUSANNE - 10^{me} SEMAINE à GENÈVE - 79^{me} SEMAINE à PARIS

Jeudi, vendredi, lundi, mardi et mercredi à 18 h 40' 1^{re} vision Dès 16 ans V.O. sous-titrée fr.-all.

Après « UN ÉTÉ 42 », le nouveau **ROBERT MULLIGAN**
L'AUTRE (THE OTHER) Une œuvre fantastique qui atteint le sublime !
AUSSI PUISSANT que « ROSEMARY'S BABY » !

VENDREDI et SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15 Version originale sous-titrée fr.-it. | couleurs | **20 ans**

CE QUE LES JEUNES FILLES N'OSENT PAS DIRE 1^{re} VISION



CINÉMA
Tél. 25 55 55

1^{re} VISION
En couleurs
16 ANS
Salle entièrement rénovée

Tous les soirs 20 h 45
MATINÉES :
Samedi - dimanche 15 h - 17 h 30
Mercredi 15 heures

Le film qu'il faut voir !
un couple EMMANUELE MACRÌ une histoire ROMY FÉRAZ des dialogues RASCA JARDIN le nouveau jlm de PIERRE GRANIER D'FERRE

LE TRAIN



UNE HEUREUSE INITIATIVE
À NEUCHÂTEL

C'est celle qu'ont prise les grands handicapés physiques du Centre d'aide par le travail qui, pendant 11 jours, du 7 au 17 mars inclus, de 10 heures à 20 heures, vous présenteront dans le cadre du Musée d'histoire naturelle, 3, place Numa-Droz, un large éventail de leur fabrication. Cette exposition-vente groupera de nombreuses pièces de mobilier de style Louis XIII et rustique, entièrement réalisées en chêne à l'ancienne dans la pure tradition de notre région, ainsi que toute la gamme de salons modernes et de style.

Une visite que tous les amoureux de belles choses ne voudront pas manquer et une occasion unique de réaliser de bonnes affaires aux prix de fabrique, tout en coopérant à une action de rééducation et de reclassement des handicapés.

MERCURE

servi-z vous

Ce Bonbon est important. Cherchez Tanto Claire.

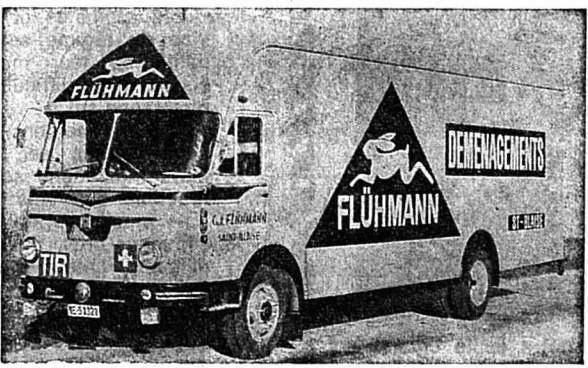
Je fais exécuter mes lettres-circulaires par le procédé de la photocopie car il est très rapide et bon marché, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.

AF

DÉMÉNAGEMENTS

FLÜHMANN

SUISSE ET ÉTRANGER
FLÜHMANN Saint-Blaise
☎ (038) 33 17 20
Notre devise : RAPIDITÉ - SÉCURITÉ



Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme

GELÉE ROYALE
POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA, 20, avenue de la Gare
Tél. 021/554822 1022 Chavannes-Resens

TONY'S BAR
T. PALUMBI
Monruz 21
Tél. 241562

PIZZAS FRAICHES
fait maison
Tous les soirs sauf dimanche de 18 à 22 h 30

Prêts
immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse :
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038-24'63'63

X Je désire Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

MENUISERIE DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 25 12 87

TOURING-CLUB SUISSE
SECTION NEUCHÂTELOISE
Mardi 12 mars 1974, à 20 h 15,
Aula de l'Université, Neuchâtel.

AU PAYS CHARMANT D'UN PRINCE AUTHENTIQUE
(Liechtenstein)

Conférence illustrée de diapositives par TRISTAN DAVERNIS
Les invitations gratuites sont à retirer à l'office du T.C.S.,
Promenade-Noire 1, Neuchâtel.



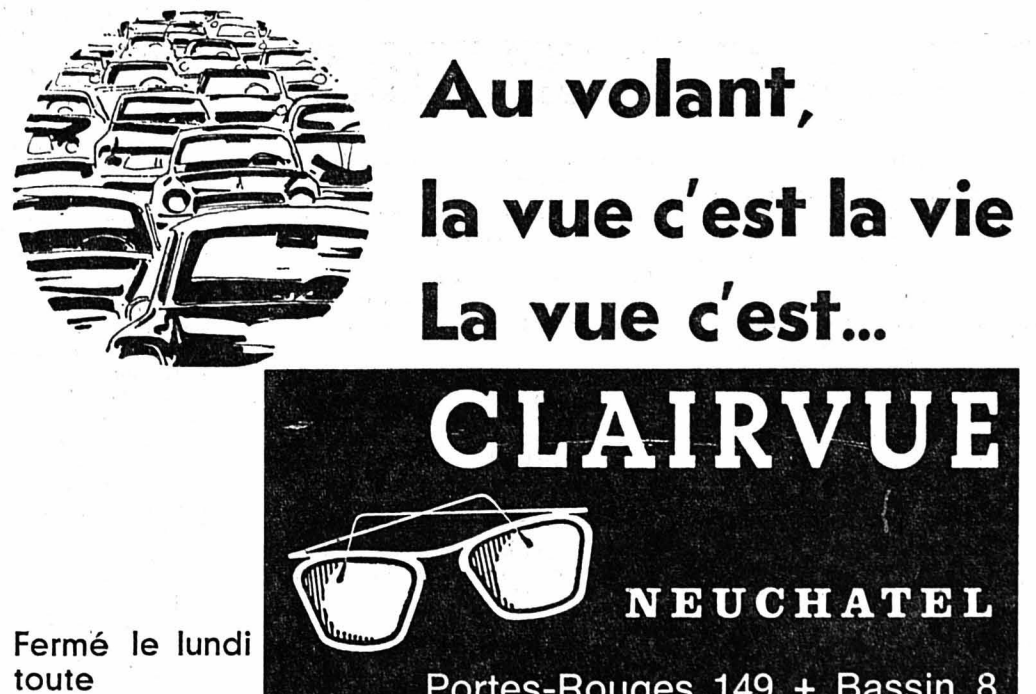
Au volant, la vue c'est la vie
La vue c'est...

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL

Fermé le lundi toute la journée

Bassin 8
Portes-Rouges 149
Tél. (038) 24 07 22
Tél. (038) 25 79 09

Maître opticien



VAL-DE-RUZ

Débat sur le malaise agricole à Cernier

Comment parvenir à un revenu équitable ?

C'est devant une salle comble que s'est déroulée hier soir, au centre scolaire secondaire de Cernier, la séance d'information sur les problèmes agricoles, organisée par le parti radical neuchâtelois, sous la présidence du conseiller national Yann Richter.

être aussi le manque d'information, de part et d'autre, qui s'explique notamment par la valse des chiffres due au galop inflationniste dont souffre la paysannerie suisse en premier lieu.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

TROUBLES ESTUDIANTINS EN ESPAGNE

MADRID (AP). — Six jeunes gens armés de lourdes chaînes et masqués de mouchoirs et de foulards ont mis le feu mercredi matin au bureau du doyen de l'Université de Madrid.

titles de même genre avaient été utilisés aussi sur le campus de l'Université de Valence.

Plan énergétique français

PARIS (AP). — « Nous avons pris la décision de réaliser en 1974 et en 1975 le lancement de 13 centrales nucléaires de 1000 mégawatts chacune et qui coûtent environ un milliard de f. f. chacune », a déclaré M. Pierre Messmer, premier ministre français en présentant à la télévision, le plan gouvernemental sur l'énergie.

faudra pas dépasser, 20 degrés = et les dates pendant lesquelles le chauffage sera autorisé, en principe du 15 octobre au 15 avril, sauf dans certaines régions qui sont plus froides.

Les Russes et l'océan Indien

WASHINGTON (AP). — Selon les services de renseignement américains, l'URSS n'est pas parvenue à obtenir des bases pour sa flotte en Inde, ce qui représente un sérieux échec pour elle dans l'océan Indien.

En matière de transports maritimes, il a annoncé un plan de développement de la marine marchande avec réalisation au moins d'un navire de commerce à propulsion nucléaire.

DERNIERE HEURE

Mineurs britanniques : accord conclu

LONDRES (AP). — Les représentants syndicaux des 280.000 mineurs britanniques en grève ont accepté cette nuit un accord salarial d'un an portant sur 100 millions de livres.

Mme Meir présente son gouvernement au président Katzir

JERUSALEM (ATS-AFP). — Mme Golda Meir, premier ministre israélien, a présenté hier soir la liste de son gouvernement au président Ephraïm Katzir.

JURA

Un directeur pour l'école professionnelle commerciale

(c) Etant donné la restructuration de l'école professionnelle commerciale — qui compte depuis l'année dernière une nouvelle section préparatoire aux écoles de formation paramédicale et sociale — la direction de l'économie publique du canton de Berne a décidé de créer des postes de directeur permanent et de deux maîtres à plein emploi.

ZURICH (act. suisses)

(c) Jusqu'à présent, les quelque 40 agriculteurs jurassiens qui élèvent la vache de race tachetée noire, étaient groupés en un seul syndicat : celui de Delémont et environs.

Concert du « Jodler-club »

(c) La salle de gymnastique de Moutier était comble à l'occasion du concert du « Jodler-club » dirigé par M. Sahli.

A Neuchâtel et dans la région

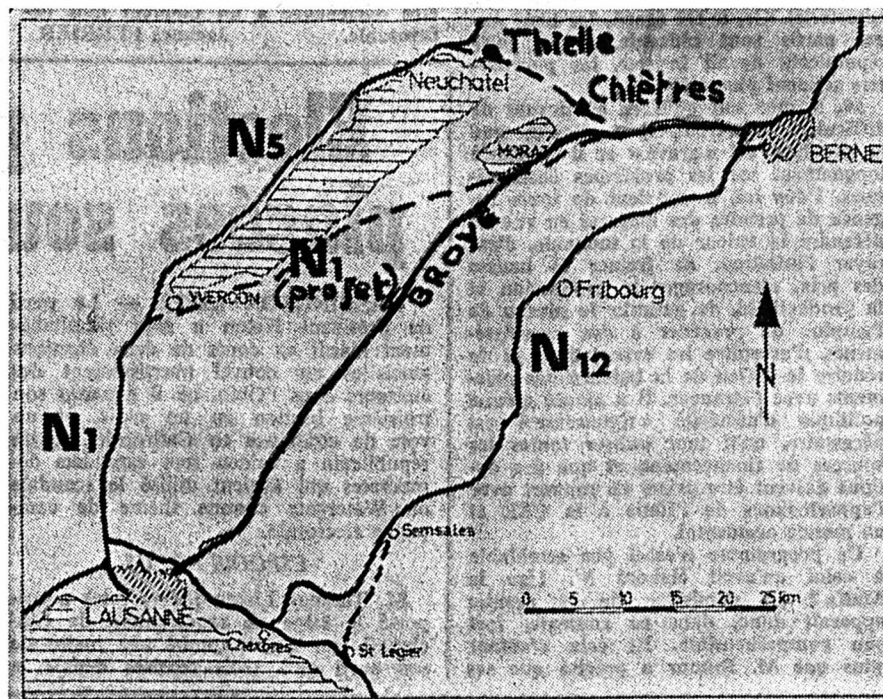
Si la N1 Yverdon - Berne est abandonnée, il faut aménager rapidement l'axe Neuchâtel - Chiètres

En ce qui concerne le plan général des autoroutes établi il y a plus d'une décennie par les autorités fédérales, toute modification doit être d'abord approuvée par les Chambres fédérales.

Confédération revole sérieusement son programme de jadis, notamment en ce qui concerne la N1 Yverdon - Chiètres - Berne dont quelques associations contestent l'utilité, à côté et parallèlement à la N12 Vevey - Fribourg - Berne déjà bien avancée, à la N1 Lausanne - Yverdon et à la N5 Yverdon - Soleure dont

la construction avance normalement, à l'exception de la région de Neuchâtel ! Nous avons vu que le canton de Neuchâtel recevra cette année près de 35 millions de francs de crédits fédéraux pour poursuivre la construction de la N5. Les tronçons Areuse - Serrières et Saint-Blaise - le Landeron - la Neuveville devraient être livrés à la circulation l'an prochain, selon le programme de l'Etat neuchâtelois.

en transit d'éviter la rive nord du lac de Biègne, le long de laquelle court une route qui n'aura jamais que deux ou trois pistes par endroits, et n'aura finalement servi qu'à défigurer cette magnifique région complètement bouleversée, alors qu'il eût été si facile de tracer une autoroute véritable par le sud du lac de Biègne !



† Richard Reymond, instituteur

Une foule émue a assisté mardi, à la chapelle de Beaugard, aux obsèques de M. Richard Reymond, instituteur, décédé le 1er mars après une longue et cruelle maladie.

activité à la Maladière en tant que maître d'application d'une classe expérimentale, M. Reymond se consacra à l'enseignement spécialisé, au collège de la Promenade.

Il est évident que si le tronçon N1 Yverdon - Chiètres - Berne était abandonné, permettant à la Confédération d'économiser 65 km d'autoroute, d'épargner un certain nombre d'hectares de très bonne terre agricole et de forêts et la faune irremplaçable des roselières de Cheyres-Font, il deviendrait extrêmement urgent, pour les Neuchâtelois, de voir s'aménager ce que nous avons toujours appelé la « super-route principale Thielle - Chiètres - Berne porte d'évasion des Neuchâtelois vers la Suisse centrale.

Une voie de grande communication qui remplacerait le parcours accidenté et tortueux que l'on s'impose contre son gré pour gagner la capitale ! Car, si la N1 Yverdon - Berne ne se fait pas, une bonne partie des automobilistes vaudois, en tout cas ceux du Gros-de-Vaud et du nord du canton, désirant se rendre en Suisse allemande, préféreront toujours passer par Neuchâtel plutôt que par Vevey et Fribourg.

Nouveau conseiller communal à Marin-Epagnier

(sp) Réuni hier soir, le Conseil général de Marin-Epagnier a élu un nouveau conseiller communal en remplacement de M. Gilbert Droz, démissionnaire, en la personne de M. Willy Grau (rad). Mme Castella (soc.) et M. Sauter (soc.), ont été élus respectivement à la commission de la Tène et à la commission de salubrité publique en remplacement de M. Jean Ryser, démissionnaire. Le Conseil général a, entre autres, accordé un crédit complémentaire de 63.000 fr. pour le chemin de Maison-Rouge. Il a également accepté la réduction à 50% de la taxe d'épuration concernant les abreuvoirs. Nous y reviendrons.

Dernière minute

Nixon : qu'on en finisse rapidement !

WASHINGTON (ATS-AFP-AP). — Le président Nixon a demandé cette nuit à la Chambre des représentants de mener rapidement à son terme l'enquête sur sa destitution éventuelle.

A propos du veto qu'il a opposé dans la journée à la loi d'urgence sur l'énergie, il a déclaré que les sénateurs, en n'accordant pas la majorité des deux tiers à cette loi, ont marqué leur opposition à des « files d'attente plus longues devant les stations-service et à un rationnement national du carburant ».

Le président a lancé un appel à diverses mesures rapides pour faire face à la crise de l'énergie et accroître les approvisionnements. — J'estime que le moyen de faire baisser le prix de l'essence est de produire davantage, a déclaré M. Nixon.

LA CHAUX-DE-FONDS

Collision Hier vers 13 h 20, M. L. P., de la Chaux-de-Fonds, circulait au volant de sa voiture rue du Nord. A la hauteur de l'immeuble No 65, il a déporté sa machine sur la gauche de la chaussée pour éviter des véhicules en stationnement.

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Lausanne, Genève, BALE, ZURICH (act. suisses), and NEW-YORK, including various indices and exchange rates.

L'objectif de M. Rumor : assainir la situation économique italienne

De notre correspondant à Rome : Le président de la République italienne, M. Leone, a confié à M. Mariano Rumor la tâche de constituer le nouveau gouvernement italien. Tout se déroule donc, jusqu'à présent, comme on le prévoyait. Les consultations du chef de l'Etat ont été très courtes (elles n'ont duré que deux jours, lundi et mardi), et le président du Conseil qui avait démissionné samedi dernier apparaît comme le plus capable de reprendre le gouvernement. Mercredi matin, M. Rumor a accepté avec les réserves d'usage la mission que voulait lui confier M. Leone.

LES IMPONDÉRABLES
Peut-on donc envisager que la crise sera résolue à bref délai, et que dans

quelques jours, M. Rumor sera en mesure de présenter au parlement sa nouvelle équipe ? Oui, sans aucun doute, si l'on veut se montrer optimiste et si aucun obstacle imprévu ne surgit au cours des négociations. Mais, à Rome, on le sait, les jeux sont rarement faits d'avance, et il faut toujours tenir compte des impondérables.

L'objectif de M. Rumor — il l'a confirmé lui-même mercredi au moment où il sortait du palais du Quirinal — est de reconstituer la coalition de centre-gauche. En d'autres termes, le nouveau ministère serait presque exactement semblable au précédent : il serait composé de démocrates-chrétiens, de socialistes, de sociaux-démocrates et de républi-

cains. Les quatre partis sont d'accord. Tout devrait marcher, par conséquent, comme sur des roulettes.

Toutefois, les républicains, qui ont été à l'origine de la crise, ont posé une condition : ils désirent que les secrétaires généraux des quatre partis (MM. Fanfani, de Martino, Orlandi et la Malfa) obtiennent chacun un portefeuille ministériel. Or, à cet égard, les trois autres partis sont réticents. Si le parti républicain devait insister, les pourparlers seraient plus difficiles.

M. Rumor sait qu'il va au devant de difficultés. Mercredi, il a déclaré que la situation est « grave » et il a insisté longuement sur les problèmes économiques. Pour lui, il convient de toute urgence de prendre des mesures en vue de défendre la valeur de la monnaie, d'enrayer l'inflation, de freiner la hausse des prix, d'encourager la production et la productivité, de garantir le niveau de l'emploi, de procéder à des investissements, d'accroître les exportations et de réduire le déficit de la balance des paiements avec l'étranger. Il a ajouté qu'une politique d'austérité « rigoureuse » est nécessaire, qu'il faut utiliser toutes les sources de financement, et que des options doivent être prises en rapport avec l'appartenance de l'Italie à la CEE et au monde occidental.

Ce programme n'est-il pas semblable à celui qu'avait élaboré M. Ugo la Malfa ? La démission de ce dernier apparaît donc, dans ce contexte, fort peu compréhensible. Et cela d'autant plus que M. Rumor a précisé que ses

objectifs sont, sans aucun doute, ceux des quatre partis de centre-gauche.

En résumé, on ne se prépare pas à repartir de zéro, mais plus simplement à corriger les erreurs commises par l'ancien gouvernement. Tels devront être les côtés positifs de cette étrange crise gouvernementale, qui n'aurait pas pu être déclenchée à un moment plus défavorable.
Jacques FERRIER



M. Mariano Rumor.

(Téléphoto AP)

Elections partielles aux Etats-Unis placées sous le signe du Watergate

WASHINGTON (AFP). — Le parti du président Nixon a reçu simultanément mardi au cours de deux élections partielles un nouvel avertissement des électeurs dans l'Ohio, où il a perdu son troisième bastion en un mois, et un vote de confiance en Californie, où un républicain a vaincu sept candidats démocrates qui avaient utilisé le scandale du Watergate comme thème de campagne électorale.

ESPOIRS DEÇUS

M. Thomas Luken (démocrate) a emporté le siège de représentant de Cincinnati, qui n'était tombé aux mains de son parti qu'à trois reprises depuis le

début du siècle, avec 52% des voix contre 48% à M. Willis Gradison, qui défendait les couleurs républicaines dans cette circonscription dont le titulaire démissionnaire, M. William Keating (républicain) avait reçu 70% des suffrages en 1972 et qui, la même année, avait réélu le président Nixon dans une proportion de 67%.

Le parti au pouvoir avait placé ses espoirs dans ce scrutin pour envoyer, dans la perspective des élections législatives de l'automne prochain, la vague démocrate qui a déjà ravi depuis un mois deux de leurs bastions aux républicains, le 5 février en Pennsylvanie,

et le 18 dans le Michigan où l'opposition s'était emparée du siège que le vice-président Gerald Ford tenait depuis un quart de siècle.

SOULAGEMENT

En revanche, le parti républicain a gardé le mandat de représentant de la circonscription de Santa-Barbara-Ventura, en Californie du sud, qu'il détient depuis 19 ans.

M. Robert Lagomarsino, membre républicain du Sénat de l'Etat de Californie, qui risquait de devoir affronter un second tour de scrutin au cas où il n'aurait pas obtenu la majorité absolue des voix face à ses sept adversaires de l'opposition, a réuni, d'après les résultats de 407 des 480 bureaux de votes, plus de 42.000 voix contre près de 37.000 aux sept démocrates réunis, parmi lesquels M. James Loeb venait en tête avec environ quinze mille suffrages.

Cette victoire, dans un scrutin qui constituait le premier « sondage » dans un Etat de l'Ouest des effets du Watergate et autres scandales sur le crédit de l'administration Nixon, a été accueillie avec soulagement par les dirigeants du parti républicain, de plus en plus inquiets des succès démocrates qui s'étaient succédés depuis un mois. M. Lagomarsino avait d'ailleurs laissé à ses rivaux l'« exclusivité » de l'utilisation du Watergate dans leur campagne, et s'était concentré sur les problèmes locaux et économiques servi en outre par sa réputation régionale solidement établie.

PRET A COLLABORER

Par ailleurs, le président Nixon a annoncé mercredi qu'il était prêt à répondre en personne aux questions de la commission judiciaire de la Chambre des représentants chargés de se prononcer sur l'opportunité d'engager contre lui une procédure de destitution. Par l'intermédiaire de son avocat, M. Nixon a également fait savoir qu'il était prêt à remettre à la commission tous les documents qu'il a déjà communiqués au grand jury de mise en accusation de l'affaire Watergate.

Evtouchenko sur la sellette

MOSCOU (Reuter-AP). — Le poète soviétique populaire Yevgeny Evtouchenko a été critiqué par l'Union des écrivains à la suite de sa prise de position favorable à Alexandre Soljenitsyne, rapporte à Moscou l'hebdomadaire « La Gazette littéraire ».

Après l'expulsion de Soljenitsyne le mois dernier, Evtouchenko avait adressé une protestation au Kremlin. Une émission de la télévision consacrée à ses œuvres ayant alors été annulée, le poète avait transmis à la presse occidentale une longue déclaration critiquant la décision des autorités soviétiques.

Selon « La Gazette littéraire », trois membres de la direction de l'Union des écrivains, réunie la semaine dernière à Moscou, ont demandé à Evtouchenko d'éviter les controverses idéologiques et « d'agir de manière plus responsable ».

La publication à l'Ouest de sa déclaration de protestation pourrait valoir au poète un châtiement sévère. Toutefois, deux de ses pièces anti-américaines et une émission sur son œuvre ont été programmées ces deux dernières semaines comme prévu à la télévision soviétique.

APPEL A L'OCCIDENT
D'autre part, dans un appel adressé à l'Occident, un groupe de dissidents soviétiques, dirigé par l'atomiste Andreï Sakharov, affirme que les autorités soviétiques se préparent à transfé-

rer l'écrivain Vladimir Boukovsky d'un camp de travail à la prison de Vladimir où l'on pense qu'il mourra.

L'appel demande aux pays occidentaux d'apporter leur appui pour prévenir ce « terrible crime ».

Dans une lettre jointe, la mère de Boukovsky demande aussi l'aide de l'Occident pour sauver son fils de « l'extermination physique » qu'il attend s'il est ramené dans cette prison, la plus dure des prisons soviétiques.



Evtouchenko (Archives)

L'affaire du trafic des vins rebondit en Corse

BASTIA (AP). — Après l'inculpation au cours de la semaine dernière de M. Infantes, P.D.G. de la société Infantes-Europe et des chais de Borgo, l'affaire du trafic des vins en Corse a connu mardi de nouveaux rebondissements avec la découverte dans un hangar de Moriani-Plage (côte orientale) de 25 tonnes de sucre qui avaient disparu au cours du week-end du 23 au 25 février des entrepôts de M. Nizard à Biguglia, près de Bastia.

Le propriétaire du hangar, M. Alexis Marchetti, 25 ans, exploitant agricole, qui a déclaré aux enquêteurs que ce sucre avait été introduit chez lui à son insu, a porté plainte pour violation de domicile.

De nouvelles inculpations, une dizaine dit-on, pourraient être prononcées au cours des prochains jours par le juge Flach qui instruit cette affaire.

Il semble en effet que de nombreux viticulteurs, malgré l'interdiction de chapitaliser, aient eu recours au procédé de la betterave pour augmenter le degré de leurs productions.

Mercredi matin, les viticulteurs corses, réunis en assemblée générale à Ghisonaccia, sous l'égide de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, ont examiné la situation et demandé que cesse le trafic des vins depuis longtemps dénoncé par cette organisation qui s'est portée partie civile.

Vers un règlement du conflit des « gueules noires » anglais

LONDRES (AP-DPA). — Le Conseil des salaires, créé par le précédent gouvernement conservateur, a présenté mercredi un rapport proposant que les salaires des mineurs soient augmentés en moyenne de plus de 30 %.

Ce document, qui aurait sans doute été rejeté par le syndicat des mineurs, paraît destiné aux oubliettes.

Le nouveau gouvernement travailliste a ordonné en effet aux charbonnages de négocier les salaires des mineurs sans tenir compte des restrictions imposées par les conservateurs.

DÉJA ENGAGÉES
Ces négociations sont déjà engagées, et tout semble indiquer qu'un règlement permettra de mettre rapidement fin à la grève des mineurs, qui en est à sa quatrième semaine.

Le conseil des salaires a reconnu que les mineurs du fond devaient bénéficier d'un traitement spécial, en raison des « mauvaises » conditions de leur travail. Mais il a fait observer qu'il y aurait des répercussions dans d'autres industries si les mineurs travaillant en surface se voyaient accorder les mêmes avantages.

Aussi, le rapport ne proposait-il de ne verser les salaires réclamés que pour les

mineurs de fond travaillant à la taille. Pour les deux autres catégories de mineurs, le conseil se maintenait dans les limites fixées par le gouvernement de M. Heath.

CRITIQUES

De leur côté, les libéraux britanniques ont violemment critiqué la composition du nouveau cabinet de M. Wilson. Le groupe parlementaire libéral de la Chambre des communes, composé de 14 députés, affirme notamment, dans une déclaration, que M. Wilson a manifestement l'intention, tout comme son prédécesseur conservateur, de « fouler aux pieds la volonté des électeurs ».

Les libéraux s'en prennent également à trois nouveaux ministres : MM. Michael Foot (travail), Peter Shore (commerce) et Tony Benn (industrie), qu'ils accusent d'avoir des tendances trop marquées vers la gauche. Selon cette déclaration, le cabinet de M. Wilson est un « gouvernement socialiste déshérité ».

Les pirates d'Amsterdam s'expliquent

AMSTERDAM (AP). — Les deux jeunes Arabes qui ont détourné dimanche un « VC 10 » des « British Airways » sur Amsterdam, ont déclaré avoir trouvé les armes et les explosifs sous leurs sièges lorsqu'ils étaient montés à bord à Beyrouth.

Au cours de l'interrogatoire, ils ont précisé qu'ils avaient pu franchir la douane à l'aéroport grâce à un membre de leur organisation, « la jeunesse nationale arabe pour la libération de la Palestine ».

« Nous n'avions ni bagage, ni passeport, ont-ils dit. L'homme qui nous a dirigés, a tout arrangé. On nous a dit que nous trouverions les armes, les explosifs, les détonateurs et les grenades sous nos sièges près du matériel de survie ».

Selon le chef de la police de l'aéroport de Schiphol, les pirates avaient reçu par instructions de conduire l'avion jusqu'à Amsterdam, de faire descendre les passagers et l'équipage et de détruire l'appareil avant de se rendre aux autorités.

Dayan accepte de faire partie du nouveau gouvernement israélien

JERUSALEM (AP-AFP). — Après Mme Golda Meir, président du Conseil, le général Moshe Dayan revenant sur sa décision, a accepté mardi soir de faire partie du nouveau gouvernement israélien.

Cette décision aurait été provoquée apparemment par un regain de tension sur le front syrien. D'après le radio, le général Dayan s'est prononcé en faveur d'un gouvernement minoritaire à la suite d'une réunion urgente du cabinet sortant à propos de la situation sur le front syrien. S'agit-il d'une menace réelle ou d'un moyen de sauver la face ?

Le coup de théâtre a été annoncé mardi soir à l'issue d'un conseil du cabinet au cours duquel, a dit le radio, le général Dayan, le général Elazar, chef d'état-major et le général Zeira, chef des services de renseignement venu spécialement par hélicoptère, ont fait des exposés.

La presse israélienne a fait état hier

d'informations de l'étranger annonçant des concentrations de forces syriennes dans le Golan et faisant état d'un nouveau pont aérien soviétique. Le commandement militaire s'est refusé à toute déclaration sur la situation sur le front syrien.

M. Peres, numéro deux dans le groupe « rafi » du parti travailliste, dirigé par le général Dayan, a également retiré sa démission pour faire partie du nouveau gouvernement.

« NO COMMENT »

De son côté, le parti national religieux (N.R.P.), qui avait refusé de faire partie de la coalition, a annoncé qu'il réexaminerait sa décision.

M. Rafael, chef du parti, a déclaré lors d'une interview à la radio : « Les rapides événements inattendus des 12 dernières heures, qui ont fait revenir Moshe Dayan sur sa décision, auront incontestablement une influence sur le N.R.P. ».



Le général Dayan lors d'une récente réunion du parti travailliste. (Téléphoto AP)

TOUR DU MONDE

AMÉRIQUE

Pas de nouvelles de Patricia Hearst
HILLSBOROUGH (Californie), (AP). — Malgré une troisième distribution de vivres à 30.000 nécessiteux, les parents de Patricia Hearst, la jeune héritière enlevée il y a maintenant vingt jours par l'armée sionniste de libération, attendent toujours de ses nouvelles.

Situation tendue à Cordoba
CORDOBA (Argentine), (AP). — La situation restait tendue hier à Cordoba, à demi-paralysée, tandis que le parlement fédéral s'apprêtait à examiner le projet d'intervention présenté par le président Peron. Des coups de feu ont été tirés par des tireurs isolés et par des policiers rebelles.

La ville est gardée par des policiers et des civils puissamment armés, qui seraient des péronistes de droite. Pour la première fois depuis mercredi dernier, quelques banques et des magasins d'épicerie ont ouvert leurs portes, et les services d'autobus à longue distance ont recommencé de fonctionner.

EUROPE

Typhoïde au sud de l'Italie
VIBO VALENTIA (Reuter). — Plus de 70 cas confirmés de fièvre typhoïde ont été diagnostiqués à Vibo-Valentia, dans l'extrême-sud de l'Italie. Il y a en outre une centaine de cas suspects, ont annoncé hier les autorités sanitaires. Les écoles ont été fermées, et un vaste programme sanitaire est en voie d'exécution. On suppose que l'infection est causée par la déféction des égouts.

Dissident soviétique condamné

MOSCOU (Reuter). — Un tribunal d'Orel, ville située à 340 km au sud de Moscou, a condamné hier à quatre ans de détention dans un camp de travail et à deux ans d'exil le dissident Viktor Khaustov, accusé d'activités contre l'Etat, apprenant-on dans les milieux des dissidents soviétiques.

On reprochait apparemment à Khaustov, âgé d'une trentaine d'années, d'avoir distribué de la littérature clandestine. Le jeune homme a déjà passé trois ans dans un camp de travail entre 1967 et 1970 pour avoir protesté publiquement contre le procès d'autres dissidents.

Le maréchal Gretchko et la détenté

MOSCOU (AP). — Minimisant la portée de la détenté Est-Ouest, le maréchal Gretchko, ministre de la défense, a insisté sur la nécessité de renforcer la puissance militaire de l'URSS et d'accroître les dépenses militaires.

L'importance qui est attachée à cet article est un indice de plus de l'existence au sein du Politburo d'un courant qui n'approuve pas totalement la politique d'ouverture à l'Ouest de M. Brejnev.

Elections au Danemark

COPENHAGUE (Reuter). — Les partis politiques danois traditionnels ont enregistré un net recul à l'issue des élections régionales et communales de mardi, les suffrages des électeurs s'étant éparpillés parmi les petites formations récemment constituées. Un glissement des voix vers la gauche était également sensible hier au vu des résultats définitifs officiels. Il y a eu 40% d'abstentions.

Les sociaux-démocrates, dans l'opposition au Folketing (parlement), demeurèrent toutefois le groupe le plus important avec 33,2% des voix.

L'affaire de l'évêque de Bilbao

BILBAO (AP). — Mgr Antonio Anovero, évêque de Bilbao, qui est toujours en résidence surveillée, a déclaré aux journalistes qu'il s'était entretenu par téléphone avec le pape Paul VI. « Après cela a-t-il dit je me sens très apaisé et tranquille ».

Les partisans du prélat poursuivent leur campagne de pétition au pape, pour que l'évêque reste à son poste. Selon l'agence catholique « Logos », 525 prêtres du diocèse sur 742 ont signé cette pétition. De nombreux laïcs ont également donné leurs signatures.

De son côté, le nonce apostolique Luigi Dadaglio, arrivé lundi soir à Madrid venant de Rome, a engagé des entretiens privés avec les responsables espagnols au sujet de l'évêque de Bilbao.

AFRIQUE

La proposition d'Haïlé Sélassié
ADDIS-ABEBA (AP). — La proposition de l'empereur Haïlé Sélassié de procéder à une réforme constitutionnelle signifie que le frère souverain est prêt à renoncer au pouvoir véritable.

Selon un haut fonctionnaire éthiopien, l'empereur va conserver des fonctions purement honorifiques qui lui permettront de maintenir son ascendant sur la population mais il devra accepter qu'un parlement dirige en fait le pays.

La révision constitutionnelle ne pourra vraisemblablement pas régler les conflits sociaux à l'origine de la crise actuelle.

UN FAIT PAR JOUR La partition

En votant républicain, malgré le Watergate, les électeurs de Santa-Barbara ont rendu un précieux service à Nixon, qui en avait bien besoin. L'ont-ils pour autant sauvés de la chute ou s'agit-il seulement d'un sursis ? Car le même jour, à Cincinnati, les républicains ont essuyé une défaite, la troisième depuis le début de l'« affaire ». Une victoire et un revers. Bien entendu, le président saura gré à ses compatriotes californiens de lui avoir fourni un peu d'oxygène. Sa position n'a cessé de se dégrader au fur et à mesure que l'enquête sur le scandale en révélait tel ou tel autre aspect peu réjouissant.

La popularité de Nixon, si tant est que l'on puisse encore parler de popularité, a fortement décliné. Tous les sondages le confirment. La menace d'« impeachment » n'a jamais été plus réelle. Si l'on en croit certains parlementaires américains, la commission chargée de faire la lumière sur Watergate aurait conclu à la responsabilité du président dans les efforts visant à étouffer l'affaire. L'un d'eux est même allé plus loin ; selon lui, Nixon donnerait sa démission d'ici à six semaines. Sans vouloir jouer les prophètes, il faut reconnaître que sa marge de manœuvre se rétrécit comme peau de chagrin.

Car il y a des échéances. Au train où vont les choses, les élections législatives de novembre risquent de se transformer en un véritable Waterloo républicain. Les symptômes ne manquent pas, telle la récente victoire du candidat démocrate au poste de sénateur de l'Etat du Michigan, dans un district traditionnellement républicain. Et le verdict de Cincinnati confirme le tort que la pourriture du Watergate fait au parti.

Ses chefs peuvent craindre légitimement de voir en novembre les démocrates brandir cet étendard, avec les résultats que l'on imagine. D'où la nécessité de se débarrasser d'un poids encombrant et l'obligation de présenter aux électeurs un visage « propre », en particulier au sommet. Par conséquent et en dépit du succès californien les pressions vont probablement se multiplier pour amener Nixon à se sacrifier dans l'intérêt supérieur du parti.

En planiste avisé, le président sait qu'il a joué beaucoup de fausses notes mais, luttant acharné, se résignera-t-il à déchirer la partition ?

A. RICHTER

l'épargne logement

4 1/2%

une avance sur votre terrain, votre logement ou votre future maison

CREDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS